



HAL
open science

Stage de pratique professionnelle en officine : état des lieux des connaissances et compétences acquises : enquête réalisée auprès des étudiants en 6e année officine de la faculté de Grenoble et des maîtres de stage

Géraldine Colson, Sandrina Vieira

► **To cite this version:**

Géraldine Colson, Sandrina Vieira. Stage de pratique professionnelle en officine : état des lieux des connaissances et compétences acquises : enquête réalisée auprès des étudiants en 6e année officine de la faculté de Grenoble et des maîtres de stage. Sciences pharmaceutiques. 2014. dumas-01075501

HAL Id: dumas-01075501

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01075501>

Submitted on 17 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il n'a pas été réévalué depuis la date de soutenance.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact au SICD1 de Grenoble : **thesebum@ujf-grenoble.fr**

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

**Stage de pratique professionnelle en officine : état des lieux
des connaissances et compétences acquises. Enquête
réalisée auprès des étudiants en 6^{ème} année officine de la
faculté de Grenoble et des maîtres de stage.**

THESE

PRESENTÉE POUR L'OBTENTION DU TITRE DE DOCTEUR EN PHARMACIE

DIPLÔME D'ÉTAT

Colson Géraldine, née le 14 décembre 1988 à Paris 15^{ème} (75015)

Vieira Sandrina, née le 15 octobre 1989 à Chambéry (73000)

THESE SOUTENUE PUBLIQUEMENT A LA FACULTE DE PHARMACIE DE GRENOBLE

Le 7 octobre 2014

DEVANT LE JURY COMPOSE DE

Président du jury : M. Allenet Benoit, professeur des universités et praticien hospitalier.

Membres :

M. Ribuot Christophe, doyen de la faculté et professeur des universités.

M. Krivobok Serge, maître de conférences des universités.

Mme. Pietrzykowski Julie, pharmacien officinal à Montmélian (Savoie 73).

DOMAINE DE LA MERCI
38706 LA TRONCHE CEDEX – France
TEL : +33 (0)4 75 63 71 00
FAX : +33 (0)4 75 63 71 70

Doyen de la Faculté : **M. le Pr. Christophe RIBUOT**
Vice-doyen et Directeur des Etudes : **Mme Delphine ALDEBERT**

Année 2013-2014

ENSEIGNANTS A L'UFR DE PHARMACIE

PROFESSEURS DES UNIVERSITES (n=12)

BAKRI	Aziz	Pharmacie Galénique et Industrielle, Formulation et Procédés Pharmaceutiques (TIMC-IMAG)
BOUMENDJEL	Ahcène	Chimie Organique (D.P.M.)
BURMEISTER	Wim	Biophysique (U.V.H.C.I)
DECOUT	Jean-Luc	Chimie Inorganique (D.P.M.)
DROUET	Christian	Immunologie Médicale (TIMC-IMAG)
DROUET	Emmanuel	Microbiologie (U.V.H.C.I) -
GODIN-RIBUOT	Diane	Physiologie-Pharmacologie (HP2)
LENORMAND	Jean Luc	Ingénierie Cellulaire, Biothérapies (THEREX, TIMC, IMAG)
MARTIN	Donald	Laboratoire TIMC-IMAG (UMR 5525 UJF-CNRS)
PEYRIN	Eric	Chimie Analytique (D.P.M.)
RIBUOT	Christophe	Physiologie – Pharmacologie (HP2)
WOUESSIDJEWE	Denis	Pharmacotechnie (D.P.M.)

PROFESSEURS DES UNIVERSITES-PRATICIEN HOSPITALIER (n=6)

ALLENET	Benoit	Pharmacie Clinique (THEMAS TIMC-IMAG/MCU-PH)
CORNET	Murielle	Parasitologie – Mycologie Médicale (LAPM, PU-PH)
DANEL	Vincent	Toxicologie (SMUR SAMU / PU-PH)
FAURE	Patrice	Biochimie (HP2/PU-PH)
MOSSUZ	Pascal	Hématologie (PU-PH-THEREX-TIMC)
SEVE	Michel	Biochimie – Biotechnologie (IAB, PU-PH)

PROFESSEURS EMERITES (n=2)

CALOP GRILLOT	Jean Renée	Pharmacie Clinique (TIMC-IMAG, PU-PH) Parasitologie – Mycologie Médicale (L.A.P.M)
--------------------------	---------------	---

MAITRES DE CONFERENCES DES UNIVERSITES (n=32)

ALDEBERT	Delphine	Parasitologie-Mycologie (L.A.P.M)
BATANDIER	Cécile	Nutrition et Physiologie (L.B.F.A)
BELAIDI-CORSAT	Elise	Pharmacologie Physiologie –(HP2)
BOURGOIN	Sandrine	Biochimie – Biotechnologie (IAB)
BRETON	Jean	Biologie Moléculaire / Biochimie (L.C.I.B – LAN)
BRIANCON-MARJOLLET	Anne	Physiologie Pharmacologie (HP2)
BUDAYOVA SPANO	Monika	Biophysique (I.B.S)
CAVAILLES	Pierre	Biologie Cellulaire et génétique (L.A.P.M)
CHOISNARD	Luc	Pharmacotechnie (D.P.M)
DELETRAZ-DELPORTE	Martine	Droit Pharmaceutique (Equipe SIS « Santé, Individu, Société »-EAM 4128)
DEMEILLIERS	Christine	Biochimie (L.B.F.A)
DURMORT-MEUNIER	Claire	Biotechnologies (I.B.S)
GEZE	Annabelle	Pharmacotechnie (D.P.M)
GILLY	Catherine	Chimie Thérapeutique (D.P.M)
GROSSET	Catherine	Chimie Analytique (D.P.M)
GUIEU	Valérie	Chimie Analytique (D.P.M)
HININGER-FAVIER	Isabelle	Biochimie (L.B.F.A)
JOYEUX-FAURE	Marie	Physiologie - Pharmacologie (HP2)
KHALEF	Nawel	Pharmacie Galénique (TIMC-IMAG)
KRIVOBOK	Serge	Biologie Végétale et Botanique (L.C.B.M)
MELO DE LIMA	Christelle	Biostatistiques (L.E.C.A)
MOUHAMADOU	Bello	Cryptogamie, Mycologie Générale (L.E.C.A)
NICOLLE	Edwige	Chimie Thérapeutique (D.P.M)
OUKACINE	Farid	Chimie Thérapeutique (D.P.M)
PERES	Basile	Pharmacognosie (D.P.M)
PEUCHMAUR	Marine	Chimie Organique (D.P.M.)
RACHIDI	Walid	Biochimie (L.C.I.B)
RAVEL	Anne	Chimie Analytique (D.P.M)
RAVELET	Corinne	Chimie Analytique (D.P.M)
SOUARD	Florence	Pharmacognosie (D.P.M)
TARBOURIECH	Nicolas	Biophysique (U.V.H.C.I.)
VANHAVERBEKE	Cécile	Chimie (D.P.M)

MAITRE DE CONFERENCE DES UNIVERSITES-PRATICIEN HOSPITALIER (n=3)

BEDOUC	Pierrick	Pharmacie Clinique (THEMAS TIMC-IMAG/MCU-PH)
BUSSER	Benoit	Pharmacie (MCU-PH-IAB-INSERM)
GERMI	Raphaëlle	Microbiologie (U.V.H.C.I/MCU-PH)

PROFESSEUR CERTIFIE (PRCE) (n=2)

FITE	Andrée	P.R.C.E
GOUBIER	Laurence	P.R.C.E

PROFESSEURS ASSOCIES (PAST) (n=4)

BELLET	Béatrice	Pharmacie Clinique
RIEU	Isabelle	Qualitologie (Praticien Attaché – CHU)
TROUILLER	Patrice	Santé Publique (Praticien Hospitalier – CHU)

PROFESSEUR AGREGE (PRAG) (n=1)

GAUCHARD	Pierre-Alexis	(D.P.M)
-----------------	---------------	---------

ASSISTANTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (AHU) (n=3)

CHANOINE	Sébastien	Pharmacie Clinique (UF-CHU)
GARNAUD	Cécile	Parasitologie-Mycologie
VAN NOLLEN	Laetitia	Biochimie Toxicologie (HP2-DNTP-BGM)

MEDAILLE D'OR D'ANNE D'INTERNAT SUPPLEMENTAIRE (n=2)

BERNARD	Delphine	période de 6 mois – novembre 2013 à avril 2014
GAUTIER	Elodie	période de 6 mois – mai 2014 à novembre 2014

ATER (n= 3)

BRAULT Julie	ATER	Pharmacologie - Laboratoire HP2 (JR)
GRAS Emmanuelle	ATER	Physiologie-Pharmacologie - Laboratoire HP2 (JR)
LEHMANN Sylvia	ATER	Biochimie Biotechnologie (JR)

Remerciements

A Monsieur Benoit Allenet,

Pour nous avoir fait partager sa vision avant-gardiste et optimiste de la pharmacie, nous avoir accordé sa confiance dans ce travail et nous avoir encadrées tout au long de cette dernière année. Merci de présider ce jury.

A Monsieur Christophe Ribuot,

Pour votre enseignement de qualité et votre bonne humeur depuis nos premiers jours sur les bancs de la faculté (accompagné de « la petite Huguette » 🎵) jusqu'au soir de notre gala de fin d'études. Merci d'être à nouveau à nos côtés aujourd'hui.

A Monsieur Serge Krivobok,

Pour nous avoir enseigné, avec sourire et pédagogie, la botanique. Merci pour vos initiatives afin de rendre ludique cette discipline qui vous passionne.

A Madame Julie Pietrzykowski,

Pour m'avoir suivie depuis mes débuts et fait aimer ce métier. Je remercie à travers toi toute l'équipe officinale qui m'a encadrée avec gentillesse et patience. Merci d'être là ce soir pour nous.

Aux étudiants et maîtres de stages,

Merci d'avoir pris le temps de répondre à nos questionnaires. Sans vous, ce travail n'existerait pas...

A nos parents et nos familles,

Merci pour votre soutien infaillible, vos encouragements tout au long de nos études. Sans vous, nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui.

A nos amis,

Pour nos amis de la fac, merci d'avoir rendu ces 6 années inoubliables au rythme des soirées, weekend et happy hours, sans oublier les semaines agitées précédant les exams... Pourvu que ces souvenirs restent ancrés dans nos mémoires et que d'autres viennent s'ajouter par la suite.

A Loris,

Pour toutes ces années où tu m'as écoutée parler de pharmacie puis thèse sans « presque » jamais te plaindre ! Pour toutes ces années où tu as été présent pour moi...

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire	7
Liste des tableaux et figures	11
Liste des abréviations	13
Glossaire	14
Introduction	18
Chapitre 1 : Rappels historiques et bibliographiques	20
1. Les études de pharmacie.....	20
2. Le stage de pratique professionnelle	24
3. Devenir maître de stage	25
4. Evaluation des stages au cours du temps.....	26
Chapitre 2 : Matériel et méthode	29
1. Questionnaires destinés aux étudiants	29
2. Questionnaire destiné aux maîtres de stage	32
Chapitre 3 : Résultats	34
1. Questionnaires destinés aux étudiants	34
1.1. A propos des répondants	34
1.2. A propos du contenu et du déroulement du stage	35
1.2.1. Avez-vous connaissance du guide de stage de pratique professionnelle en officine ?.....	35
1.2.2. Avez-vous une idée concrète des objectifs du stage ?.....	35
1.2.3. Selon vous, combien de fois est-il nécessaire de rencontrer son maître de stage pour faire un bilan ?.....	35
1.2.4. Selon vous, la rémunération du stagiaire de 6 ^{ème} année officine (montant brut mensuel de 524.15€) vous semble :.....	36
1.2.5. Avez-vous disposé d'un espace de travail approprié ?.....	36
1.2.6. Avez-vous eu accès aux outils de travail tels que : ouvrages de référence, internet, documentation diverse ?.....	36
1.2.7. Pensez-vous que l'environnement de travail de votre officine est propice à un stage ?.....	37
1.2.8. Qui vous a majoritairement accompagné durant le stage ?.....	37
1.3. A propos des connaissances fondamentales.....	37
1.3.1. A propos de votre pratique de dispensation.....	38

1.3.2.	A propos de votre pratique de dispensation.....	40
1.3.3.	A propos du droit.....	41
1.3.4.	Pensez-vous que l'enseignement dispensé durant ces 6 années d'études vous permet d'appréhender sereinement ce stage ?.....	42
1.3.5.	Pensez-vous avoir enrichi vos connaissances fondamentales durant ce stage ?	43
1.4.	A propos du savoir faire.....	44
1.4.1.	A propos des outils de dispensation.....	44
1.4.2.	A propos de la dispensation sur ordonnance de manière générale.....	45
1.4.3.	A propos de la dispensation de médicament à statut particulier.....	46
1.4.4.	A propos de la dispensation sur conseil (de l'analyse de la demande à la dispensation)	47
1.4.5.	A propos de la dispensation des dispositifs médicaux.....	48
1.4.6.	A propos des limites du conseil.....	49
1.4.7.	A propos des préparations magistrales et officinales.....	50
1.4.8.	A propos de la gestion.....	51
1.4.9.	A propos des plantes et champignons.....	52
1.4.10.	Pharmacien et santé publique.....	53
1.4.11.	Quelles compétences souhaiteriez-vous particulièrement acquérir ou perfectionner durant ce stage ?	54
1.4.12.	Dans quels domaines avez-vous la sensation d'avoir le plus progressé ? Au contraire, avez-vous des regrets concernant des thèmes que vous n'auriez pas assez abordés ? Si oui, lesquels ?.....	54
1.5.	A propos du savoir-être.....	55
1.5.1.	Selon vous, à quel point vous sentez-vous à l'aise avec les items suivants ?.....	55
1.5.2.	A quel point vous sentez-vous capable de.....	56
1.5.3.	Si vous en aviez la possibilité, accepteriez-vous de travailler dans l'officine où vous avez fait votre stage ?.....	56
1.5.4.	Pour finir, vous sentez-vous prêt pour le grand oral ?.....	56
2.	Questionnaire destiné aux maîtres de stage.....	57
2.1.	A propos des répondants.....	57
2.2.	Maître de stage, un rôle à endosser.....	58
2.2.1.	Quelles ont été les motivations qui vous ont poussé à devenir maître de stage?.....	58
2.2.2.	Quelles sont, selon vous, les difficultés qui pourraient décourager un jeune pharmacien à devenir maître de stage?.....	59
2.2.3.	Combien de stagiaires de 6ème année officine avez-vous encadrés depuis les 5 dernières années?.....	59

2.2.4. Avez-vous déjà engagé un stagiaire suite au stage de pratique professionnelle?.....	60
2.3. A propos de la préparation du stage.....	60
2.3.1. Pensez-vous que le rôle de maître de stage est bien défini et connu de tous avant d'accueillir un stagiaire ?	60
2.3.2. Avez-vous pris connaissance du guide de maître de stage ? Pensez-vous que les missions définies sont réalisables ?.....	61
2.3.3. Avez-vous participé à la faculté de pharmacie à des réunions de préparation au stage de pratique professionnelle ?.....	61
2.3.4. La faculté de pharmacie de Paris-Sud propose aux maîtres de stage et aux titulaires désireux de le devenir, deux journées de formations. Ce concept pourrait-il vous intéresser ? Si oui, quels thèmes aimeriez-vous aborder en priorité ?.....	61
2.3.5. Pensez-vous que les études de pharmacie préparent correctement un étudiant à son stage de 6 ^{ème} année ?.....	62
2.4. A propos du déroulement du stage.....	62
2.4.1. Avez-vous recueilli les attentes et défini les objectifs de stage de votre étudiant ?.....	62
2.4.2. Le stagiaire dispose-t-il d'un espace de travail ?.....	62
2.4.3. Dans quels types d'activités votre stagiaire vous a-t-il suivi ? De la même manière quelles activités a-t-il pu réaliser avec un autre membre de votre équipe ?.....	63
2.4.4. Comment avez-vous réparti l'encadrement de votre stagiaire avec l'équipe officinale ?.....	63
2.4.5. Avez-vous organisé un ou plusieurs bilans de stage avec votre étudiant durant ces six mois ?.....	63
2.5. Bilan du stage.....	64
2.5.1. Pouvez-vous définir la progression de votre stagiaire dans les domaines suivants?.....	64
2.5.2. Avec quelle facilité votre stagiaire a-t-il abordé les points suivants?..	65
2.5.3. Pensez-vous que votre stagiaire est désormais prêt à remplacer un pharmacien?.....	65
2.5.4. Si vous en aviez la possibilité, seriez-vous prêt à embaucher votre stagiaire?.....	66
Chapitre 4 : Discussion	67
1. Questionnaires destinés aux étudiants	67
1.1. A propos du contenu et du déroulement du stage.....	67
1.2. La dispensation, le cœur du métier de pharmacien.....	71
1.3. Les outils de dispensation, ou comment améliorer la qualité de l'acte pharmaceutique.....	76
1.4. La gestion, parce qu'une officine est aussi une entreprise.....	79

1.5. La préparation du médicament : un art qui tend à disparaître.....	81
1.6. Reconnaissance des plantes et des champignons.....	82
1.7. Le savoir-être : pharmacien, une profession qui demande de l'empathie.....	83
1.8. Après le stage.....	84
2. Questionnaire destiné aux maîtres de stage.....	84
3. Quel bilan ? Quelles propositions pour avancer ?.....	85
Conclusion.....	90
Bibliographie.....	92
Annexes.....	96
Annexe 1 : Questionnaire pré-stage étudiants.....	97
Annexe 2 : Questionnaire post-stage étudiants.....	108
Annexe 3 : Questionnaire post-stage maîtres de stage.....	120
Annexe 4 : Questionnaire type demande d'agrément.....	134
Annexe 5 : Charte d'engagement.....	138
Annexe 6 : Journal de bord.....	139

Liste des tableaux et figures

Tableaux.

<u>Tableau I</u> : Bilans estimés nécessaires au cours du stage.....	35
--	----

Figures.

<u>Figure n°1</u> : Etudes de pharmacie depuis 2010-2011.....	21
<u>Figure n°2</u> : Etudes de pharmacie avant 2011.....	23
<u>Figure n°3</u> : Importance accordée à la pratique de dispensation.....	38
<u>Figure n°4</u> : Evolution des connaissances concernant la dispensation.....	39
<u>Figure n°5</u> : Importance accordée à la gestion.....	40
<u>Figure n°6</u> : Evolution des connaissances concernant la gestion.....	40
<u>Figure n°7</u> : Importance accordée au droit.....	41
<u>Figure n°8</u> : Evolution des connaissances concernant le droit.....	41
<u>Figure n°9</u> : Importance des compétences accordée aux outils de dispensation.....	44
<u>Figure n°10</u> : Evolution des compétences concernant les outils de dispensation.....	44
<u>Figure n°11</u> : Importance des compétences accordée aux étapes de la dispensation.....	45
<u>Figure n°12</u> : Evolution des compétences dans les étapes de la dispensation.....	45
<u>Figure n°13</u> : Importance des compétences dans la dispensation de médicaments à statut particulier.....	46
<u>Figure n° 14</u> : Evolution des compétences dans la dispensation de médicaments à statut particulier.....	46
<u>Figure n°15</u> : Importance des compétences pour la dispensation sur conseil.....	47
<u>Figure n° 16</u> : Evolution des compétences dans la dispensation sur conseil.....	47
<u>Figure n°17</u> : Importance des compétences dans les dispositifs médicaux.....	48
<u>Figure n°18</u> : Evolution des compétences dans la dispensation de dispositifs médicaux.....	48

<u>Figure n°19</u> : Importance des compétences dans les limites du conseil.....	49
<u>Figure n°20</u> : Evolution des compétences dans les limites du conseil.....	49
<u>Figure n°21</u> : Importance des compétences accordée aux préparations magistrales et officinales.....	50
<u>Figure n°22</u> : Evolution des compétences dans les préparations magistrales et officinales...	50
<u>Figure n°23</u> : Importance des compétences dans la gestion.....	51
<u>Figure n°24</u> : Evolution des compétences dans la gestion.....	51
<u>Figure n°25</u> : Importance des compétences dans la reconnaissance des plantes et champignons.....	52
<u>Figure n° 26</u> : Evolution des compétences en reconnaissance de plantes et champignons.....	52
<u>Figure n° 27</u> : Importance du rôle du pharmacien en santé publique.....	53
<u>Figure n° 28</u> : Evolution des compétences en santé publique.....	53
<u>Figure n°29</u> : Savoir être vis-à-vis du patient.....	55
<u>Figure n°30</u> : Savoir être vis-à-vis de l'équipe officinale.....	55
<u>Figure n°31</u> : Savoir être vis-à-vis du patient.....	56
<u>Figure n°32</u> : Savoir être vis-à-vis de l'équipe officinale.....	56
<u>Figure n°33</u> : Le grand oral.....	56
<u>Figure n°34</u> : Motivations des maîtres de stages.....	58
<u>Figure n° 35</u> : Difficultés pour devenir maître de stage.....	59
<u>Figure n°36</u> : Nombre de stagiaires encadrés.....	59
<u>Figure n°37</u> : Embauches suite au stage.....	60
<u>Figure n°38</u> : Progression des stagiaires évaluée par les maîtres de stage.....	64
<u>Figure n°39</u> : Comportement des étudiants évalué par les maitres de stage.....	65
<u>Figure n°40</u> : Capacité de l'étudiant pour remplacer un pharmacien du point de vu du maître de stage.....	65
<u>Figure n°41</u> : Maîtres de stage prêts à embaucher leur stagiaire.....	66

Liste des abréviations

ANEPF : Association nationale des Etudiants en Pharmacie de France

BPP : Bonne pratique de préparation

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CI : Contre Indication

CNE : Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

DM : Dispositif Médical

DU : Diplôme Universitaire

DP : Dossier Pharmaceutique

DPC : Développement Professionnel Continu

EC : Enseignement Coordonné

HPST « loi » : Hôpital, Patients Santé et Territoires

IM : Interaction Médicamenteuse

LMD : Licence Master Doctorat

MDS : Maître de stage

PACES : Première Année Commune aux Etudes de Santé

PBL : Problem-Based Learning

PIH: Prescription Initiale Hospitalière

PH : Prescription Hospitalière

PRS : Prescription Réservée à certains médecins Spécialistes

SP : Surveillance Particulière

Glossaire

Aromathérapie : Thérapeutique par les huiles essentielles extraites de drogues végétales.

Conciliation médicamenteuse : La conciliation des traitements médicamenteux est un processus interactif et pluri-professionnel qui garantit la continuité des soins en intégrant à une nouvelle prescription les traitements en cours du patient.

Compression : Les orthèses de compression sont utilisées en cas d'insuffisance veineuse profonde, de thrombophlébites, de plaies vasculaires. La compression liée à l'élasticité des bandes, permet d'obtenir une pression efficace sur les jambes dès l'état de repos et lors de l'activité musculaire.

Contention : La contention est liée au peu d'élasticité des bandes (rigidité, étirement court), elle permet d'obtenir une pression uniquement lors de la contraction musculaire.

Développement professionnel continu : Le développement professionnel continu (DPC) est un dispositif d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins associant la formation continue et l'analyse des pratiques professionnelles. Il s'adresse à l'ensemble des professionnels de santé. Il constitue une obligation individuelle qui s'inscrit dans une démarche permanente d'amélioration de la qualité des soins.

Dispositifs médicaux : Les dispositifs médicaux sont définis par le code de la santé publique comme tout instrument, appareil, produit destiné à être utilisé chez l'homme à des fins médicales et dont l'action principale n'est pas obtenue par des moyens pharmacologiques (article L.5211-1 du CSP).

Dossier pharmaceutique : Dossier électronique de santé partagé, dont la maîtrise est assurée par le Conseil National de l'Ordre des pharmaciens. Il recense tous les médicaments délivrés à un patient au cours des quatre derniers mois quel que soit l'officine reliée au dispositif.

Effet indésirable : Réaction nocive et non voulue, se produisant aux posologies normalement utilisées chez l'homme pour la prophylaxie, le diagnostic ou le traitement d'une maladie ou pour la restauration, la correction ou la modification d'une fonction physiologique, ou résultant d'un mésusage du médicament ou du produit.

Excipients à effet notoire : D'après le Code de la Santé Publique, « on entend par excipient à effet notoire tout excipient dont la présence peut nécessiter des précautions d'emploi pour certaines catégories de patients ».

Intervention pharmaceutique : Toute action initiée par un pharmacien qui induit directement une modification de la prise en charge du patient.

Galénique/forme galénique: La galénique est tout ce qui se rapporte aux médicaments. La forme galénique désigne la forme d'un médicament : comprimé, sirop, suppositoire, gélule...

Médicaments dérivés du sang : Les médicaments dérivés du sang sont des médicaments à base de sang ou de composants de sang préparés industriellement.

Médicaments d'exception : Les médicaments d'exception sont des médicaments particulièrement innovants et coûteux. Ils ne peuvent donc être prescrits et remboursés que s'ils sont prescrits dans le respect des indications thérapeutiques prévues par la fiche d'information thérapeutique et prescrits sur une ordonnance d'exception.

Médicaments stupéfiants et assimilés: Les stupéfiants et les psychotropes sont des substances psychoactives pouvant faire l'objet de pharmacodépendance ou d'abus. Ces médicaments sont soumis à des règles de prescription et de délivrance spécifiques et sont prescrits sur une ordonnance sécurisée.

Médication familiale : La médication familiale regroupe l'ensemble des spécialités non remboursables et non inscrites sur la liste des substances vénéneuses, c'est-à-dire, pouvant être acquises sans ordonnance.

Merchandising : Élément du marketing englobant toutes les techniques commerciales qui permettent de déterminer la localisation et l'aménagement adéquat du lieu de vente, ainsi que la présentation des produits qui y sont vendus.

Observance : Façon dont un patient suit ou ne suit pas les prescriptions médicales et coopère à son traitement.

Orthopédie : L'appareil orthopédique est destiné à protéger, immobiliser ou soutenir le corps ou une de ses parties auxquels il est directement fixé. C'est un dispositif de suppléance généralement mécanique qui rend efficaces les mouvements destinés à compenser une fonction.

Orthèses : L'orthèse soutient contrairement à la prothèse qui remplace. La prothèse n'est pas du domaine officinal.

Pharmacie clinique : C'est l'utilisation optimale du jugement et des connaissances pharmaceutiques et biomédicales du pharmacien, dans le but d'améliorer la sécurité, l'efficacité, l'économie et la précision avec lesquelles les médicaments doivent être utilisés dans le traitement des patients.

Pharmacologie : C'est l'étude des interactions entre les substances actives et l'organisme.

Physiologie : Partie de la biologie qui étudie les fonctions et les propriétés des organes et des tissus des êtres vivants.

Phytothérapie : Utilisation thérapeutique de tous les végétaux, ainsi que celle des constituants actifs qui en sont extraits.

Préparation magistrale « Tout médicament préparé selon une prescription médicale destinée à un malade déterminé en raison de l'absence de spécialité pharmaceutique disponible » article L.5121-1 du CSP

Préparation officinale : « Tout médicament préparé en pharmacie, inscrit à la pharmacopée ou au formulaire national et destiné à être dispensé directement aux patients approvisionnés par cette pharmacie » art L5125-1 du CSP

Santé publique : L'OMS définit la santé publique comme la science et l'art de prévenir les maladies, de prolonger la vie et d'améliorer la santé physique et mentale à un niveau individuel et collectif. Le champ d'action de la santé publique inclut tous les systèmes de promotion de la santé, de prévention des maladies, de lutte contre la maladie (médecine et soins) et de réadaptation.

Introduction

Les études de pharmacie ont énormément évolué depuis 200 ans, passant d'une formation très mixte : 3 ans de stage en officine suivis de 3 ans de formation à l'école, à un apprentissage majoritairement théorique dans lequel la durée des stages n'a cessé de diminuer. Le métier de pharmacien est en constante évolution transformant, en parallèle, les méthodes d'apprentissage. En effet, au départ, aucun diplôme n'était nécessaire pour accéder aux études de pharmacie, puis le baccalauréat est devenu indispensable et la formation plus scientifique.^[1] Les études se clôturent à présent par une thèse d'exercice qui donne aux pharmaciens le titre de docteur en pharmacie.

Ces mutations vont de pair avec l'évolution du métier. Le pharmacien se doit d'avoir une formation très scientifique afin d'exercer son métier en pleine conscience et seconder le médecin en tant que spécialiste du médicament. C'est pour ces raisons que le Code de la Santé publique réserve au pharmacien le monopole de la dispensation.

Cependant, ce modèle présente des lacunes car le manque d'expérience sur le terrain ne permet pas aux étudiants d'appréhender sereinement le stage de pratique professionnelle ainsi que leurs futures responsabilités. Cette observation a été largement mise en lumière dans plusieurs analyses portant sur les stages du cursus de pharmacie.^{[1] [2] [3]}

Les étudiants en pharmacie se destinant à l'officine ne se retrouvent pas dans ce système d'apprentissage qui privilégie des matières telles que la chimie ou la physique à un enseignement plus concret qui leur semble être le cœur de leur métier. En effet, 95% des étudiants en pharmacie de 6^{ème} année estiment que la densité des cours de chimie thérapeutique est trop importante et ils regrettent à 93% le manque de temps consacré à la dispensation de conseils au comptoir.^[3] De plus, les étudiants regrettent à 62% que les professeurs soient souvent trop éloignés de l'exercice officinal et que cela se ressente dans leur enseignement. Face à une telle frustration de la part des étudiants, nous pourrions penser

que l'instauration, en 2003, de quatre nouvelles semaines de stage d'application des enseignements coordonnés en 3^{ème} et en 4^{ème} année seraient bien accueillies. Cependant 52 % des étudiants interrogés trouvent ces stages inintéressants et seulement un étudiant sur deux en ressort avec une meilleure compréhension des enseignements.^[2] Ces contradictions nous poussent à nous questionner sur le déroulement de ces stages et à réfléchir à des moyens de rendre aux stages leur réelle fonction : la mise en application des connaissances apprises à la faculté, l'acquisition d'un savoir faire et de la confiance en soi.

Le but de notre travail a été d'analyser, d'une part l'état des connaissances et compétences des étudiants avant le stage, d'autre part l'intérêt du stage de pratique professionnelle en demandant à chaque étudiant d'évaluer son propre travail, ses propres progrès et de hiérarchiser les domaines de compétences pratiqués dans son métier. Ce travail permet de cibler les forces et les faiblesses du stagiaire à T0 afin de l'aider à construire un outil d'apprentissage personnel s'appuyant sur ses propres objectifs.

Dans le même esprit, les maîtres de stage ont été interrogés pour recueillir leur ressenti concernant leur rôle de tuteur, l'accueil du stagiaire, l'organisation de l'encadrement... Il leur a également été demandé d'évaluer la progression de leur étudiant dans différents domaines.

Le travail qui suit présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des étudiants de la faculté de pharmacie de Grenoble ainsi que de leur maître de stage concernant le stage de pratique professionnelle en officine qui s'est déroulé du 1^{er} décembre 2013 au 31 mai 2014.

Chapitre 1 : Rappels historiques et bibliographiques.

1. Les études de pharmacie :

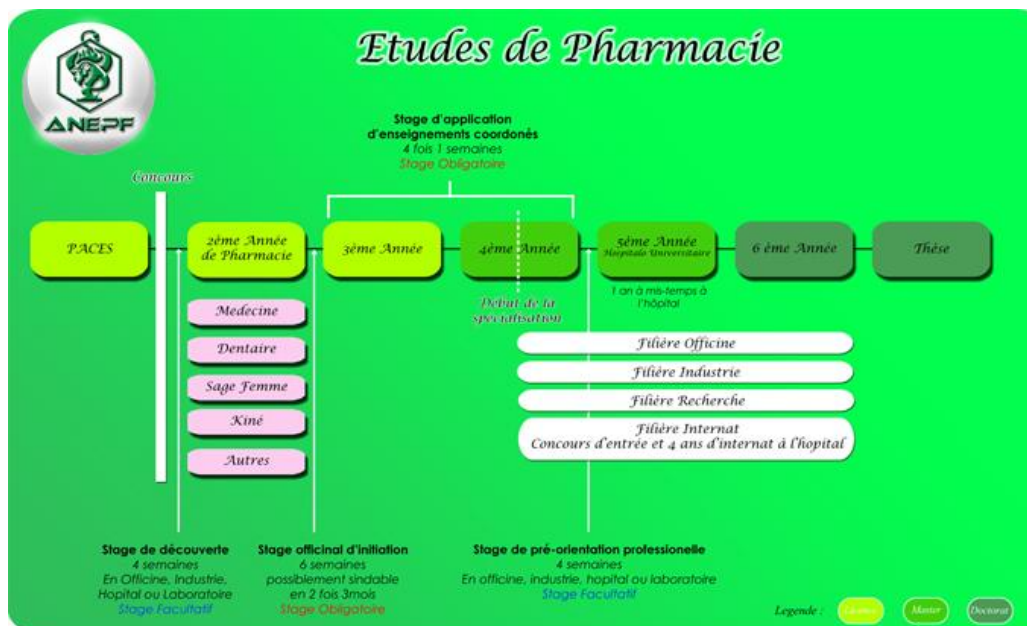
Les études de pharmacie ont subi de nombreux changements depuis qu'elles existent. C'est en 1803 que le premier texte les codifiant est écrit. A cette époque, seules 3 écoles d'application existaient : Paris, Montpellier et Strasbourg. A ses débuts, les études de pharmacie étaient réalisées soit en 8 ans de stage dans une officine mais le jeune diplômé ne pouvait exercer que dans son département, soit en 3 ans de stage et 3 ans d'école pour permettre un exercice dans la France entière. Par la suite un unique diplôme a été créé, le cursus s'est donc allongé à 4 ans précédés d'un an de stage. Puis la 5^{ème} année est apparue en 1962, puis la 6^{ème} année en 1984. Les enseignements ont été créés progressivement comme la chimie organique, chimie analytique, biochimie, parasitologie...[4]

Depuis, différentes réformes sont venues modifier l'organisation de ces études. Nous pouvons rappeler par exemple que le numérus clausus a été créé en 1980. En 2003, l'apprentissage par enseignements coordonnés autour d'une pathologie ou d'une classe thérapeutique a été instauré. D'autre part, 4 nouveaux stages se sont intégrés entre la 3^{ème} et la 4^{ème} année d'étude. En 2008 l'harmonisation des études supérieures au niveau européen a conduit au système licence-master-doctorat (LMD).

En 2011 est entrée en vigueur la première année commune aux études de santé (PACES). Cette première année est désormais commune aux filières médicales, odontologiques, pharmaceutiques et de maïeutique.

Pour rappel, les études de pharmacie sont organisées aujourd'hui en 3 cycles :

Figure n°1 : Etudes de pharmacie depuis 2010-2011.



Source : Association National des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF). Schéma des études depuis 2010-2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.anepf.org/etudes-pharmaceutiques-1/schema-des-etudes> (page consultée le 21/07/14).

Le premier cycle est fait de 6 semestres ce qui correspond à la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé (PACES). Ce cycle est sanctionné par le diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques. D'après l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques, ce premier cycle a pour but de faire acquérir aux étudiants des connaissances de bases, des connaissances spécifiques aux médicaments, des compétences pour l'utilisation de ces connaissances ainsi que les informations utiles à leur orientation dans les différents métiers de la pharmacie. Cette formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et des stages. Les stages obligatoires à effectuer sont le stage officinal d'initiation d'une durée de six

semaines, et des stages d'une semaine pour la mise en application des enseignements thématiques.

Le deuxième cycle comprend lui 4 semestres, soit la 4^{ème} et 5^{ème} année.

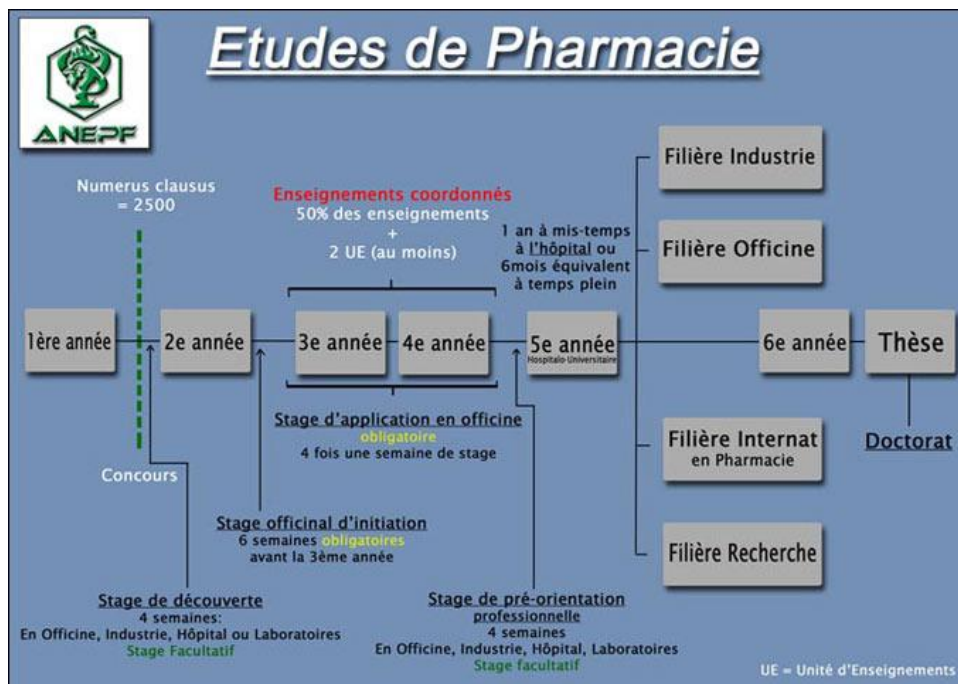
Ce cycle est, quant à lui, sanctionné par le diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques. Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances scientifiques approfondies, l'acquisition de compétences auprès du patient, l'apprentissage du travail en équipe, l'introduction au développement professionnel continu... La quatrième année est scindée en deux parties. Le premier semestre fait parti du tronc commun alors que pour le deuxième semestre, l'étudiant choisi sa spécialisation parmi les trois filières de la pharmacie (officine, industrie, internat).

Tout comme le premier cycle, ce deuxième cycle est organisé en enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et stages. La 5^{ème} année est hospitalo-universitaire, les étudiants réalisent un stage de 12 mois à mi-temps.

Le troisième cycle est court ou long selon la filière choisie. Pour la filière courte, il comprend 2 semestres. Pour la filière internat, il comprend 8 semestres après la réussite du concours. Ce troisième cycle est dans tous les cas sanctionné par la soutenance d'une thèse. Il a pour but, d'approfondir les connaissances relatives à la filière choisie et de préparer la thèse en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie. La thèse doit être soutenue au plus tard dans les deux ans suivant la validation du 3^{ème} cycle court.

Notre promotion a débuté ses études avant la réforme de la première année d'étude de 2010-2011. En effet pour la plupart d'entre nous, nous avons été admis en deuxième année pour l'année scolaire 2009/2010. Elle n'a donc pas suivi le schéma décrit ci-dessus mais un schéma légèrement différent décrit par la figure suivante :

Figure n°2 : Etudes de pharmacie avant 2011.



Source : Association National des Etudiants en Pharmacie de France (ANEPF). Schéma des études avant 2010-2011 [en ligne]. Disponible sur : <http://www.anepf.org/etudes-pharmaceutiques-1/schema-des-etudes> (page consultée le 21/07/14).

Le premier cycle était composé des deux premières années d'études. Le deuxième cycle, des 3^{ème} et 4^{ème} années. Une formation commune de base ainsi qu'une formation optionnelle régissaient ces années. Des enseignements théoriques, pratiques, méthodologiques et des stages étaient également présent. En 2003 a été mis en place des enseignements coordonnés (EC) autour d'une classe thérapeutique ou d'une pathologie. Les stages d'une semaine organisés pendant la 3^{ème} et 4^{ème} année visent à mettre en pratique ces EC. Le troisième cycle comportait la 5^{ème} année hospitalo-universitaire et soit, la 6^{ème} année du troisième cycle de pharmacie général (ou cycle court), soit 4 années de spécialisation après la réussite au concours de l'internat. Les programmes d'enseignements ont également évolué mais ils ne seront pas détaillés.

2. Le stage de pratique professionnelle :

Le troisième cycle court comprend des enseignements théoriques ainsi qu'un stage de pratique professionnelle de 6 mois à temps plein et accompli en continu. Il peut être effectué soit dans une officine, une pharmacie mutualiste ou une pharmacie d'une société de secours minière, dont le titulaire ou le pharmacien gérant sont agréés. De façon exceptionnelle il peut être accompli dans une pharmacie à usage intérieur, dans deux officines par période de 3 mois, ou à l'étranger avec l'accord du directeur de l'unité de formation. Il sera complété par 3 mois de stage en France.

La majorité des étudiants qui a choisi la filière officinale effectue son stage dans des officines en ville. D'autre part, le stage peut s'effectuer soit dans un établissement industriel ou commercial dont les activités sont susceptibles de concourir à la formation du pharmacien. C'est ce qui se produit pour les étudiants ayant choisi la filière industrielle.

Les objectifs du stage pratique professionnelle en officine sont définis dans le guide 2014 fourni aux étudiants de la faculté de Grenoble [5]. Les objectifs abordés sont la dispensation du médicament, la préparation du médicament, le conseil et l'éducation pour la santé, les autres compétences (phytothérapie, dermopharmacie, orthopédie, homéopathie...), l'information, la communication, la formation continue, et la gestion de l'officine. Une partie est également consacrée à la relation du stagiaire avec l'équipe officinale et les autres professionnels de santé. C'est la dernière formation pour les étudiants pour leur permettre d'avoir une vision d'ensemble du métier avant de s'engager dans leur nouvelle vie professionnelle.

3. Devenir maître de stage.

Un pharmacien qui souhaite devenir maître de stage doit justifier de 5 ans d'expérience en exercice officinal dont 2 en tant que titulaire ou gérant. Il doit demander un dossier de demande d'agrément auprès du centre régional de l'ordre des pharmaciens dont il dépend. Par la suite, un conseiller maître de stage va visiter l'officine afin d'évaluer si les conditions sont réunies pour accueillir un stagiaire. Ces conseillers sont nommés par le président de l'université parmi des enseignants titulaires du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie avec au moins 3 ans d'expérience, ou des pharmaciens maîtres de stage ayant encadré au moins 3 stagiaires. Les critères d'évaluation sont par exemple la bonne tenue de l'officine, la disponibilité du maître de stage, les documents à disposition, le matériel détenu pour les préparations magistrales et officinales... L'étape suivante est réalisée par le conseil de l'ordre compétent. Il émet un avis qu'il transmet au doyen de la faculté qui le transmettra à son tour au président de l'université. Ce dernier donnera son accord ou non pour la demande d'agrément. [6]

L'agrément de maître de stage est accordé pour une durée de 5 ans. Il est révocable à tout moment. A l'issue de ces 5 ans, la demande doit être renouvelée. Il faut signaler que l'agrément est personnel et lié à un lieu d'exercice.

Une officine peut accueillir en même temps un étudiant en 3^{ème} cycle court et un stagiaire en formation initiale d'initiation.

Pour devenir maître de stage, une charte d'engagement définie par l'arrêté du 17 juillet 1987, modifiée par l'arrêté du 14 août 2003 doit être signée. [7] [8] En effet, le maître de stage s'engage notamment à dégager du temps pour la formation du stagiaire, à donner l'exemple, à transmettre son savoir...Il se doit également de concourir à la mise à jour de ses connaissances par la formation continue et d'associer le stagiaire au suivi thérapeutique des

patients et à la pratique de l'opinion pharmaceutique, en lui faisant prendre conscience de son rôle d'acteur de santé publique. Il s'engage enfin à respecter le barème d'indemnisation des étudiants en pharmacie en stage de 6ème année. L'étudiant ne doit pas compenser un manque de personnel au sein de l'officine.

Pour encadrer l'étudiant le maître de stage peut nommer un pharmacien adjoint comme maître de stage adjoint. La désignation est écrite et l'adjoint doit justifier d'une expérience d'au moins 3 ans d'exercice officinal. Il participera à l'encadrement du stagiaire, pourra donner son avis concernant l'étudiant et participer à des jurys d'évaluation de stage. Il doit être souligné que la charte d'engagement s'applique également au maître de stage adjoint.^[6]

Au même titre que les étudiants, il existe un guide destiné aux maîtres de stage qui définit leurs objectifs. Le maître de stage se doit d'être un exemple car il influence l'étudiant par son comportement. Il doit apprendre à son étudiant à maîtriser l'acte de dispensation dans sa globalité (respecter la confidentialité, identifier la personne, analyser une demande sur prescription ou non, analyser les posologies, interactions...). D'autre part il doit initier l'étudiant à la gestion globale d'une officine (gestion des produits de santé, comptabilité, gestion du tiers-payant, droit du travail..). Ce guide conseille également d'effectuer un bilan avec l'étudiant tous les 2 mois.^[6]

4. Evaluation des stages au cours du temps.

Malheureusement, peu d'études sont disponibles concernant les études de pharmacie ou les stages présents dans le cursus. Le comité national d'évaluation des établissements publics

à caractère scientifique, culturel et professionnel (CNE) a publié en juin 1998 un rapport d'évaluation concernant la formation des pharmaciens en France. [4]

Concernant les enseignants, le comité regrette qu'une grande partie des postes soient occupés par des scientifiques non pharmaciens. Une des causes de cette situation est le renouvellement difficile du corps de métier. D'autre part, beaucoup de disciplines doivent être enseignées ce qui conduit parfois à une part inégale d'heures consacrées à leurs enseignements. En effet, certaines matières qui ont toute leur importance voient leurs nombres d'heures diminuer et à contrario d'autres matières sont sur représentées (chimie minérale et organique...). Ensuite, il est décrit que dans de nombreuses unités de formation et de recherche (UFR) le nombre d'intervenants extérieurs diminue voire disparaît alors que ce type d'instruction est très enrichissant. Cela permet une professionnalisation des enseignements. Enfin, l'auto-apprentissage doit être favorisé par rapport aux trop nombreux contrôles de connaissances.

Du côté des étudiants, le CNE a conduit deux enquêtes : une en juin 1997 et une en octobre 1997. Le peu de réponses obtenues n'a pas permis d'études statistiques mais seulement d'avoir un aperçu du degré de satisfaction des étudiants concernant leur cursus. Ils trouvent de manière unanime que l'enseignement reçu est beaucoup trop théorique et le qualifie de « bourrage de crâne ». Il ne serait pas assez axé sur les pathologies et les médicaments. Concernant les travaux pratiques, les étudiants souhaitent qu'ils soient plus rapprochés des cours et de la pratique professionnelle. Ils accordent une grande importance aux travaux dirigés et aimeraient voir leur place grandir au sein des études. Une minorité est satisfaite de l'enseignement reçu quant à la préparation à la pratique professionnelle. Les étudiants souhaitent avoir des stages plus fréquents, plus diversifiés et obligatoires. La 5^{ème} année hospitalo-universitaire obtient un avis globalement favorable.

Une thèse s'est attelée aux problèmes des études et du stage de pratique professionnelle.^[3] Elle a été réalisée auprès d'étudiants en 6^{ème} année officine de la faculté de Nancy. La majorité des étudiants a trouvé la durée du stage suffisante mais regrettent le manque de familiarisation avec la gestion et la comptabilité. Ils pensent également que certains enseignements sont trop denses comme la chimie thérapeutique au détriment du conseil ou des interactions médicamenteuses par exemple. Le fait que certains enseignants soient trop éloignés de la pratique officinale semble être un point sensible.

Dernièrement, c'est l'ANEPF qui a publié, en février 2013, une étude sur l'activité et le ressenti des étudiants concernant leurs stages.^[2] Cette étude a abordé tous les stages de la 1^{ère} à la 6^{ème} année et pour toute la France. 853 étudiants ont répondu concernant le stage de pratique professionnelle. Ils trouvent que la formation a été trop légère concernant la comptabilité, la gestion, l'homéopathie, les médicaments vétérinaires, le maintien à domicile... D'autre part, ils souhaiteraient avoir davantage de contact avec leur maître de stage, les grossistes, comptables... Un calendrier énumérant les objectifs de l'étudiant et aménageant le temps que le maître de stage devrait consacrer à son stagiaire semble être une bonne idée. Ce serait une manière de s'assurer que tous les aspects que souhaitent aborder l'étudiant soient effectivement vus, comme un journal de bord. En effet, il est difficile de pouvoir quantifier le temps passé à l'encadrement au cours du stage. Malgré ces points négatifs, le dernier stage de 6^{ème} année est indispensable et force est de reconnaître que tout ne peut être vu en 6 mois. Le taux de satisfaction est globalement important.

Chapitre 2 : Matériel et méthode

1. Questionnaires destinés aux étudiants.

La population ciblée par cette étude est la promotion 2008-2014 de la faculté de pharmacie de Grenoble se destinant à la filière officinale soit un échantillon de 52 étudiants stagiaires de 6^{ème} année officine. Deux questionnaires ont été élaborés en tenant compte des objectifs officiels du stage de pratique professionnelle définis dans le guide de stage distribué à chaque étudiant. Chaque questionnaire se compose de quatre parties : une première de présentation, la seconde cible les connaissances fondamentales du stagiaire, la troisième ses connaissances pratiques, son savoir-faire et la dernière partie porte sur l'attitude, le comportement, le « savoir-être ». Chaque partie comporte plusieurs items qui abordent le sujet en détail.

Dans la partie connaissances fondamentales, l'étudiant utilise une échelle de Likert graduée de 1 à 4 pour évaluer l'importance de chaque item dans la pratique officinale selon les équivalences suivante :

- 1 : pas du tout important
- 2 : moyennement important
- 3 : important
- 4 : extrêmement important

En parallèle, l'étudiant évalue ses connaissances fondamentales dans ces mêmes domaines en s'aidant de l'échelle suivante :

- 1 : très insuffisant
- 2 : insuffisant
- 3 : satisfaisant
- 4 : très satisfaisant

Dans la partie « savoir faire », l'étudiant utilise une échelle de Likert graduée de 1 à 4 pour évaluer l'importance de chaque item dans la pratique officinale selon les équivalences suivante :

- 1 : pas du tout important
- 2 : moyennement important
- 3 : important
- 4 : extrêmement important

En parallèle, l'étudiant évalue ses compétences dans ces mêmes domaines en s'aidant de l'échelle suivante :

- 1 : pas du tout capable
- 2 : moyennement capable
- 3 : capable
- 4 : tout à fait capable

Dans la partie « savoir être », l'étudiant évalue avec quelle facilité il pense appréhender la relation avec le patient et avec l'équipe officinale de 1 (pas du tout à l'aise) à 4 (très à l'aise).

Les réponses 1 et 2 seront considérées comme négatives et les réponses 3 et 4 comme positives lors de l'interprétation des résultats. En complément de ce mode de réponse, chaque partie s'achève par une question libre rédactionnelle.

Pour préparer et rédiger nos questionnaires, les techniques d'enquête, méthode et exercices corrigés ont été utilisées.^[9] D'autre part les questionnaires ont été conçus sur un modèle d'auto-évaluation dans lequel la personne interrogée va s'auto-analyser. Nos questionnaires ont été conçu grâce à un logiciel, gratuit, en ligne « Eval & Go ».^[10] Il permet de réaliser des questionnaires en ligne et de récupérer les résultats obtenus. Un lien est envoyé par mail à la population étudiée qui les redirige directement sur le questionnaire. Lorsque toutes les réponses sont validées, le site récupère et enregistre les données qui pourront être exploitées.

Avant de l'envoyer aux personnes ciblées par l'étude, le 1^{er} questionnaire a été testé. Ce test nous a permis de vérifier que toutes les questions étaient compréhensibles, l'outil facile d'utilisation et de savoir combien de temps cela demandait. Nous l'avons donc envoyé par mail à trois étudiants de la filière internat pour qu'ils nous donnent leur avis en toute objectivité. Il a ensuite été validé par notre maître de thèse avant d'être diffusé.

Il a été décidé avec notre directeur de thèse de nous cantonner aux étudiants grenoblois car les informations recueillies seraient plus facilement exploitables. De plus, il sera plus facile d'analyser les résultats à la lumière d'un système éducatif que nous connaissons et que nous avons pratiqué.

Les étudiants ont commencé leur stage le 2 décembre 2013. Le 1^{er} questionnaire a été envoyé par mail accompagné d'un message expliquant notre démarche, le 2 décembre 2013 et les étudiants ont eu jusqu'au 16 décembre 2013 pour y répondre. Le but de cette première partie est de savoir quels sont les domaines dans lesquels l'étudiant se sent compétent après une formation de 6 ans à la faculté de pharmacie et ceux dans lesquels il a des lacunes. Le premier questionnaire diffusé en début de stage pourrait être un outil qui permet d'organiser son stage de manière motivante et efficace en mettant en lumière les points à approfondir en stage.

Le stage s'est achevé le 31 mai 2014, le questionnaire post-stage a été diffusé de la même manière, par mail. Il a été envoyé le 12 mai 2014 et les étudiants ont eu deux semaines pour y répondre. Ce second questionnaire nous permettra d'appréhender la progression du stagiaire au cours des 6 mois de stage, et de se pencher sur le ressenti des étudiants confrontés pour la première fois à une immersion professionnelle.

L'objectif final étant d'une part de faire un état des lieux de nos compétences, de connaître notre degré d'intérêt pour celles-ci et de savoir si notre enseignement est en définitive adapté à notre pratique professionnelle. Cette étude devrait nous permettre de créer un outil pratique, propre à chaque étudiant tel qu'un journal de bord qui serait alimenté à la fois par le stagiaire et par le maître de stage et qui leur servirait de trame tout au long des 6 mois.

2. Questionnaire destiné aux maîtres de stage.

La deuxième partie de notre étude s'articule autour des maîtres de stage (MDS). L'étude cible les maîtres de stage des étudiants de 6^{ème} année officine de la faculté de Grenoble. En théorie l'échantillon ciblé devrait être de 52 maîtres de stage mais seulement 44 adresses e-mail ont pu être récupérées.

Un questionnaire a été réalisé et il comporte 3 parties. L'une de présentation, une seconde concernant la préparation du stage (guides, réunions d'information à la faculté...) et la dernière sur la progression de l'étudiant.

Dans la partie concernant la progression de l'étudiant, le maître de stage a évalué son stagiaire dans différents domaines de 1 (aucune progression) à 4 (nette progression).

D'autre part, ils ont évalué la facilité avec laquelle les stagiaires ont abordé certaines situations de 1 (pas du tout facile) à 4 (extrêmement facile).

Ce questionnaire a été conçu à l'aide du même logiciel que pour les étudiants.^[10] Le lien du questionnaire en ligne a été envoyé sur l'adresse e-mail des officines concernées accompagné d'un message expliquant notre démarche. Le questionnaire a été diffusé le 16 mai 2014 et les maîtres de stage ont eu deux semaines pour y répondre.

Cette partie de notre travail va nous permettre de nous intéresser au regard que les pharmaciens portent sur leur rôle de MDS ainsi que sur leurs stagiaires. De plus, il pourra nous renseigner sur les difficultés rencontrées par les MDS (demande ou renouvellement d'agrément, manque d'encadrement, manque d'outils pédagogiques...) dans leur pratique. Le but est que les MDS formulent leurs attentes et réfléchissent à la fonction qu'ils endossent.

Chapitre 3 : Résultats

1. Questionnaires destinés aux étudiants.

Lors de l'envoi du premier questionnaire destiné aux étudiants, 41 réponses complètes ont été reçues sur 52 questionnaires envoyés. Cela correspond à un taux de participation de 79%. Concernant le deuxième questionnaire destiné aux étudiants diffusé à la fin du stage de pratique professionnelle, 30 réponses complètes ont été reçues sur 52 questionnaires envoyés soit un taux de participation de 58%.

Les tableaux et figures suivants décrivent les réponses obtenues à chaque question posées dans les différents questionnaires.

1.1 A propos des répondants

La population étudiée a en moyenne 24 ans et déjà une expérience professionnelle car plus de 85 % des étudiants a atteint le pallier fatidique de 350 heures de travail en officine et cela dans plusieurs pharmacies différentes.

Ce cap valorise l'investissement de l'étudiant et sa volonté d'approfondir ses compétences en travaillant en parallèle de ses études. Les étudiants peuvent commencer à dispenser des médicaments dès leur 2^{ème} année d'étude validée et la majorité d'entre eux choisit de débiter leur expérience à ce moment là.

Même si ces emplois étudiants sont indépendants de la faculté, ils conditionnent le choix des stages. En effet, plus de 40 % des étudiants ont réalisé leur stage dans une officine où ils avaient déjà exercé. D'autre part nous apprenons que les stages ont été effectués, dans

l'ordre décroissant, dans des pharmacies de quartier, de centre ville, rurale et enfin en minorité en centre commercial.

1.2. A propos du contenu et du déroulement du stage

1.2.1. Avez-vous connaissance du guide de stage de pratique professionnelle en officine ?

Avant de débiter le stage, 18 étudiants soit 44 % avaient connaissance du guide de stage de pratique professionnelle en officine. Nous apprenons par la suite que 19 étudiants soit 63 % des répondants se sont servis de ce guide durant les 6 mois.

1.2.2. Avez-vous une idée concrète des objectifs du stage ?

28 étudiants soit 68 % d'entre eux avaient une idée concrète des objectifs de ce dernier stage avant de le débiter.

1.2.3. Selon vous, combien de fois est-il nécessaire de rencontrer son maître de stage pour faire un bilan ?

18 étudiants soit 48 % ont répondu plus de 3 fois. A la fin du stage, nous avons cherché à savoir combien de fois les étudiants avaient réellement rencontré leur maître de stage. Voici les résultats obtenus :

Tableau I : Bilans réellement effectués au cours du stage.

Nombre de rencontre	0	1	2	3	> 3
Nombre d'étudiants	7	6	9	4	4
Pourcentage	23.3	20	30	13.3	13.3

1.2.4. Selon vous, la rémunération du stagiaire de 6^{ème} année officine (montant brut mensuel de 524.15€) vous semble :

Que la question soit posée en début ou fin de stage, la réponse des étudiants s'avère être la même. La rémunération est perçue comme insuffisante voire très insuffisante pour 85 % des interrogés. Pour illustrer leur réponse, les étudiants relèvent l'inadéquation entre les heures passées à l'officine et le travail fourni comme un membre à part entière de l'équipe d'autant plus en fin de stage où ils sont normalement autonomes.

D'autre part, le fait que les étudiants aient déjà travaillé tout au long de leur cursus les fait passer du statut d'employé rémunéré au coefficient 300 de la grille de salaire quand ils ont passé 350 heures de travail (soit un taux horaire brut de 12.78€) à celui de stagiaire ce qui est souvent mal ressenti.

Enfin, les étudiants pensent que ce bas salaire engendre des dérives au sein des officines qui reçoivent des stagiaires pour combler un manque de personnel à bas coût. Cependant, si les étudiants sont réellement considérés comme stagiaire, que le maître de stage prend du temps pour eux, la rémunération est perçue comme correcte.

1.2.5. Avez-vous disposé d'un espace de travail approprié ?

19 étudiants soit 63 % des répondants ont bénéficié d'un espace de travail au sein de leur officine.

1.2.6. Avez-vous eu accès aux outils de travail tels que : ouvrages de référence, internet, documentation diverse ?

25 étudiants soit 83 % ont eu un accès satisfaisant aux outils de travail comme des ouvrages de référence, internet et documentation diverse.

1.2.7. Pensez-vous que l'environnement de travail de votre officine est propice à un stage ?

26 étudiants soit 86 % d'entre eux estiment que l'environnement de travail de leur officine est propice à un stage.

1.2.8. Qui vous a majoritairement accompagné durant le stage ?

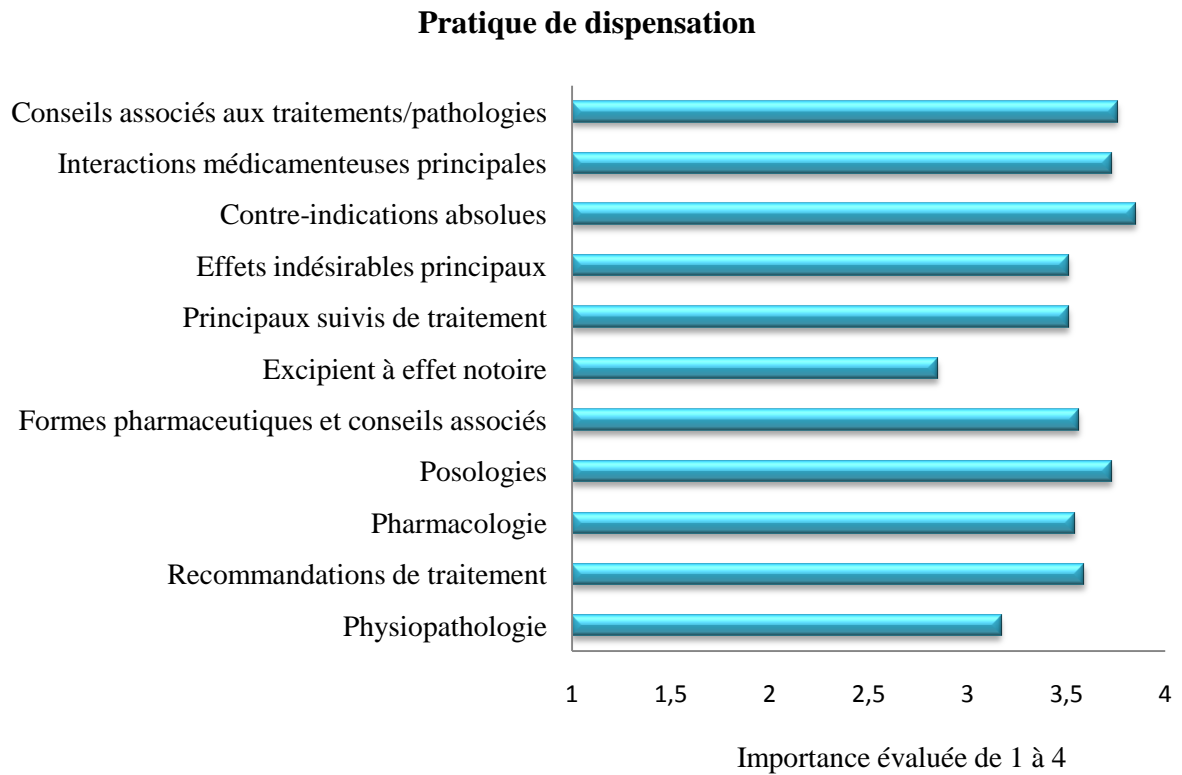
Il a été demandé aux étudiants de décrire l'encadrement reçu pendant leur stage. La répartition est la suivante : 67 % d'encadrement par l'équipe officinale et 33 % directement par le maître de stage. Les étudiants sont relativement satisfaits de cet accompagnement. En effet, sur une échelle de 1 (pas du tout satisfait) à 4 (très satisfait) la moyenne des réponses se situe à 2.97. Une question ouverte a permis de faire ressortir différents points. Les étudiants ont été pris en charge majoritairement par l'équipe officinale mais le maître de stage est tout de même présent et prêt à transmettre son savoir. Le manque de temps a souvent pris le dessus sur la bonne volonté de tous les membres de l'équipe. Il reste cependant des étudiants qui décrivent ne pas avoir été considérés comme stagiaire mais comme membre de l'équipe ce qui a empiété sur leur apprentissage.

1.3. A propos des connaissances fondamentales.

En ce qui concerne l'importance accordée à chaque item par les étudiants, seules les réponses avant le stage ont été considérées car il n'y avait pas de différence significative avec les réponses après le stage.

1.3.1 A propos de votre pratique de dispensation.

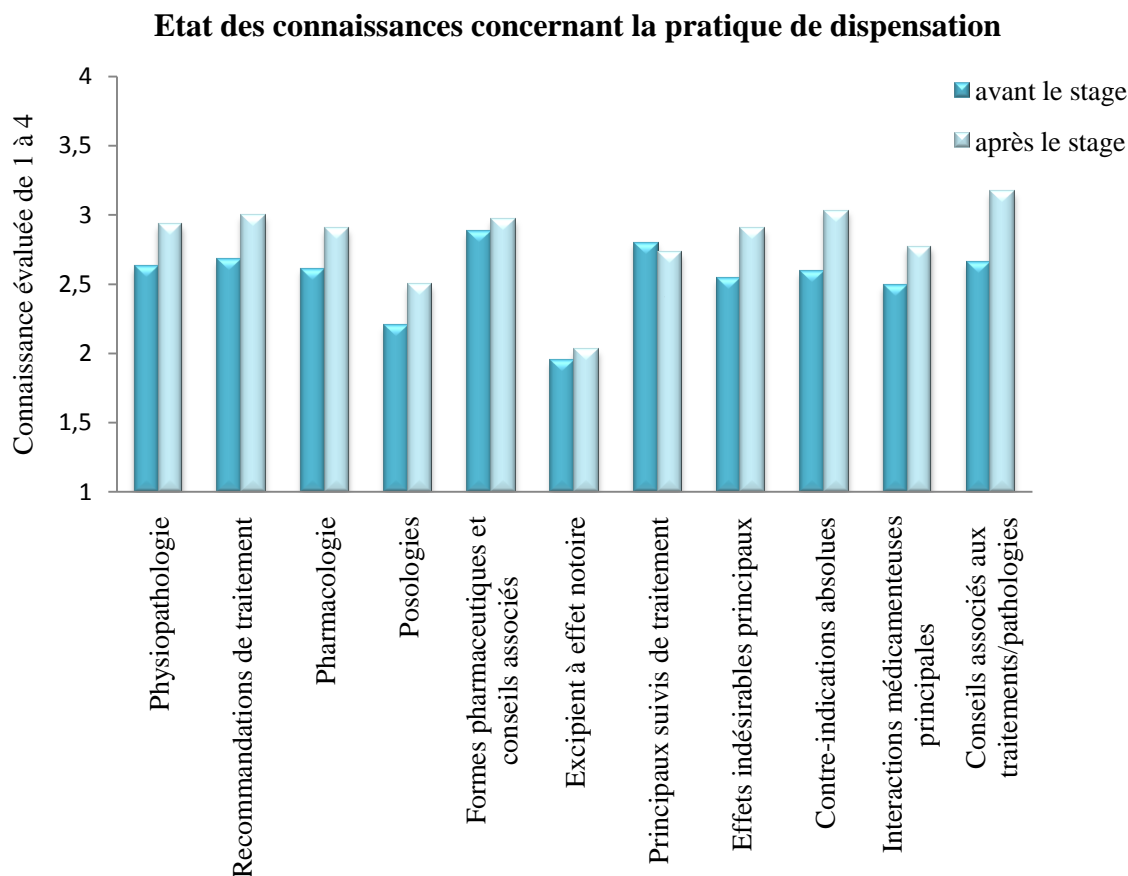
Figure n°3 : Importance accordée à la pratique de dispensation.



Pour cette première question, tous les items semblent être importants aux yeux des étudiants hormis les excipients à effet notoire qui restent derrière.

L'évolution des connaissances concernant ces mêmes items tout au long du stage est décrite dans la figure suivante :

Figure n°4 : Evolution des connaissances concernant la dispensation.

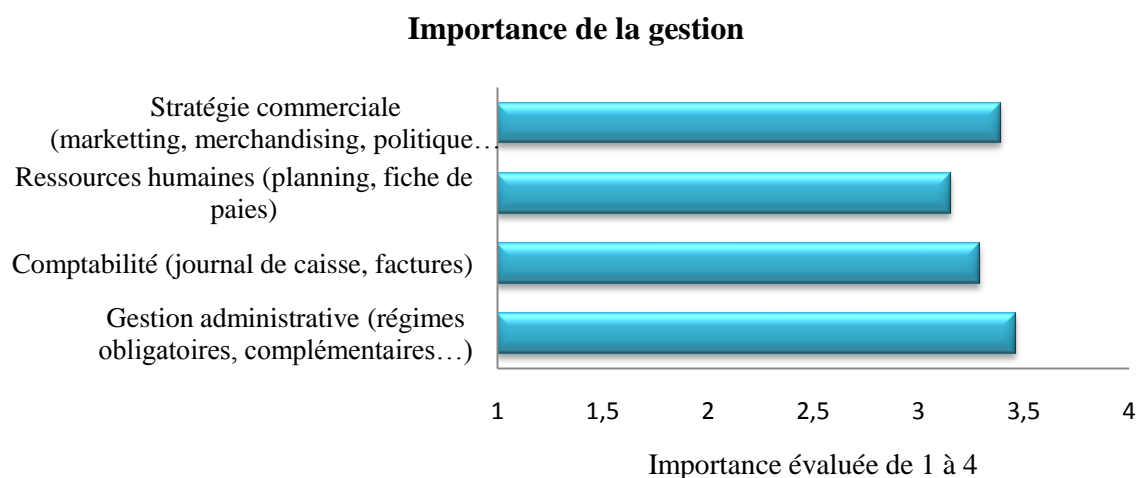


Ces résultats vont de pair avec le premier graphique. En effet, les items où les étudiants ont le plus de connaissances correspondent à ce qui est le plus important pour eux. Il faut noter que leurs connaissances se sont approfondies au bout de 6 mois de stage. Les plus grandes progressions concernent les conseils associés aux traitements et les contre-indications absolues. Les excipients à effet notoire restent un domaine délaissé et la progression est faible.

Dans tous les cas, tous les étudiants considèrent savoir où chercher l'information quand ils en ont besoin.

1.3.2 A propos de la gestion.

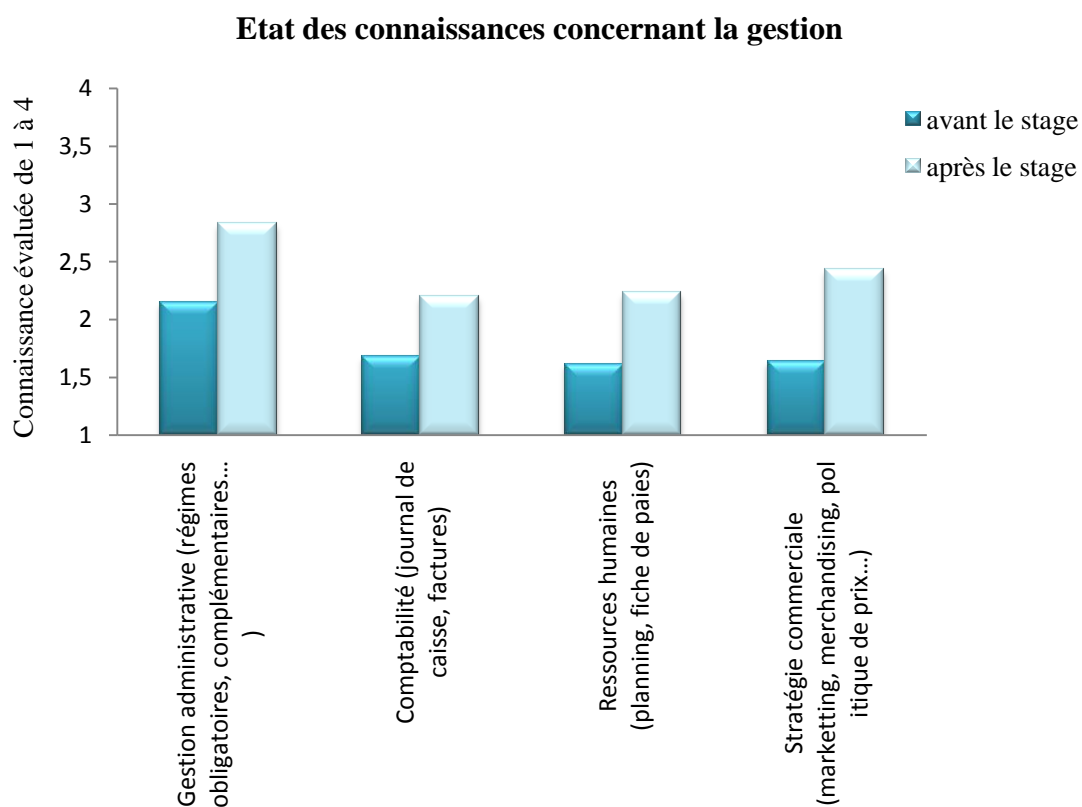
Figure n°5 : Importance accordée à la gestion



La gestion semble être un pan important pour les étudiants puisque ils estiment tous les items au dessus de 3.

Concernant l'état de leur connaissance et son évolution, les résultats sont décrits ci-dessous :

Figure n°6 : Evolution des connaissances concernant la gestion.



Bien que la gestion semble intéresser nombre d'étudiant, ce n'est pas là qu'ils sont les plus à l'aise. Ils ont cependant évolué favorablement dans ce domaine même si l'évaluation après le stage ne dépasse pas le niveau 3.

1.3.3. A propos du droit.

Figure n° 7 : Importance accordée au droit.

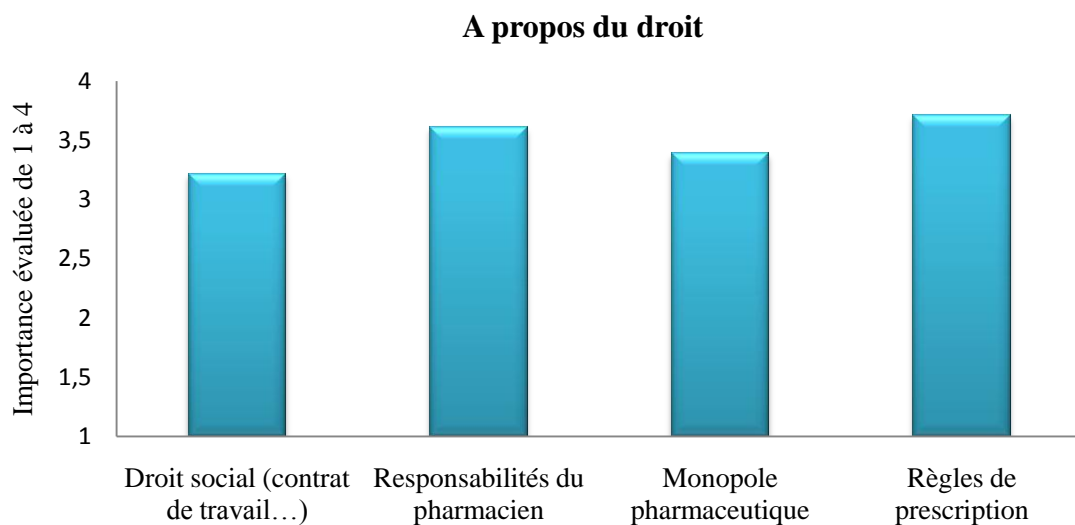
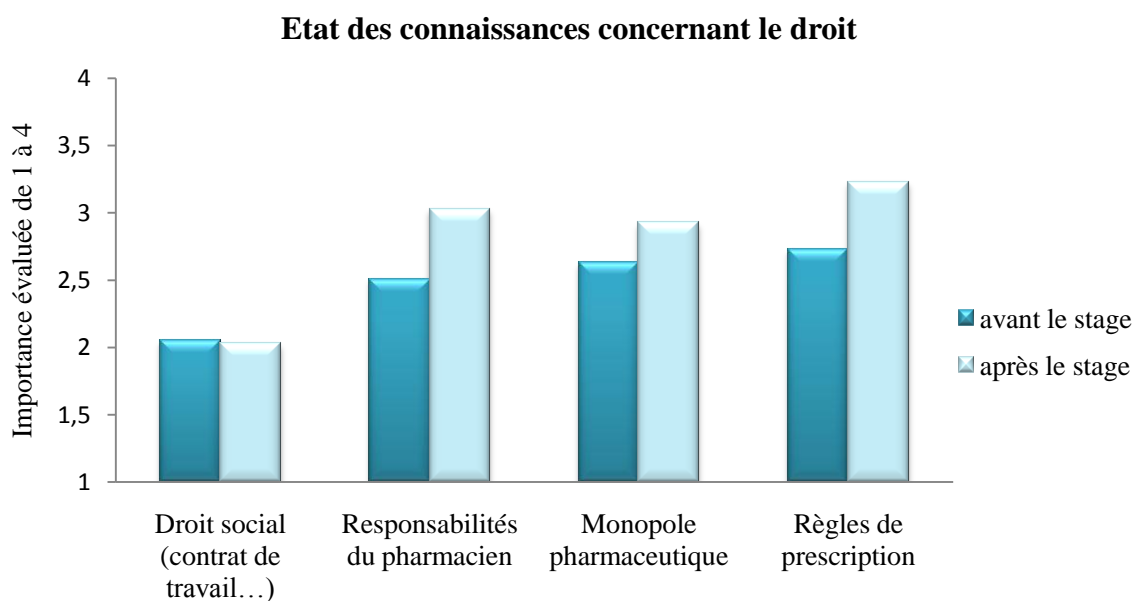


Figure n°8 : Evolution des connaissances concernant le droit



1.3.4. Pensez-vous que l'enseignement dispensé durant ces 6 années d'études vous permet d'appréhender sereinement ce stage ?

Cette question ouverte fait ressortir très largement que l'enseignement dispensé est très théorique. Les étudiants regrettent le manque de stage tout au long du cursus, de mise en pratique notamment en validation d'ordonnance. Les enseignements coordonnés sont appréciés mais les étudiants estiment toujours qu'il manque une mise en application des connaissances. D'autre part, ils regrettent que tous ces domaines soient enseignés indépendamment les uns des autres et non de manière transversale. Les étudiants aimeraient bénéficier d'une « année de révision » qui permettrait de faire le point.

Il ressort à plusieurs reprises que durant les premières années les heures d'enseignement sont réparties de manière disproportionnée. En effet, trop d'heures de travaux pratiques répétitifs, trop d'heures consacrées à des matières considérées comme secondaires telles que les statistiques, hydrologie, chimie... contre des enseignements coordonnés trop courts.

D'autre part, les étudiants déplorent un manque d'enseignement dans différents domaines tels que l'ophtalmologie, la pédiatrie, la gestion, travaux pratiques de galénique.

Il ressort de manière importante que la 5^{ème} année hospitalo-universitaire est indispensable. Elle permet notamment de prendre de la distance avec la vie universitaire et de plonger dans le monde professionnel. L'étudiant se retrouve pour la première fois face à de nouvelles responsabilités. Il découvre de nouveaux domaines, met en pratique les connaissances apprises et est directement en contact avec les prescripteurs et le personnel soignant.

La 6^{ème} année est également appréciée car organisée en ateliers pratiques avec l'intervention de professionnels extérieurs. En effet, c'est un autre point que les étudiants touchent du doigt : ils souhaiteraient plus d'enseignements dispensés par des professionnels qui sont tous les jours sur le terrain.

Enfin, le cursus en pharmacie donne de bonnes bases théoriques, c'est pourquoi beaucoup d'étudiants estiment qu'il est indispensable de travailler en officine pendant le cursus universitaire pour pouvoir aborder plus sereinement le dernier stage.

1.3.5 Pensez-vous avoir enrichi vos connaissances fondamentales durant ce stage ?

A l'unanimité, les étudiants ont tous enrichi leurs connaissances fondamentales grâce aux prescriptions variées, de médicaments connus ou inconnus qui forcent à se plonger dans les ouvrages pour apprendre davantage. D'autre part, il s'avère que les étudiants estiment que les connaissances viennent avec l'expérience même s'ils reconnaissent tous avoir encore beaucoup à apprendre. L'écoute des autres membres de l'équipe officinale est incontestablement un très bon moyen pour apprendre de nouvelles choses, surtout si celle-ci est dynamique et fait l'effort de se former régulièrement. Le point sensible reste la gestion et le droit en officine bien qu'une progression est constatée dans les réponses aux questions posées.

1.4. A propos du savoir faire.

1.4.1. A propos des outils de dispensation

Figure n°9 : Importance des compétences accordée aux outils de dispensation.

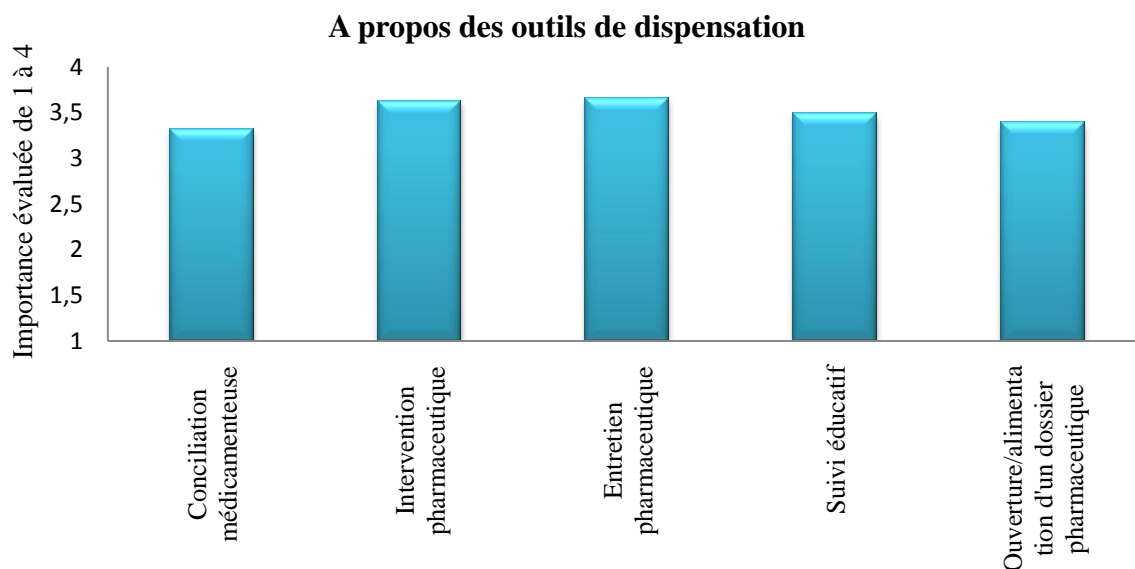
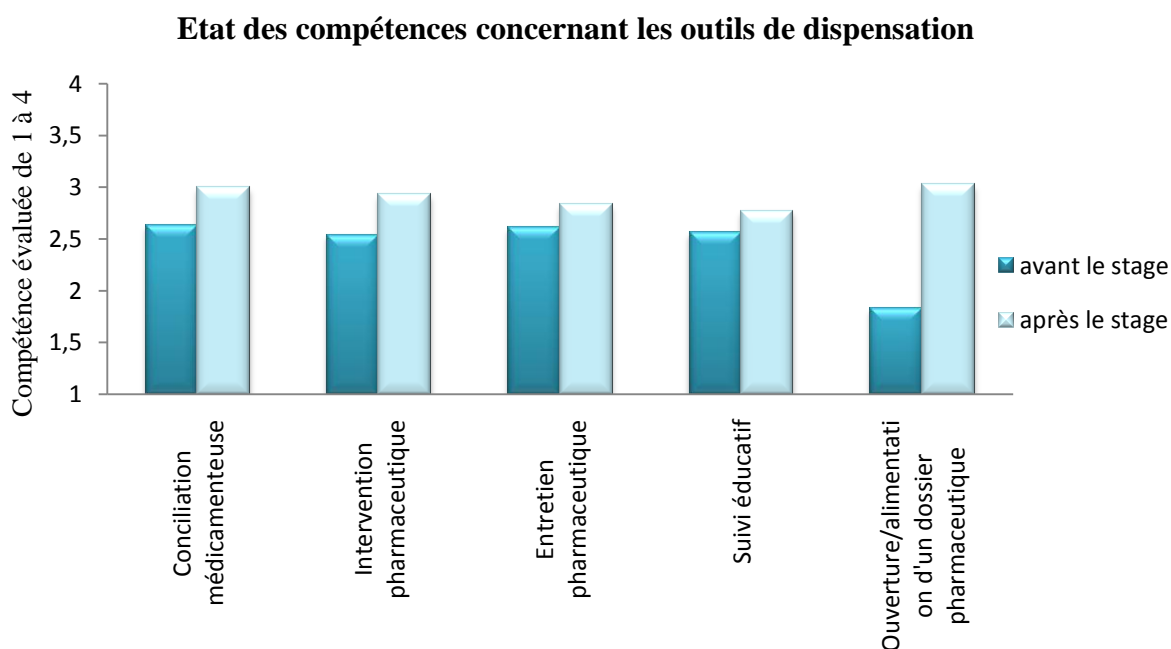


Figure n°10 : Evolution des compétences concernant les outils de dispensation.



Avant le stage, les compétences des étudiants ne dépassaient que de très peu le niveau 2. Il ne l'atteignait même pas pour ce qui est de l'ouverture du dossier pharmaceutique. C'est dans ce dernier domaine que l'évolution est la plus importante après 6 mois de stage.

1.4.2. A propos de la dispensation sur ordonnance de manière générale :

Figure n°11 : Importance des compétences accordée aux étapes de la dispensation

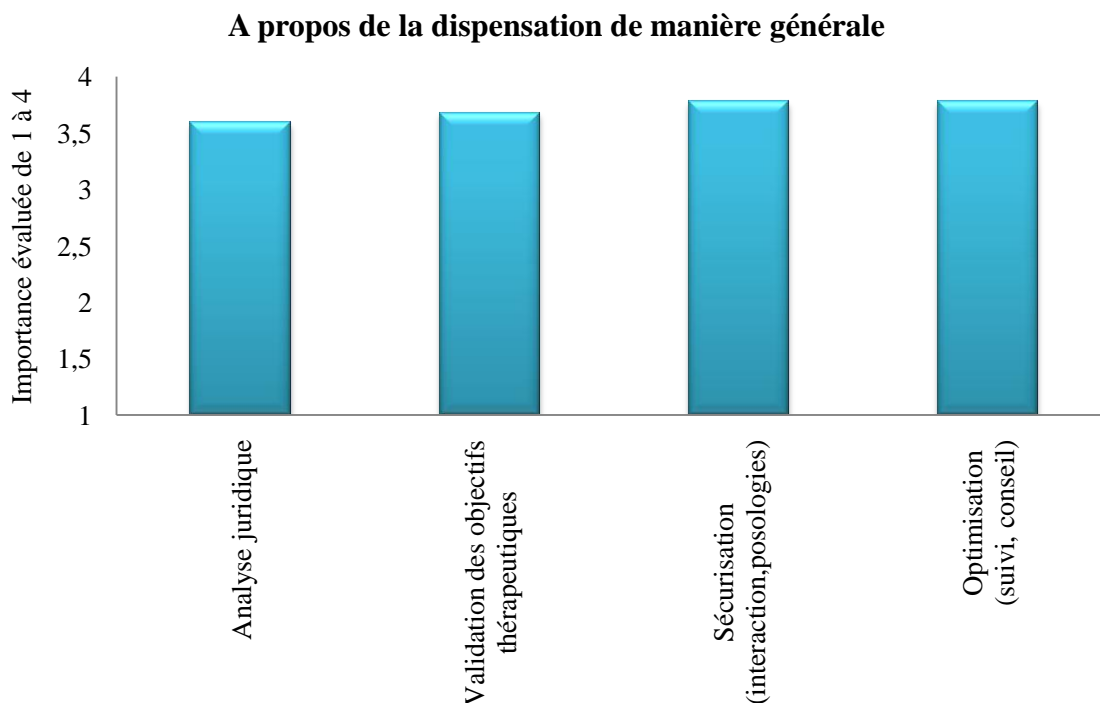
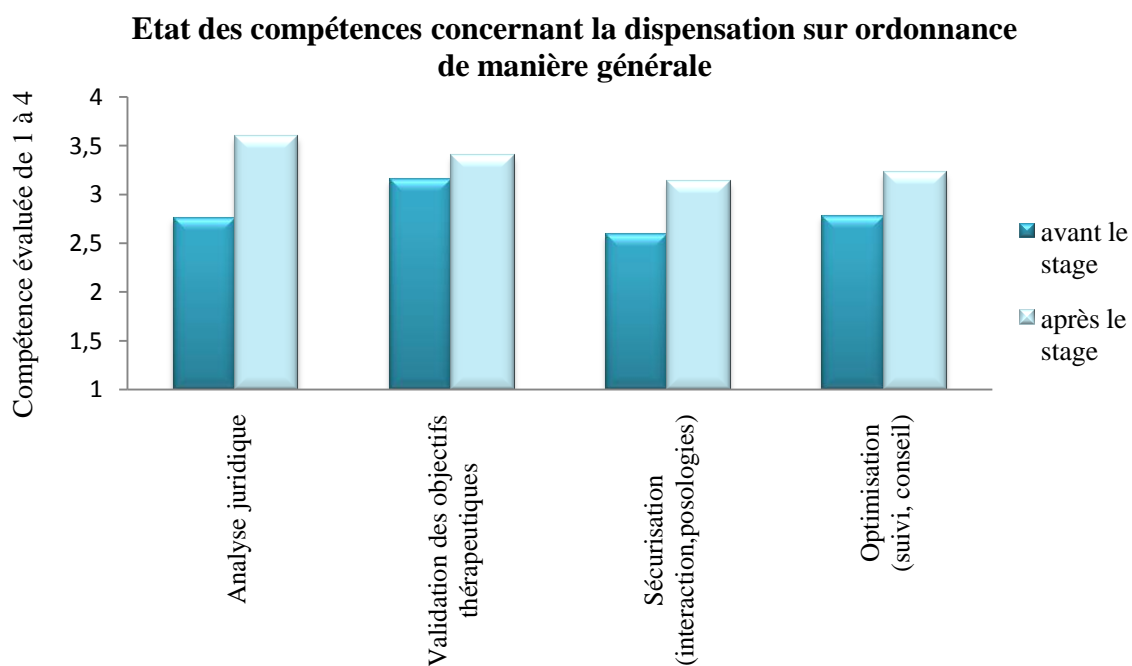


Figure n°12 : Evolution des compétences dans les étapes de la dispensation



1.4.3. A propos de la dispensation de médicament à statut particulier.

Figure n°13 : Importance des compétences dans la dispensation de médicaments à statut particulier

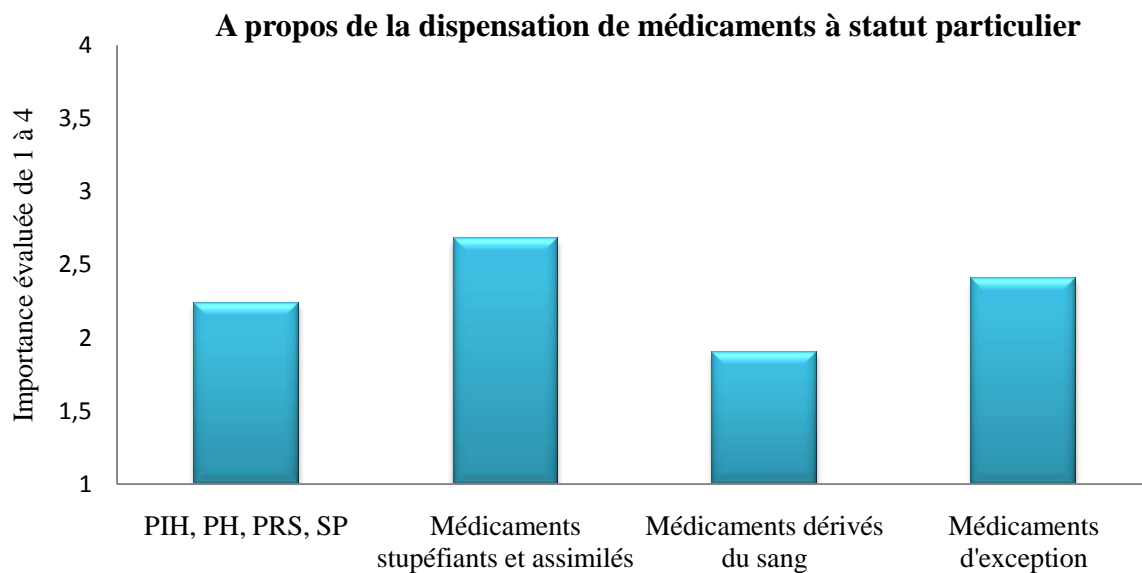
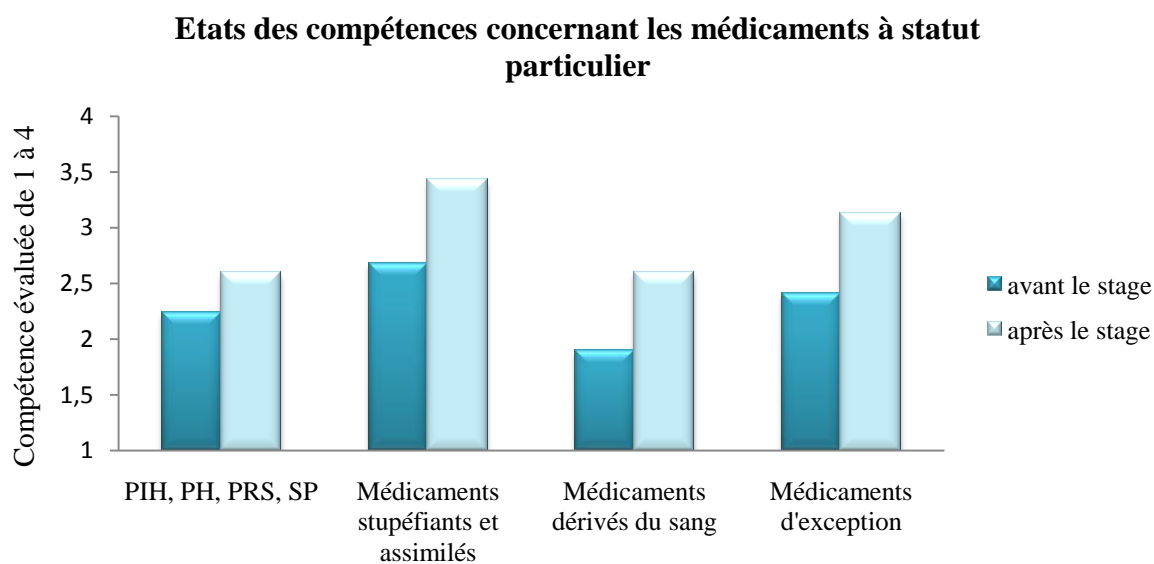


Figure n° 14 : Evolution des compétences dans la dispensation de médicaments à statut particulier



1.4.4. A propos de la dispensation sur conseil (de l'analyse de la demande à la dispensation) :

Figure n°15 : Importance des compétences pour la dispensation sur conseil

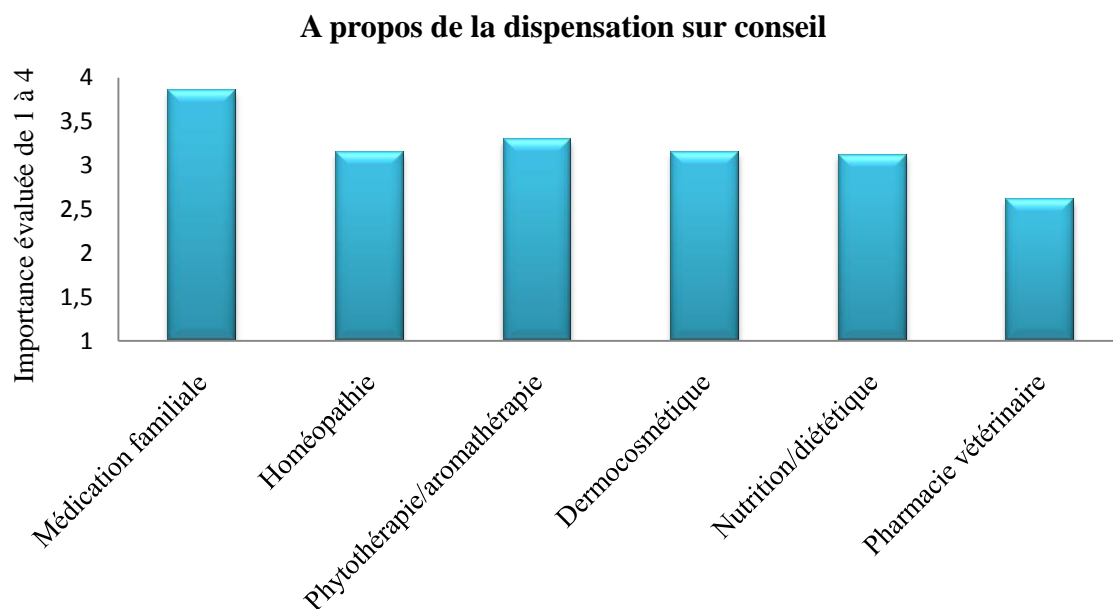
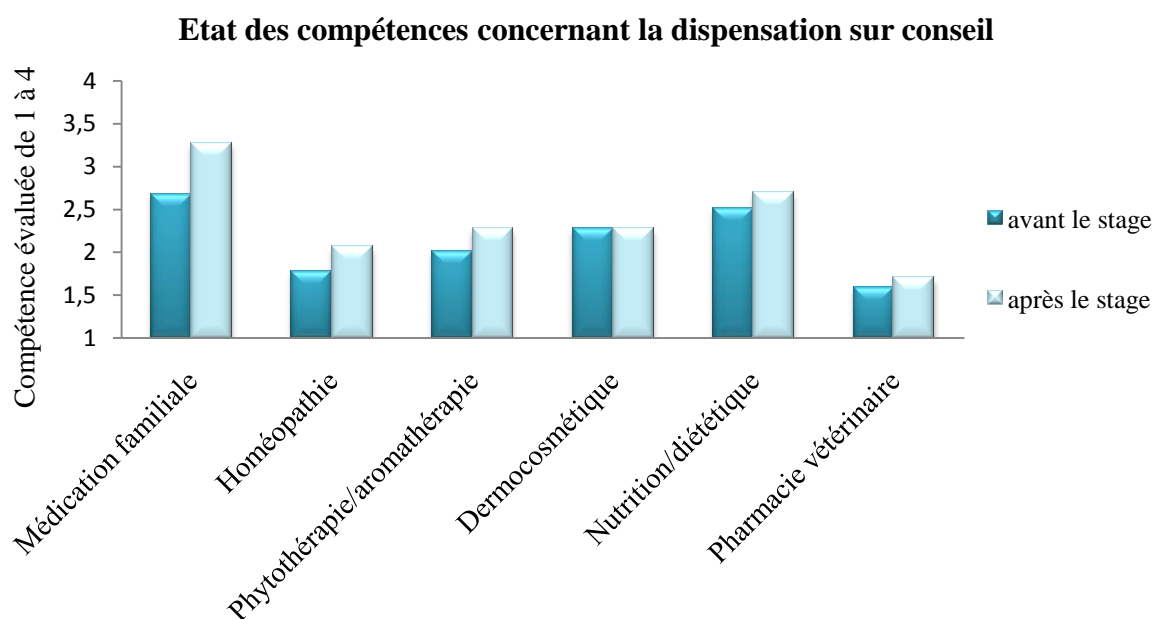


Figure n° 16 : Evolution des compétences dans la dispensation sur conseil



1.4.5. A propos de la dispensation des dispositifs médicaux.

Figure n°17 : Importance des compétences dans les dispositifs médicaux.

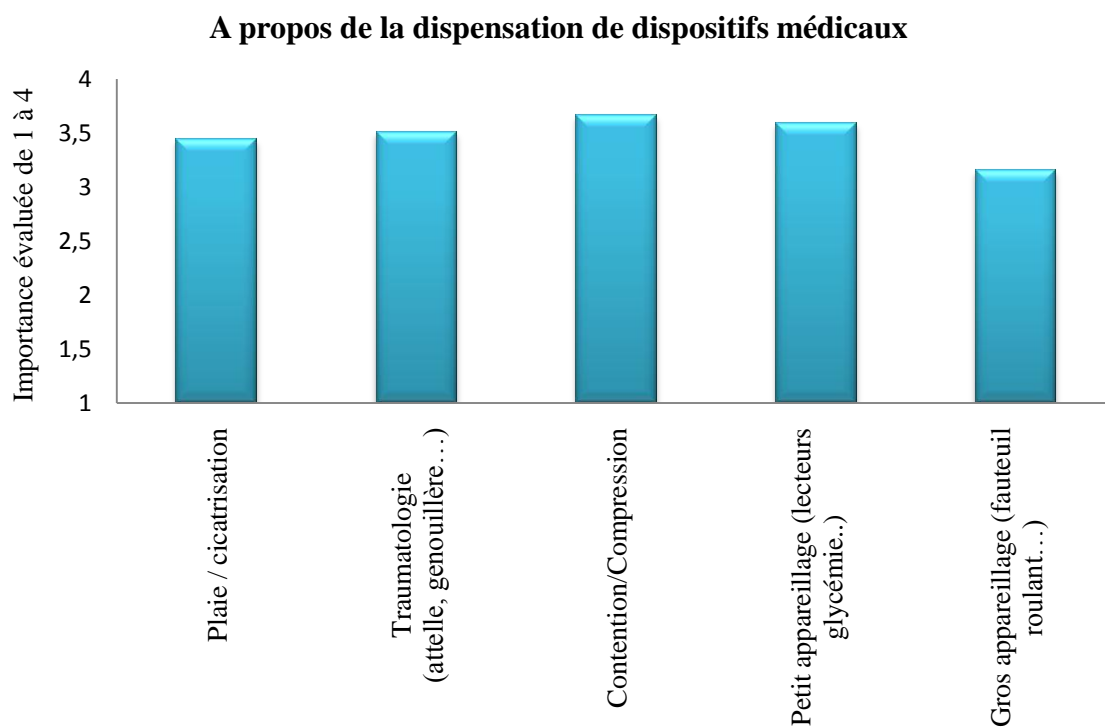
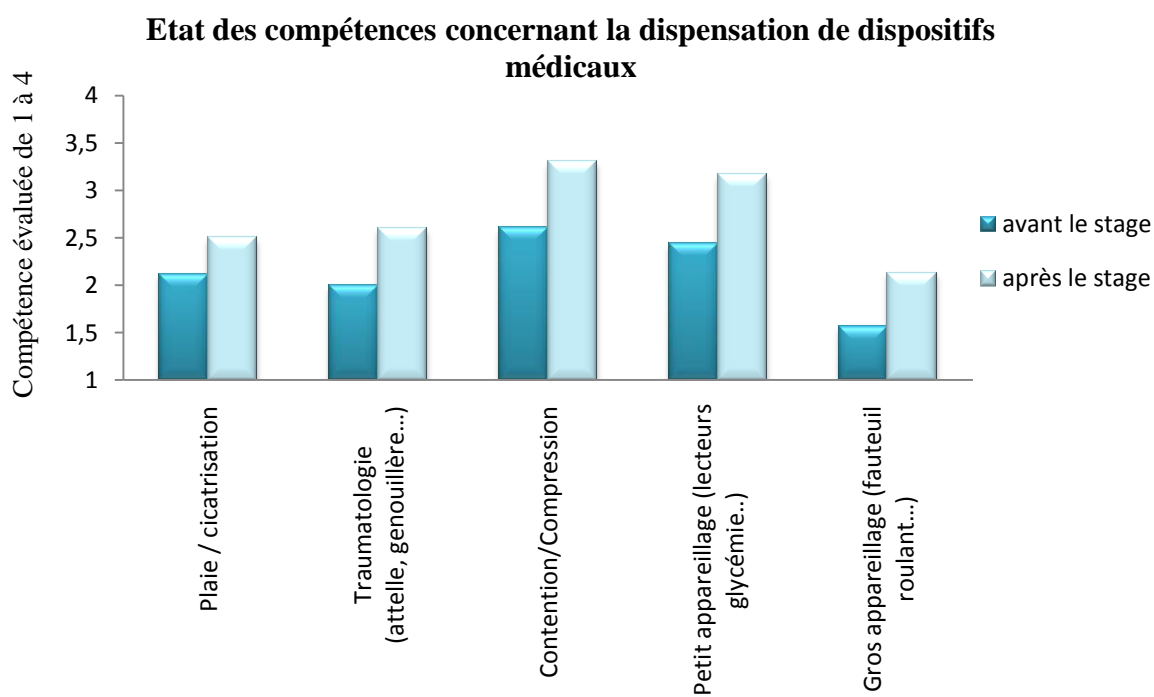


Figure n°18 : Evolution des compétences dans la dispensation de dispositifs médicaux.



1.4.6. A propos des limites du conseil.

Figure n°19 : Importance des compétences dans les limites du conseil.

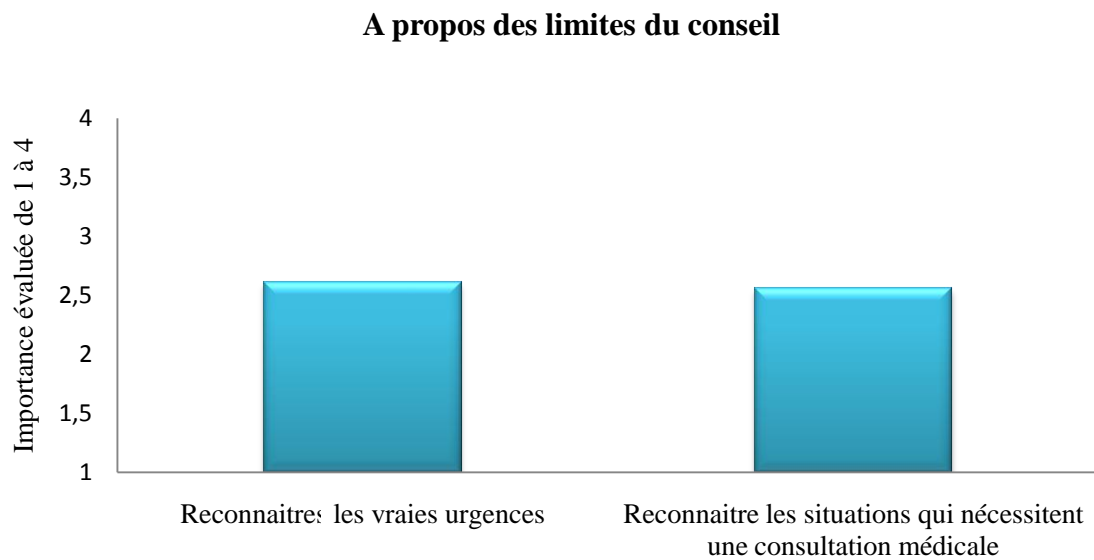
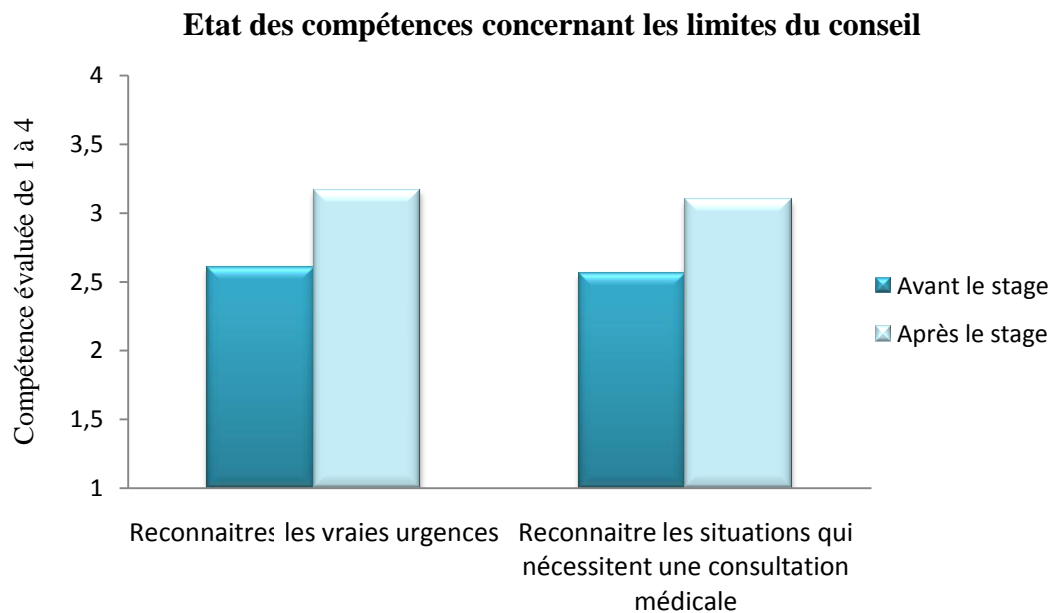


Figure n°20 : Evolution des compétences dans les limites du conseil



1.4.7. A propos des préparations magistrales et officinales.

Figure n°21 : Importance des compétences accordée aux préparations magistrales et officinales.

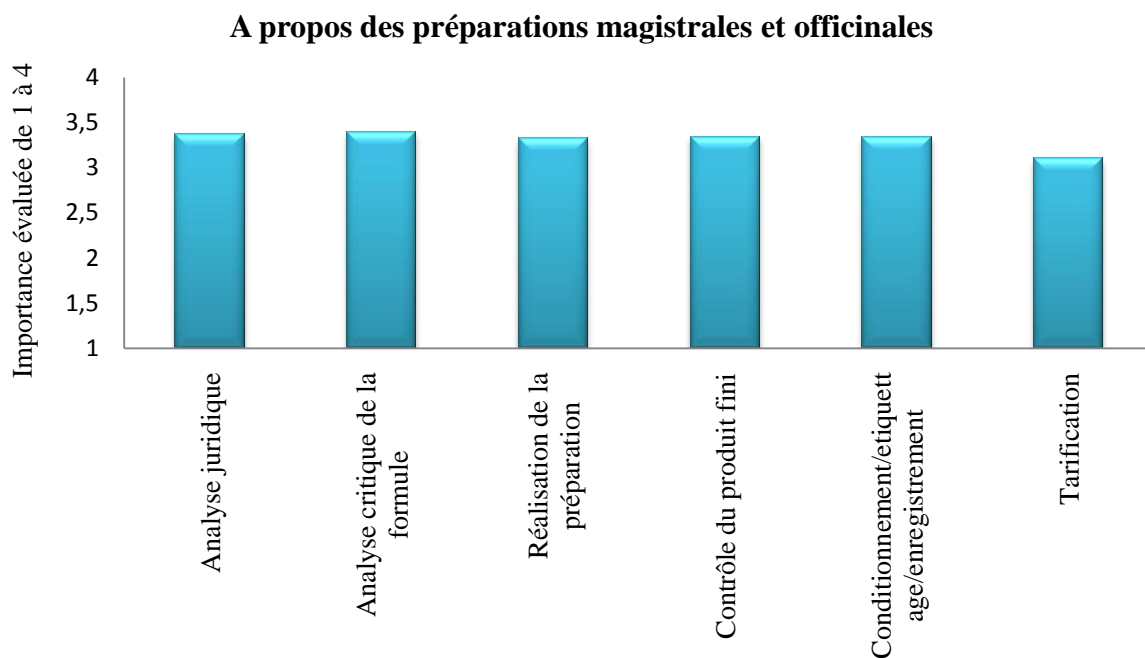
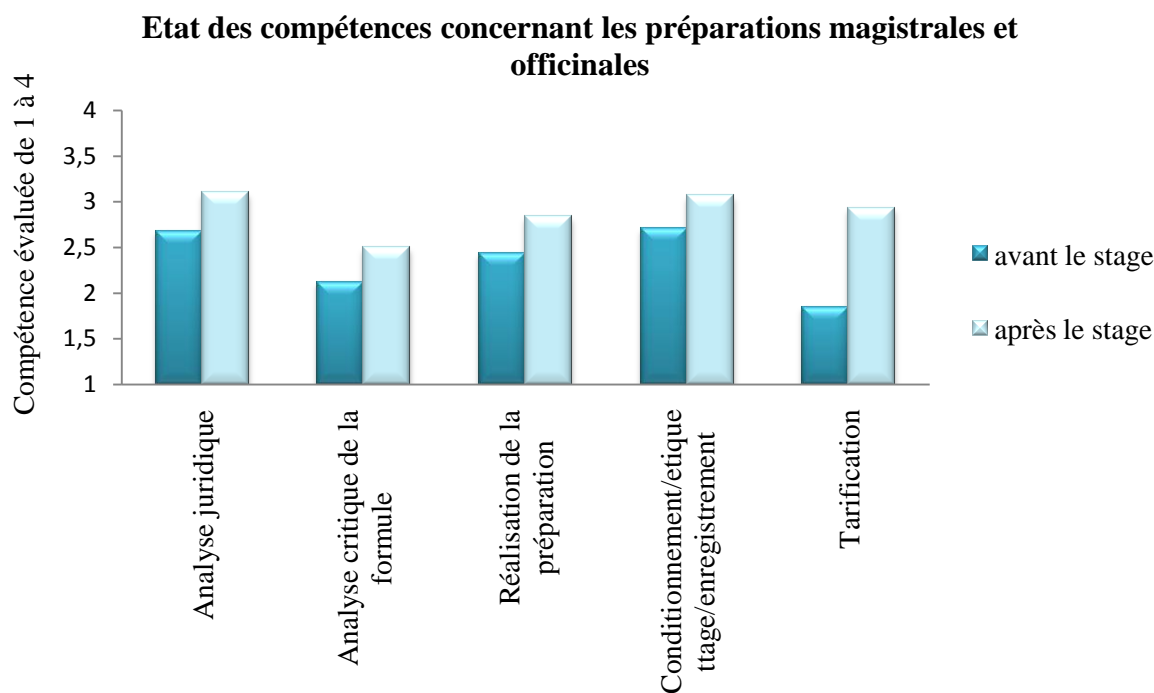


Figure n°22 : Evolution des compétences dans les préparations magistrales et officinales.



L'item « contrôle du produit fini » n'apparaît pas dans la figure 22 car il n'est pas apparu de manière accidentelle dans le second questionnaire, nous n'avons donc pas obtenu de réponses.

1.4.8. A propos de la gestion

Figure n°23 : Importance des compétences dans la gestion.

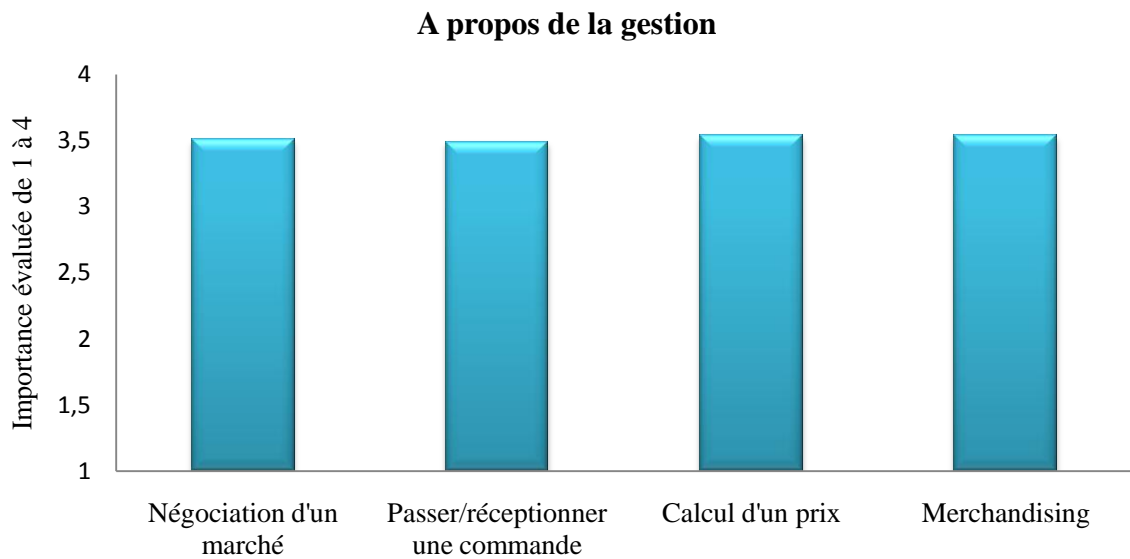
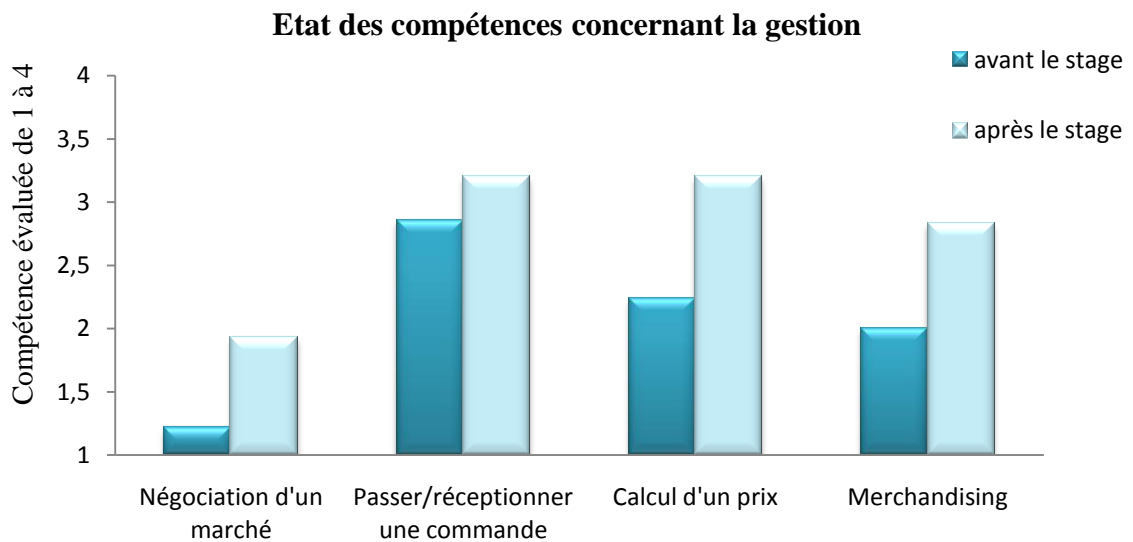


Figure n°24 : Evolution des compétences dans la gestion.



1.4.9. A propos des plantes et champignons.

Figure n°25 : Importance des compétences dans la reconnaissance des plantes et champignons.

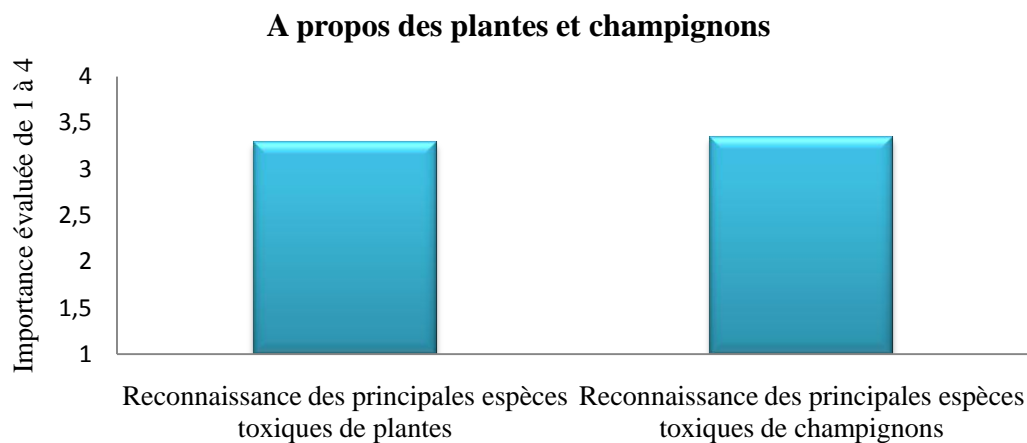
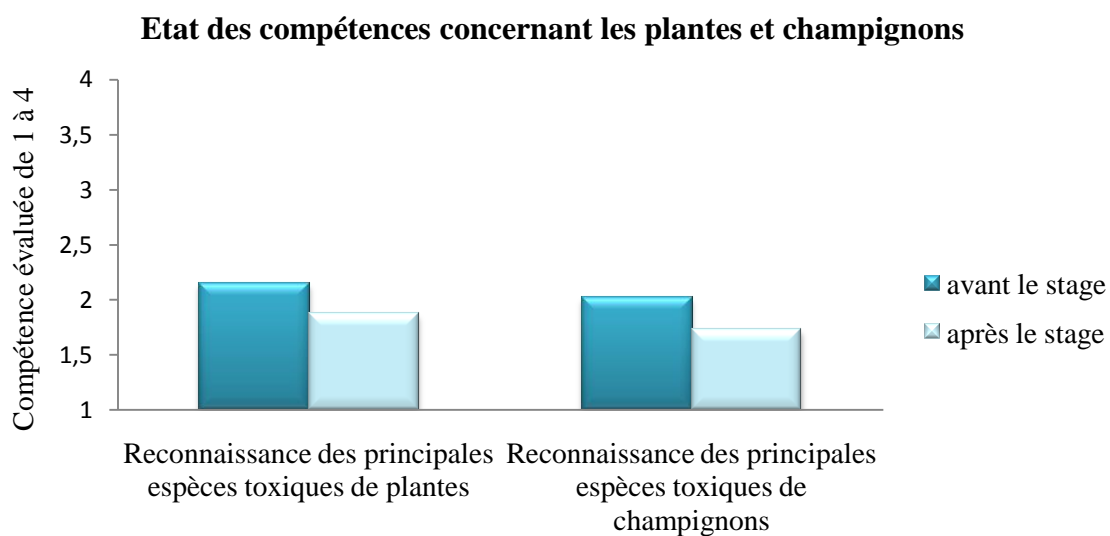


Figure n° 26 : Evolution des compétences en reconnaissance de plantes et champignons.



1.4.10. Pharmacien et santé publique

Figure n° 27 : Importance du rôle du pharmacien en santé publique.

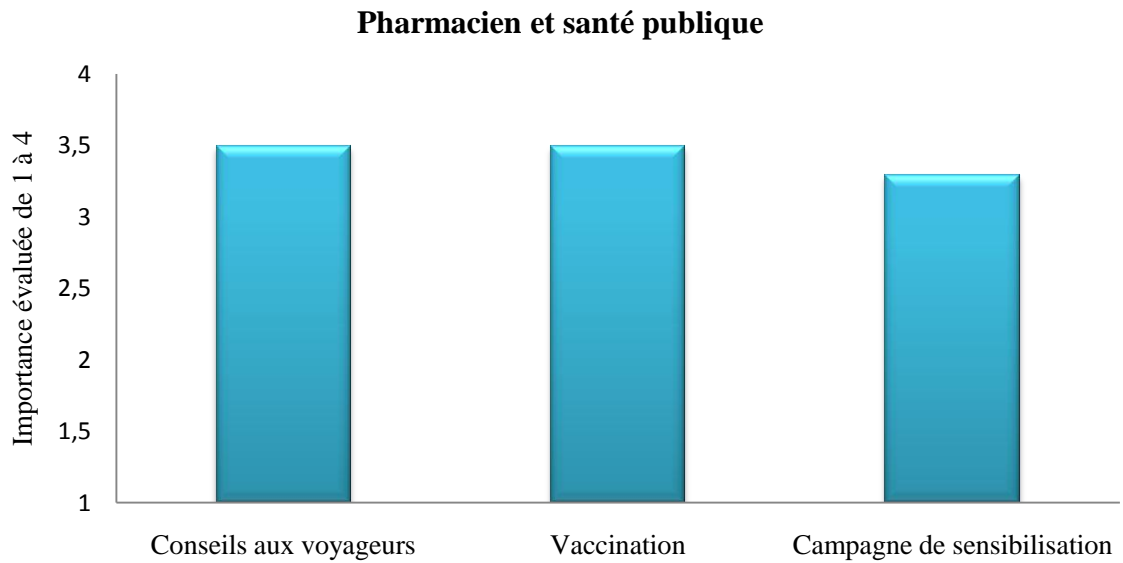
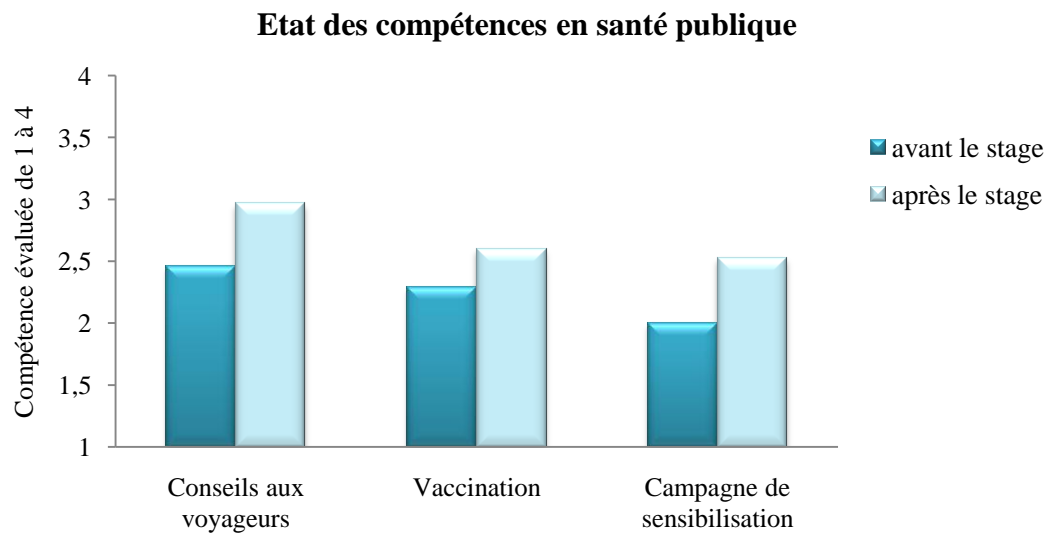


Figure n° 28 : Evolution des compétences en santé publique.



1.4.11. Quelles compétences souhaiteriez-vous particulièrement acquérir ou perfectionner durant ce stage ?

Il ressort majoritairement que les étudiants souhaitent développer et/ou améliorer leurs compétences en gestion, conseils associés ou non à une ordonnance, orthopédie et dispositifs médicaux.

1.4.12. Dans quels domaines avez-vous la sensation d'avoir le plus progressé ? Au contraire, avez-vous des regrets concernant des thèmes que vous n'auriez pas assez abordés ? Si oui, lesquels ?

Après le stage, force est de constater que les étudiants ont fait le plus de progrès en médication familiale, analyse d'ordonnance et conseils associés. Ils se sentent désormais plus à l'aise face à une demande spontanée.

Dans le domaine de l'orthopédie, le résultat est mitigé. C'est un domaine où l'on trouve des avis positifs et à contrario des étudiants qui n'ont pas du tout abordé le sujet pendant leur stage.

Enfin, les étudiants regrettent de ne pas avoir assez abordé la gestion de l'officine, les dispositifs médicaux dans leur globalité, l'homéopathie et la phytothérapie.

1.5 A propos du savoir être.

1.5.1. Selon vous, à quel point vous sentez-vous à l'aise avec les items suivants ?

Figure n°29 : Savoir être vis-à-vis du patient.

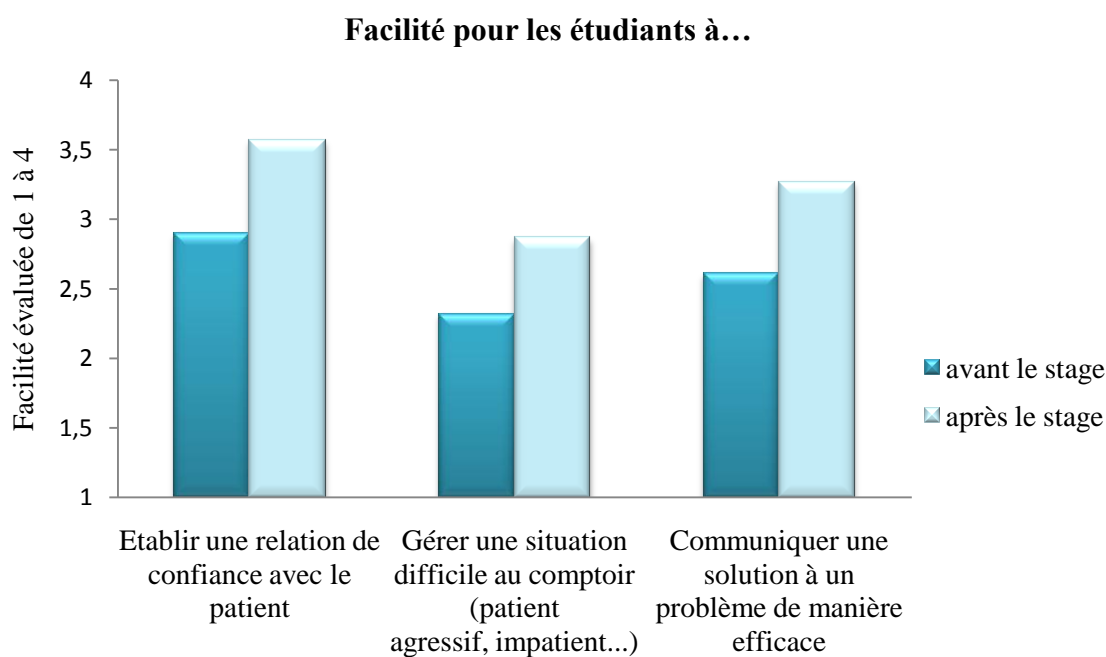
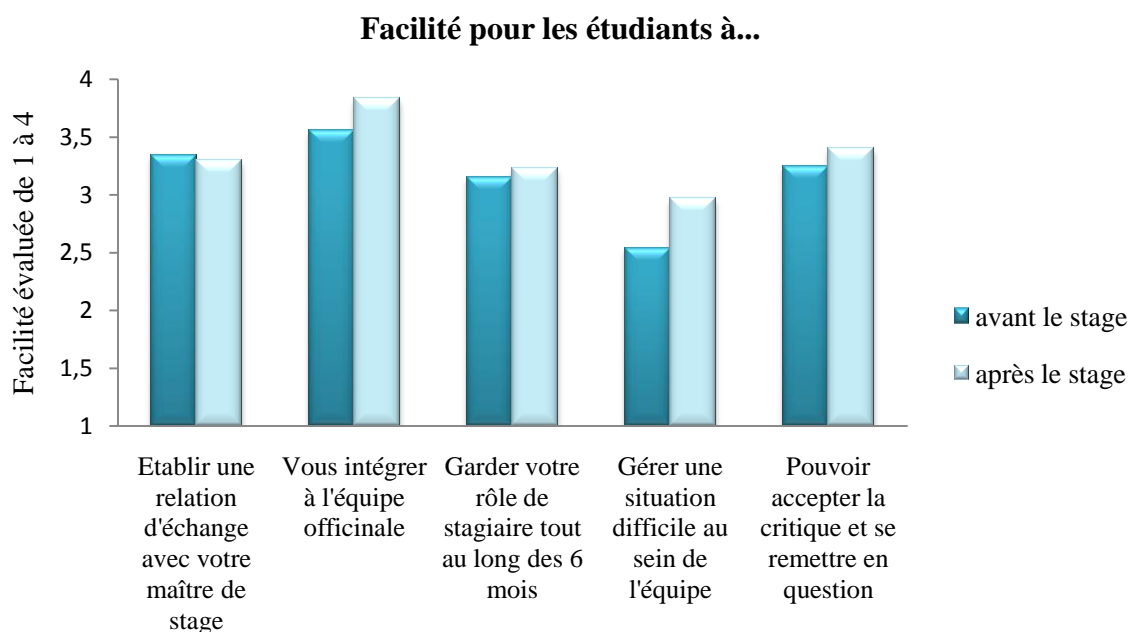


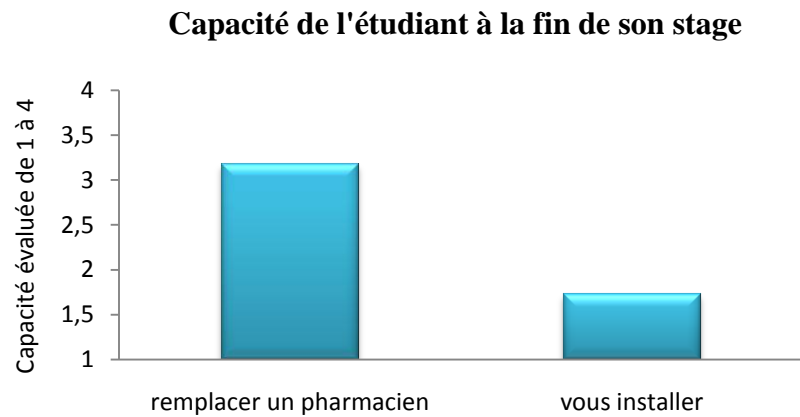
Figure n°30 : Savoir être vis-à-vis de l'équipe officinale.



1.5.2. A quel point vous sentez-vous capable de...

Figure n°31 :

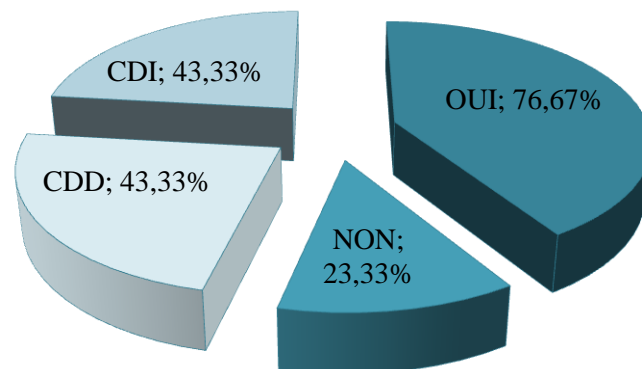
Capacité de l'étudiant en fin de stage.



1.5.3. Si vous en aviez la possibilité, accepteriez-vous de travailler dans

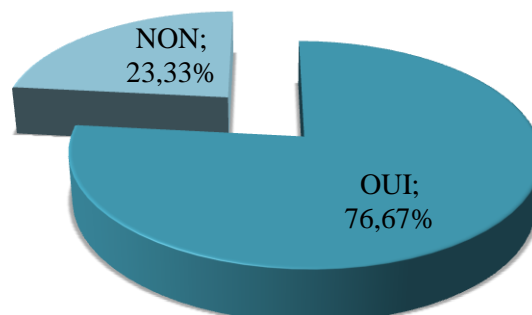
l'officine où vous avez fait votre stage ?

Figure n°32 : Possibilité pour l'étudiant de travailler dans l'officine de son stage.



1.5.4. Pour finir, vous sentez-vous prêt pour le grand oral ?

Figure n°33 : Le grand oral.



2. Questionnaire destiné aux maîtres de stage.

2.1. A propos des répondants.

Concernant le questionnaire envoyé aux maîtres de stage, nous avons obtenu 6 réponses complètes. Les répondants sont composés de 3 hommes et de 3 femmes, et sont âgés en majorité de 46 à 60 ans. Une minorité est âgée de 30 à 45 ans. Ils ont obtenu leur diplôme dans notre région pour la plupart.

Nous avons cherché à savoir s'ils avaient d'autres diplômes et pour la majorité, ils sont titulaires des diplômes universitaires d'orthopédie et phytothérapie.

4 titulaires sur 6 sont installés depuis plus de 20 ans. Un seul n'est installé que depuis moins de 5 ans. La moitié d'entre eux est installée en association et la majorité des officines concernées sont des officines de quartier. Une seule est située dans un centre commercial. Les titulaires sont maîtres de stages depuis 5 à 10 ans en majorité.

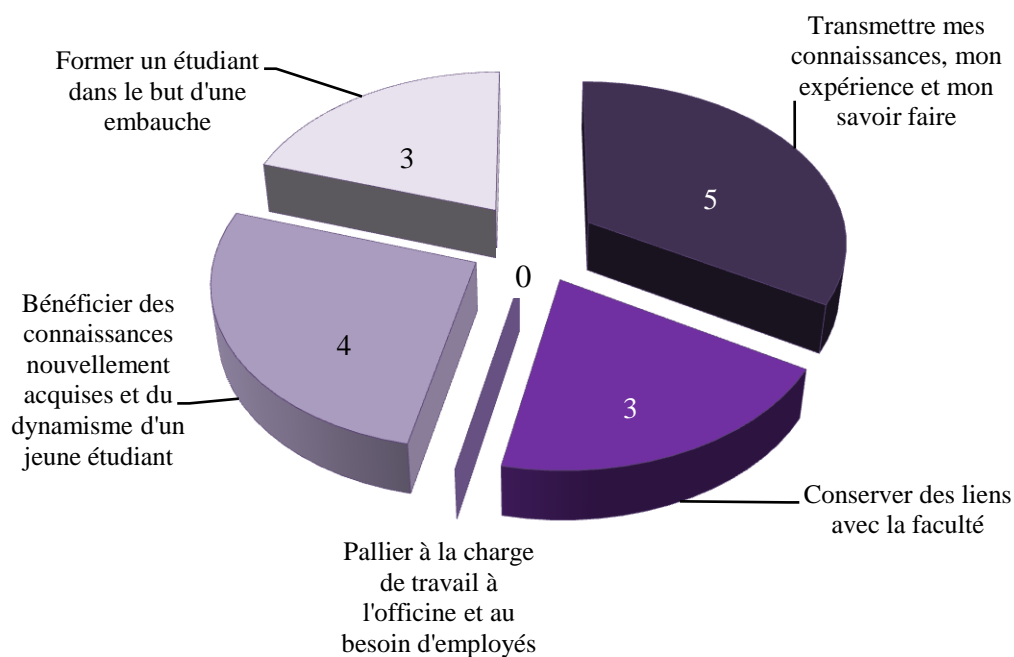
Nous avons tenté d'évaluer l'implication des maîtres de stage dans différents domaines. Nous apprenons que la plupart travaille en groupement d'achat. Un seul est impliqué dans l'association des maîtres de stage. Concernant leur lien avec la faculté de pharmacie, la majorité n'en a aucun. Toutes les officines proposent le dossier pharmaceutique à leurs patients. 4 maîtres de stages se sentent impliqués dans les nouvelles missions du pharmacien décrites dans la loi HPST du 21 juillet 2009.

Parmi les répondants, un seul nomme un maître de stage adjoint dans son officine.

2.2. Maître de stage, un rôle à endosser...

2.2.1 Quelles ont été les motivations qui vous ont poussé à devenir maître de stage?

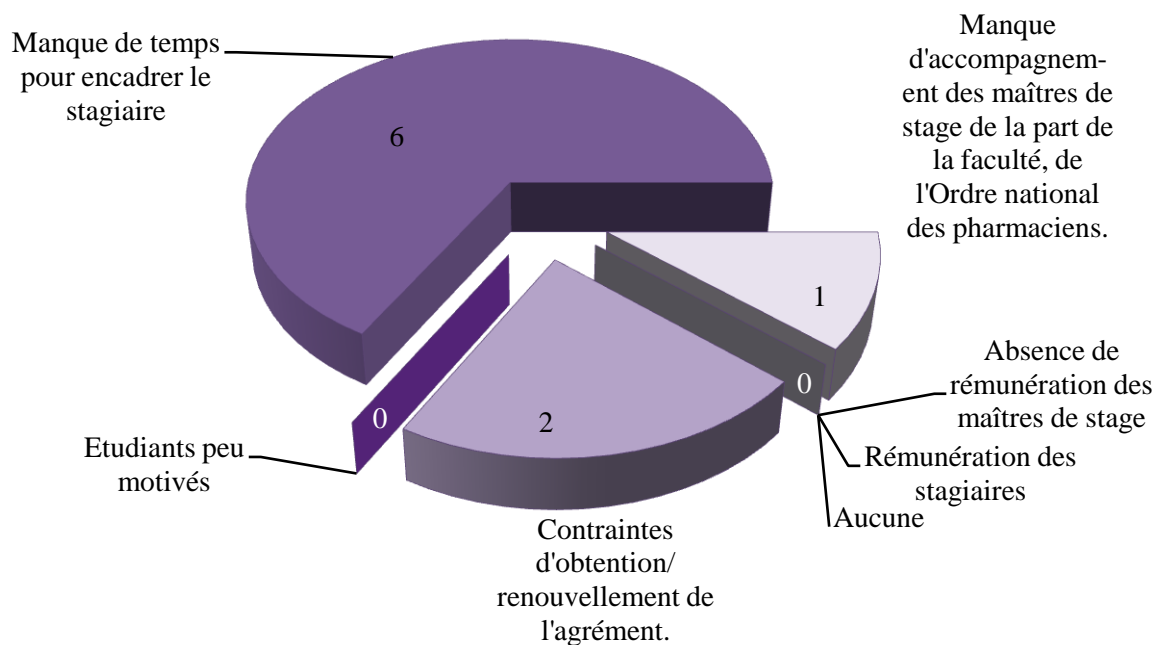
Figure n°34 : Motivations des maîtres de stages.



Il ressort de cette question qu'aucun répondant ne pense à pallier le manque d'effectif de son officine. Rappelons que c'était une crainte décrite par de nombreux étudiants dans une des questions libres qui leur avait été posée.

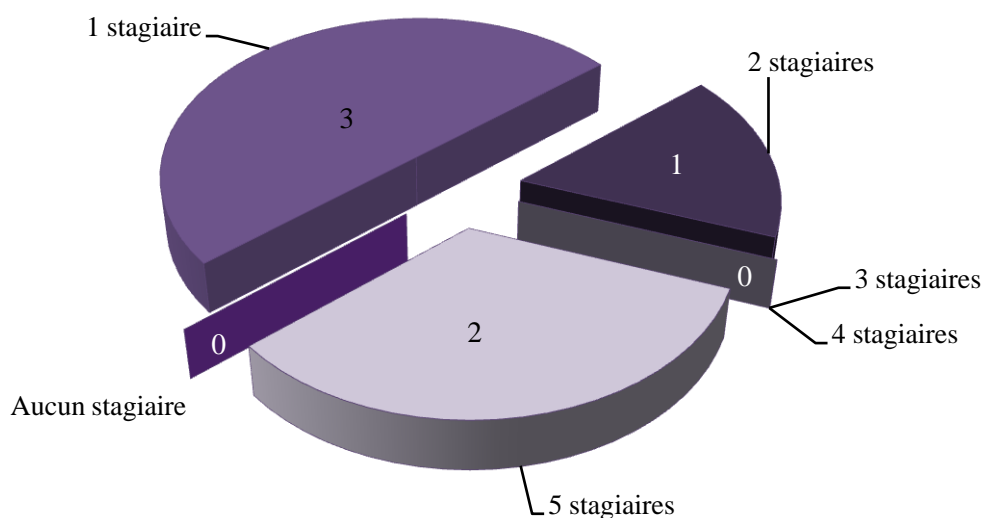
2.2.2. Quelles sont, selon vous, les difficultés qui pourraient décourager un jeune pharmacien à devenir maître de stage?

Figure n° 35 : Difficultés pour devenir maître de stage.



2.2.3. Combien de stagiaires de 6ème année officine avez-vous encadrés depuis les 5 dernières années?

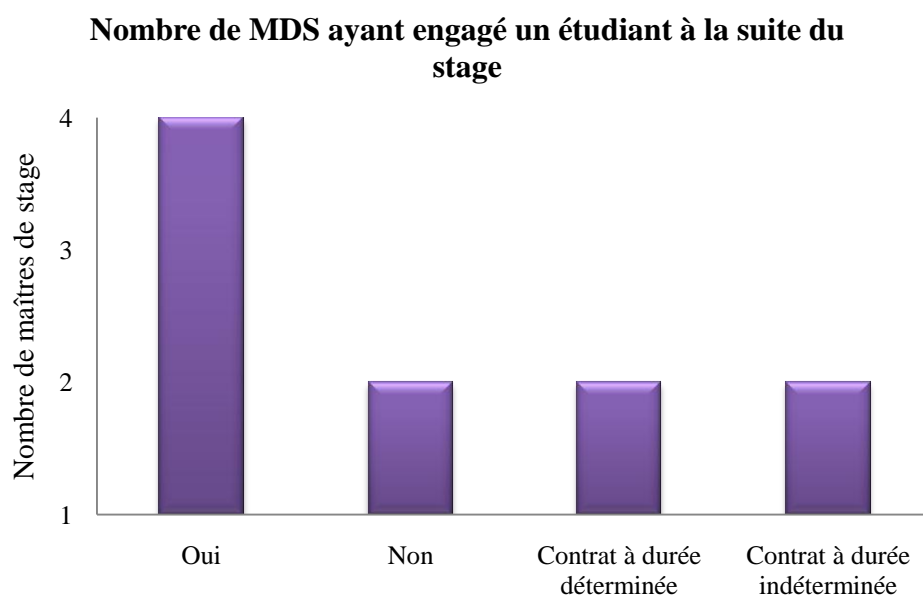
Figure n°36 : Nombre de stagiaires encadrés.



Il a également été demandé aux maîtres de stage s'ils avaient été satisfaits de leurs stagiaires, sur une échelle de 1 à 4 (pas du tout satisfait à extrêmement satisfait). La moyenne obtenue est de 3.5.

2.2.4. Avez-vous déjà engagé un stagiaire suite au stage de pratique professionnelle?

Figure n°37 : Embauches suite au stage.



2.3. A propos de la préparation du stage

2.3.1. Pensez-vous que le rôle de maître de stage est bien défini et connu de tous avant d'accueillir un stagiaire ?

4 maîtres de stages sur 6 pensent que le rôle de tuteur est bien défini et connu de tous avant d'accueillir un stagiaire.

2.3.2. Avez-vous pris connaissance du guide de maître de stage ? Pensez-vous que les missions définies sont réalisables ?

Les MDS ont en majorité pris connaissance du guide des maîtres de stage et pensent que les objectifs décrits dans ce dernier sont réalisables.

2.3.3. Avez-vous participé à la faculté de pharmacie à des réunions de préparation au stage de pratique professionnelle ?

Une seule réunion de préparation sur les deux prévues initialement a eu lieu à la Faculté de pharmacie de Grenoble. 3 titulaires sur 6 s'y sont rendus.

2.3.4. La faculté de pharmacie de Paris-Sud propose aux maîtres de stage et aux titulaires désireux de le devenir, deux journées de formations. Ce concept pourrait-il vous intéresser ? Si oui, quels thèmes aimeriez-vous aborder en priorité ?

3 titulaires sur 6 sont intéressés par ce projet. Des thèmes à aborder durant ces éventuelles journées de formation ont été proposés aux maîtres de stages. Ils les ont classés par ordre de préférence et les résultats obtenus sont les suivants :

- 1- Définition d'outils pédagogique comme des plans de commentaires d'ordonnance.
Techniques d'encadrement
- 2- Reconsidération des missions du maître de stage
- 3- Modalités d'examen de fin de stage
- 4- Mise en situation, jeux de rôles
- 5- Réforme des études de pharmacie, nouvelles missions du pharmacien

Même si la moitié des titulaires semblent être intéressée par ce type de formation, ils ne pensent pas qu'elle doit être obligatoire pour une demande d'agrément ou de renouvellement.

2.3.5. Pensez-vous que les études de pharmacie préparent correctement un étudiant à son stage de 6^{ème} année ?

Les maîtres de stage pensent en grande majorité que les études de pharmacie préparent correctement un étudiant à son stage de pratique professionnelle surtout au niveau théorique. Ils estiment que la faculté de pharmacie de Grenoble a un très bon niveau. Néanmoins, le stage est indispensable pour acquérir une pratique trop peu enseignée sur les bancs de la faculté. D'autre part, ils soulèvent l'idée de se servir d'une pharmacie virtuelle pendant ces six années d'études pour s'exercer aux cas de comptoir.

Tout comme pour les étudiants, la question concernant la rémunération du stagiaire a été posée. L'avis des maîtres de stage est mitigé : sur une échelle de 1 (insuffisante) à 4 (excessive), le curseur s'est positionné à 2.5.

2.4. A propos du déroulement du stage.

2.4.1. Avez-vous recueilli les attentes et défini les objectifs de stage de votre étudiant ?

Les maîtres de stages ont en grande majorité recueilli les attentes de leur stagiaire au début de leur stage.

2.4.2. Le stagiaire dispose-t-il d'un espace de travail ?

Selon eux, leur étudiant a disposé d'un espace de travail dans l'officine.

2.4.3. Dans quels types d'activités votre stagiaire vous a-t-il suivi ? De la même manière quelles activités a-t-il pu réaliser avec un autre membre de votre équipe ?

Il ressort que les domaines les plus pratiqués sont la gestion des produits de santé (stock, facture, avoir, prix), les tiers-payant (type de contrat, remboursement). Ensuite, il apparait les négociations avec les laboratoires, merchandising et relation avec l'assurance maladie et organismes complémentaires. Enfin, dans une moindre mesure, le droit du travail.

Il en a été de même avec les activités pratiquées avec l'équipe officinale. En majorité, les étudiants ont pu réaliser des conciliations médicamenteuses, des interventions pharmaceutiques ainsi que des entretiens pharmaceutiques. Plus loin apparait la création d'un dossier pharmaceutique ainsi que le suivi éducatif des patients. Les campagnes de dépistage arrivent en dernier lieu. Il faut noter que parmi toutes ces propositions, un seul maître de stage a répondu « aucune » activité à cette question.

2.4.4. Comment avez-vous réparti l'encadrement de votre stagiaire avec l'équipe officinale ?

La répartition obtenue est de 46 % directement par le maître de stage et 54 % par l'équipe officinale.

2.4.5. Avez-vous organisé un ou plusieurs bilans de stage avec votre étudiant durant ces six mois ?

4 titulaires sur 6 ont organisé des bilans durant les six mois de stage. En majorité deux bilans ont été organisés.

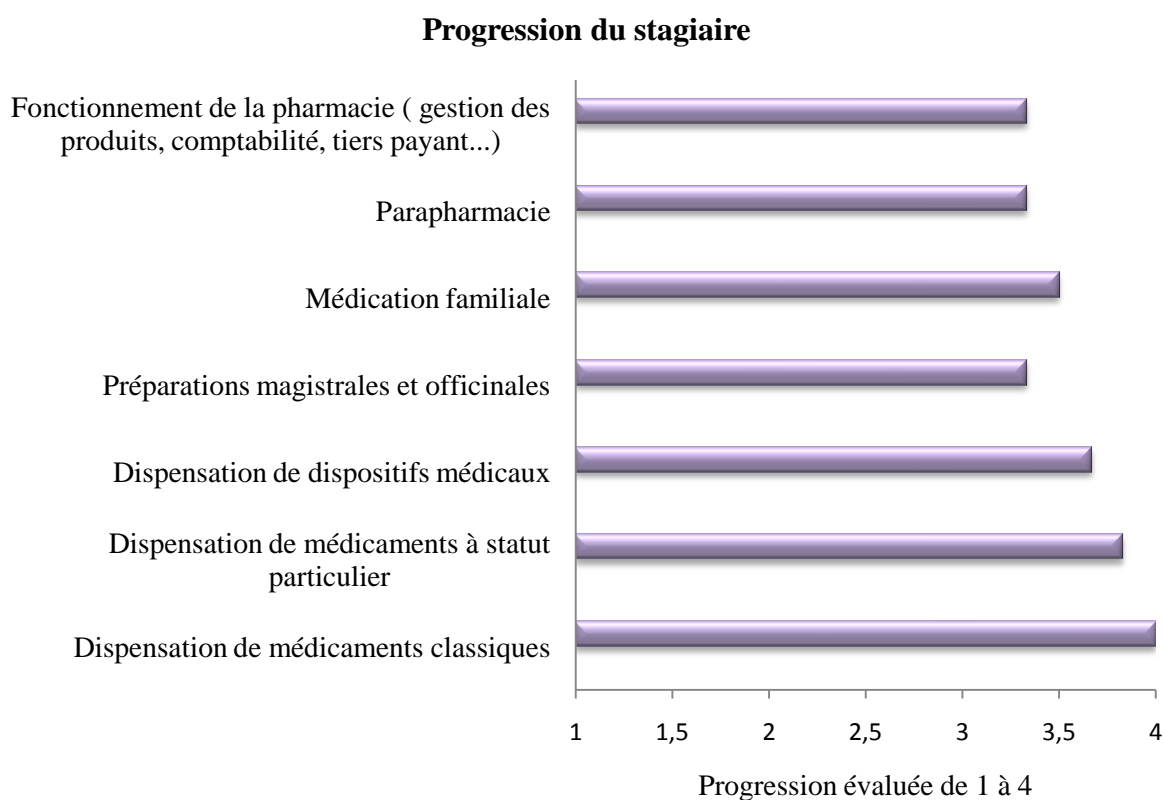
2.5. Bilan du stage.

Pour finir ce questionnaire nous avons demandé l'avis des maîtres de stage concernant l'étudiant qu'ils ont reçu dans leur officine.

Globalement, les étudiants ont tous été curieux et participatifs.

2.5.1. Pouvez-vous définir la progression de votre stagiaire dans les domaines suivants?

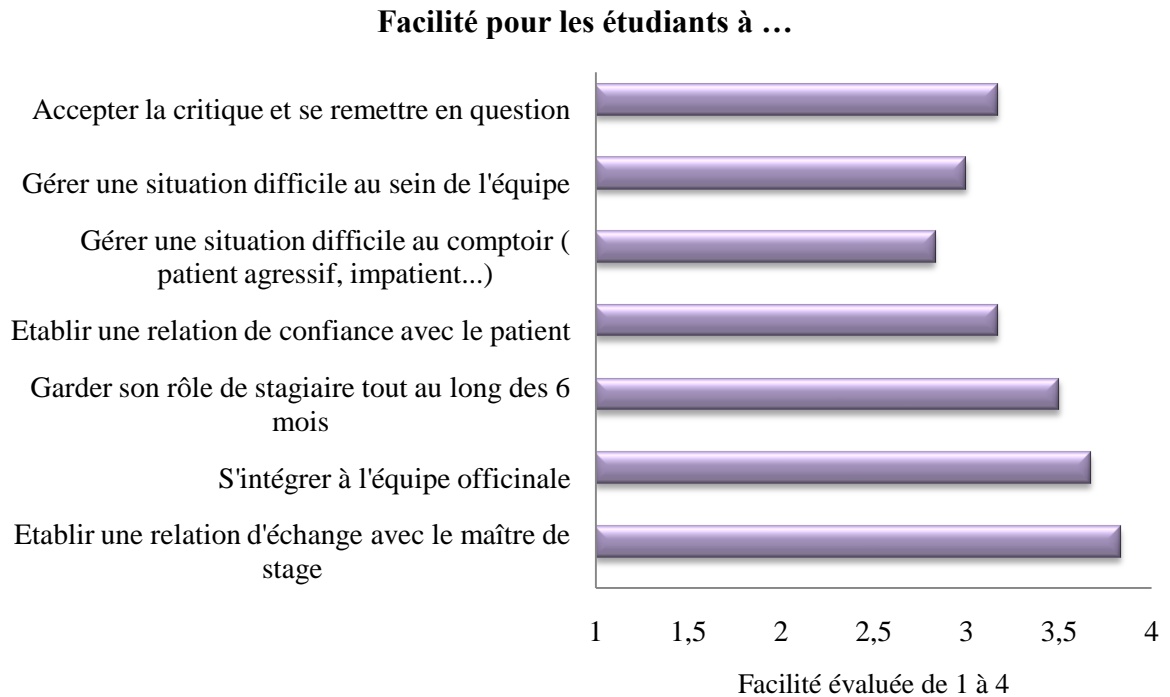
Figure n°38 : Progression des stagiaires évaluée par les maîtres de stage.



Devant ces résultats, la progression des étudiants est indéniable, homogène et très satisfaisante. Il n'apparaît pas de domaines en retrait par rapport aux autres.

2.5.2 Avec quelle facilité votre stagiaire a-t-il abordé les points suivants?

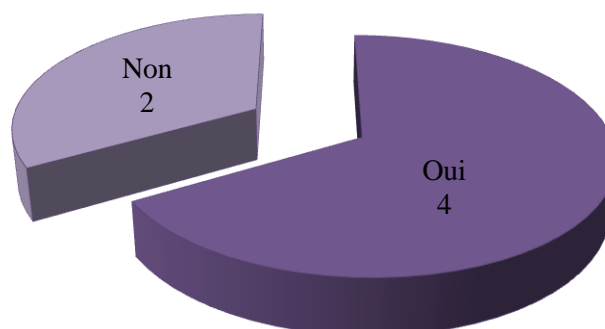
Figure n°39 : Comportement des étudiants évalué par les maitres de stage.



2.5.3. Pensez-vous que votre stagiaire est désormais prêt à remplacer un pharmacien?

Figure n°40 : Capacité de l'étudiant pour remplacer un pharmacien du point de vu du maître de stage.

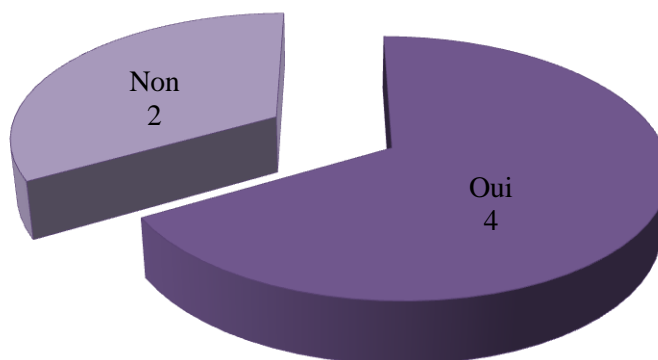
Nombre de MDS pensant que son stagiaire est prêt à remplacer un pharmacien



2.5.4. Si vous en aviez la possibilité, seriez-vous prêt à embaucher votre stagiaire?

Figure n°41 : Maîtres de stage prêts à embaucher leur stagiaire.

Nombre de MDS prêts à embaucher leur stagiaire



Pour ceux qui ont répondu non, les raisons du refus sont un manque de dynamisme et de maturité.

Chapitre 4 : Discussion

Les stages en milieu professionnel ont pour but d'amener les étudiants à devenir des professionnels capables d'exercer de manière autonome. L'expérience sur le terrain semble essentielle pour acquérir confiance en soi et autonomie.

L'objectif de ce travail était d'analyser la progression des stagiaires de 6^{ème} année officine au cours du stage de pratique professionnelle, au regard des connaissances et de l'expérience qu'ils avaient à la fin de leurs études, des outils dont ils disposent ainsi que de l'encadrement reçu.

1. Questionnaires destinés aux étudiants.

1.1. A propos du contenu et du déroulement du stage.

L'outil principal fourni au stagiaire au commencement de son stage est le « Guide de stage de pratique professionnelle ». Ce guide résume le contenu des 6 années d'études de pharmacie, il référence tous les sujets qui peuvent être abordés à l'officine dans tous les domaines : législatif, pharmacologique, administratif... . Cependant, en dépit du fait qu'il s'agisse d'un outil de travail intéressant, seulement 63 % des étudiants admettent l'avoir utilisé au cours de leur stage. En effet, il est parfois considéré comme peu pratique.

D'après le Guide des maîtres de stage, un bilan doit être réalisé avec son stagiaire tous les deux mois afin d'aborder ensemble les points du guide de stage et de s'assurer que l'étudiant réalise bien le travail demandé par la faculté.^[6]

De fait, avant le début du stage, les étudiants espéraient rencontrer plus de 3 fois leur MDS au cours des 6 mois, afin de réaliser des bilans et de discuter ensemble du bon déroulement du stage. Finalement, la majorité des stagiaires, soit 30%, n'a rencontré que deux fois leur MDS.

Si une rencontre trimestrielle entre MDS et stagiaire peut sembler insuffisante, si celle-ci est constructive et réalisée comme un réel bilan, en prenant le temps de faire une vraie évaluation des objectifs réalisés et de ceux en cours de réalisation, cela peut être très bénéfique.

❖ **Mais quel schéma pour un suivi réussi ?**

Pour favoriser ces moments privilégiés avec le stagiaire, il faudrait que cela se fasse de manière constructive et programmée. Le rendez-vous devrait être pris à l'avance, en prévoyant suffisamment de temps. D'une rencontre à l'autre, les sujets abordés devraient être programmés, comme cela a été décrit en 2006 à la faculté de pharmacie de l'université de Washington [12] : les objectifs déjà réalisés pourront être évalués par le MDS, les objectifs à venir définis et un temps pour les remarques, aménagé. D'autre part, il faut s'assurer que les MDS soient bien prêts à jouer leur rôle et qu'ils y soient préparés. En ce sens, il est intéressant d'étudier certaines voies : instaurer de nouveaux critères pour accorder l'agrément, intégrer la formation des MDS au DPC, encourager les MDS à suivre des formations dispensées par les facultés, comme celle qui existe à Paris-Sud [11]. Il est également primordial que le MDS s'adapte à son étudiant car certains ont besoin de plus d'encadrement que d'autres.

Des rencontres avec les MDS sont également organisées par les facultés. Celles-ci sont prévues avant le stage puis durant le stage de pratique professionnelle. Ce n'est pas une obligation pour les MDS d'y participer mais cela permet de cibler les attentes de la faculté et de faire remonter des remarques, s'il y a lieu, en cours de stage. On constate que cette année à

Grenoble, une seule réunion a eu lieu avant le stage. La deuxième est prévue mi-septembre soit 3 mois et demi après la fin du stage, ce qui n'a pas permis aux MDS de faire remonter leurs remarques en temps voulu.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, le stagiaire a majoritairement été encadré par l'équipe officinale. Selon une étude américaine réalisée en 2008 auprès de 1163 maîtres de stage en pharmacie, 90% des maîtres de stage interrogés affirment que plus ils passent de temps avec leur étudiant, plus l'enseignement est de bonne qualité et plus l'expérience est enrichissante. La majorité d'entre eux, soit un taux 36 %, estiment avoir consacré entre 11 et 20 heures à leur étudiant par semaine ; malgré tout, 20 % regrettent ne pas avoir eu assez de temps à leur consacrer. [13]

Il est évident que le temps que va passer le MDS avec son étudiant va lui permettre d'endosser à la fois son rôle de professeur, de modèle et de tuteur. Une même tâche, la plus banale soit elle, effectuée seul ou accompagnée par son MDS n'aura pas le même impact. Par exemple, la réception d'une commande directe : le MDS pourra expliquer comment a été négocié le marché, comment se répercutent les remises, comment est fait un prix, ou encore comment est géré le stock. D'un autre côté, le pharmacien sera stimulé par l'intérêt et les connaissances du stagiaire.

Bien que les résultats de cette étude Etasunienne soient intéressants, il est compliqué de les comparer à la situation française. En effet, il est extrêmement difficile d'estimer le nombre exact d'heures consacrées à l'enseignement par le MDS en France. De plus, le modèle d'encadrement est très différent : les MDS américains sont considérés quasiment comme des managers, et sont rémunérés dans le cadre de leurs fonctions. [13]

❖ **Comment l'environnement de travail peut-il influencer l'apprentissage ?**

Dans la pratique professionnelle, l'environnement de travail a une grande influence sur le développement du professionnalisme des étudiants et par extension de toute l'équipe officinale. Le lieu de travail est-il propre ? Ordonné ? Avec des documents à jour ? [12]

Concernant ce point, 63 % des étudiants ont disposé d'un espace de travail et 83 % ont eu accès à des ouvrages de référence. Le pharmacien d'officine a le devoir de s'informer pour mettre à jour ses connaissances en fonction de l'évolution de la science, des techniques et de leurs applications dans le domaine du médicament. Il doit pouvoir disposer à temps d'information de qualité. Pour jouer ce rôle, le pharmacien doit avoir à sa disposition une documentation comprenant des ouvrages, des périodiques et avoir accès à des banques de données. Le guide de stage de pratique professionnelle référence d'ailleurs diverses sources de documentation. Le stage doit être l'occasion pour l'étudiant d'acquérir la démarche nécessaire à l'utilisation et à l'actualisation de ses connaissances, ce qui est maintenant une obligation.

Malheureusement, 14 % des étudiants estiment que l'environnement de travail n'était pas propice à un stage. Ce taux pourrait être considéré comme très satisfaisant, pourtant, si on prend en compte les conditions requises pour être MDS, la charte d'engagement qui doit être signé par le MDS ainsi que le contrôle des terrains de stage, ce taux devrait être nul.

1.2. La dispensation, le cœur du métier de pharmacien

❖ La validation d'ordonnance.

La dispensation du médicament pour le stagiaire doit allier : l'application de ses connaissances acquises à l'université, l'adaptation des fonctions exercées à l'hôpital, l'établissement d'un rapport privilégié avec le malade et l'objet d'une vigilance pharmaceutique. La dispensation peut se faire sur ordonnance, sur demande ou sur conseil.

Toutes les connaissances théoriques ainsi que les outils nécessaires à une analyse d'ordonnance ont une importance capitale pour les étudiants. En effet, le cœur de notre métier de pharmacien reste la validation d'ordonnance au travers, notamment, de l'historique médicamenteux, de la connaissance des antécédents, de la vérification des posologies, du respect des indications, des contre-indications physiopathologiques, des interactions médicamenteuses....

L'analyse d'ordonnance constitue le point fort de notre art et ce domaine-là doit être abordé le plus tôt possible. Elle doit être le moyen de passer de la connaissance apprise à l'utilisation pratique aussi bien en pharmacologie qu'en galénique. L'analyse d'ordonnance commence à être abordée à la faculté en 3^{ème} année, puis en 4^{ème} année grâce aux enseignements coordonnés et aux stages qui leurs sont associés. Puis, plus en détail, avec la 5^{ème} année hospitalo-universitaire au cours de laquelle des séances sont organisées chaque semaine avec commentaires d'ordonnances. Ces séances sont extrêmement constructives car elles permettent d'avoir un regard critique sur une prescription en la confrontant aux référentiels.

Il est étonnant de voir, que malgré ces apports académiques, l'expérience hospitalière préalable puis leur expérience relativement importante en officine, les étudiants se sentent, avant le stage, moyennement capables de détecter une contre-indication absolue, des

interactions médicamenteuses ou de dispenser les conseils associés à la délivrance des traitements. Cependant, ils semblent plus à l'aise face aux recommandations de traitements des pathologies principales et de leur suivi. Les lacunes perçues par l'étudiant concernant la dispensation ne datent pas d'aujourd'hui et ne se cantonnent pas à la faculté de Grenoble. Une enquête réalisée en 1997 auprès des étudiants en pharmacie de 6^{ème} année de Nancy, faisait déjà ressortir ce sentiment de ne pas être à la hauteur : les posologies (69%), les interactions médicamenteuses (51%), les CI (47%) ou les indications thérapeutiques (42%) étaient jugés comme pas assez approfondies. De plus, 71% des étudiants avouaient ne pas connaître les CI et les IM majeurs et 90% étaient favorables à l'instauration d'un contrôle régulier de ces connaissances.[3]

Pour répondre à ce manque de la part des étudiants, il serait pertinent de proposer que des séances comme celles réalisées en 5^{ème} année hospitalo-universitaire soient instaurées dès la 3^{ème} année avec les premiers enseignements coordonnés. Dans ce cas, elles seraient adaptées au niveau des étudiants puis se prolongeraient tout le long du cursus en se complexifiant.

Malgré leurs inquiétudes, les stagiaires considèrent que le stage les a aidés à améliorer leur connaissance dans tous les domaines et tout particulièrement en ce qui concerne les CI et les conseils associés. De plus, 100% des stagiaires pensent savoir où chercher l'information quand ils en ont besoin.

❖ Médicaments à statut particulier, jongler entre les différentes règles de prescriptions...

La pratique a permis aux stagiaires de se former à la dispensation de médicaments à statut particulier, et d'appliquer leurs connaissances théoriques et législatives dans ce domaine. La progression est considérable notamment en ce qui concerne les stupéfiants et assimilés. C'est en forgeant que l'on devient forgeron, et c'est en se retrouvant face à leur

responsabilité que les étudiants ont pu acquérir ces compétences avec l'aide de l'équipe officinale. En effet, selon le type de prescription il faut vérifier que la prescription est rédigée sur le bon support, que le prescripteur est habilité, si un fractionnement est nécessaire. Il faut également s'assurer que la traçabilité est réalisée et que les ordonnances sont conservées pour une durée adéquate... On ne se familiarise avec ces démarches qu'en les pratiquants chaque jour.

❖ Les dispositifs médicaux, contraste entre une activité quotidienne dans les officines et le manque d'heures prévues à cet effet à la faculté.

La dispensation de dispositifs médicaux est un domaine particulier qui englobe toute une diversité de matériel et d'activités allant des aiguilles aux pansements en passant par le maintien à domicile, l'orthopédie, la contention/compression... En effet, ce domaine si vaste peut mettre en difficulté tout membre de l'équipe officinale et d'autant plus un étudiant qui achève seulement ses études. Ces difficultés sont favorisées par le peu d'indication retrouvées sur l'ordonnance, le manque de connaissance...[14]

Les étudiants estiment ce volet de la dispensation comme très important et ils avaient formulé clairement leur envie, d'approfondir ce thème et plus particulièrement en s'intéressant à l'orthopédie. Selon l'activité orthopédique de l'officine dans laquelle il se trouve, le stagiaire aura observé une plus ou moins grande variété d'orthèses mais il devrait logiquement découvrir les plus usuelles. En effet, la progression a été la plus importante dans le domaine de la compression/contention qui est pratiquée dans la majorité des officines. Malheureusement, on ne note pas de forte progression dans les autres domaines. Il est dommage qu'un pan aussi important du métier de pharmacien ne soit que peu vu pas du tout abordé durant les 6 années d'études. Même si un diplôme universitaire d'orthopédie semble indispensable et vivement recommandé pour se perfectionner, une formation de base serait appréciée avant de faire ses premiers pas en tant que pharmacien diplômé. D'autant plus que

les DM de contention/compression de série et les orthèses orthopédiques de série ou thermoformables peuvent être délivrés par tout officinal. Afin que les jeunes pharmaciens diplômés soient préparés le mieux possible, peut-être que le diplôme universitaire pourrait être accessible aux étudiants en 6^{ème} année durant leur stage et non une fois la 6^{ème} année validée?

❖ La demande spontanée, gérer un domaine aussi vaste quand on est jeune pharmacien...

Dispenser un médicament sans ordonnance, à partir d'une demande spontanée est une problématique tout aussi importante que la dispensation des traitements prescrits sur ordonnance. En effet, le pharmacien doit être capable d'analyser la demande, de la confronter au patient en considérant son état physiopathologique, ses antécédents, ses traitements chroniques, tout cela à l'aide du dossier pharmaceutique s'il existe. Le pharmacien a à sa disposition une grande diversité de thérapeutiques et de molécules qu'il devra choisir en toute conscience : allopathie, homéopathie, phytothérapie, aromathérapie... Il peut être confronté également à des demandes concernant la dermocosmétique, la diététique ou la pharmacie vétérinaire. Tous ces domaines, excepté la pharmacie vétérinaire, sont considérés comme importants par les stagiaires.

Avant le stage, les étudiants se sentaient relativement à l'aise avec la médication familiale et leurs compétences dans ce domaine se situaient à 2.5 soit entre moyennement capable et capable. En ce qui concerne l'homéopathie, la phytothérapie ou encore l'aromathérapie leurs compétences étaient faibles.

Concernant l'homéopathie et l'aromathérapie, ces thèmes ne sont que peu abordés à la faculté et les pharmaciens se familiarisent avec ces sujets au cours de DU ou en se formant par eux même.

Concernant le conseil en phytothérapie, il est peut être abordé un peu tard (5^{ème} année) dans le cursus avec de nombreux exposés, réalisés par les étudiants, relatant une longue liste de plantes mais sans réelle mise en pratique. En effet, sans connaissance et expérience de notre part, le risque de réaliser le cours nous même est de se perdre dans une quantité importante d'information sans réussir à tirer l'essentiel. D'autre part, la phytothérapie pourrait être considérée comme une réelle thérapeutique et non pas comme une option et donc être intégrée d'une manière plus concrète dans l'enseignement.

La médication familiale est abordée en 5^{ème} année officine pour la première fois. Aborder ce thème si tard dans le cursus et sans applications par la suite peut expliquer, à l'instar de la phytothérapie que les étudiants ne maîtrisent pas la demande spontanée d'un patient.

Grace au stage et en étant confronté tous les jours au conseil officinal, les étudiants ont énormément progressé car ils se sentent à présent capables de réaliser un conseil avisé de médication familiale. Il persiste des thèmes qui sont peu ou pas abordés en stage soit par manque de temps soit parce que l'officine ne développe pas ces domaines : pharmacie vétérinaire, homéopathie ou diététique. D'après l'étude de l'ANEPF^[2] 89 % des étudiants en 6^{ème} année officine sont désireux d'avoir plus de formations sur ces sujets-là. Le stage de 6 mois n'offre pas assez de temps pour pouvoir aborder tous les domaines. Surtout qu'il s'agit parfois d'aborder un sujet qui n'a jamais été vu en cours, nous ne sommes donc plus dans le domaine de l'application de connaissances apprises mais dans la découverte de quelque chose de nouveau.

❖ **Comment pourrait-on mieux préparer les futurs stagiaires au conseil ?**

En les confrontant le plus tôt possible à des cas de comptoir, les plus réalistes soient-ils. En ça, la pharmacie expérimentale est un excellent moyen. C'est un espace pédagogique conçu comme une interface entre faculté et officines. Elle permet aux étudiants de mettre en

application les enseignements théoriques acquis pendant leur cursus universitaire. Cette structure est un lieu privilégié, aménagée à l'image d'une officine de ville, permettant de simuler les différents aspects de la pratique officinale : c'est un outil pédagogique entièrement dédié à la professionnalisation. La faculté de Grenoble a la chance de posséder cet outil mais qui malheureusement est trop peu exploité. C'est d'ailleurs une des remarques des étudiants, ils trouvent regrettable qu'une telle salle ne soit pas utilisée. Des jeux de rôles et l'apprentissage en groupe pourrait permettre d'appliquer ses connaissances et de se corriger entre étudiants tout en étant encadrés par des professeurs voire des pharmaciens officinaux. De plus, les maîtres de stage partagent cet avis en pensant que l'utilisation d'une pharmacie virtuelle préparerait mieux les étudiants à leur stage et de manière plus large à leur métier. De cette façon, le conseil officinal serait abordé de manière pratique après les cours théoriques. La médication familiale et la phytothérapie, par exemple, prendrait plus de sens en étant illustré par des cas concrets. D'autre part, ces séances pourraient être modulées selon les thèmes que les étudiants souhaiteraient aborder en priorité.

1.3 Les outils de dispensations, ou comment améliorer la qualité de l'acte pharmaceutique ?

Il nous semblait tout particulièrement intéressant de questionner les étudiants au sujet des nouvelles missions du pharmacien, mises en place, entre autre, au travers de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST). La loi HPST, chapeaute la coordination entre professions de santé, la réduction des zones sous-médicalisées ou encore l'éducation thérapeutique, pour ne citer que quelques-unes de ces nombreuses missions.^[15] Les outils de dispensation tels que la conciliation médicamenteuse, le dossier pharmaceutique, l'intervention pharmaceutique ou encore l'entretien pharmaceutique et le suivi éducatif sont

considérés comme très importants dans la pratique officinale par les étudiants. Les étudiants futurs diplômés sont très impliqués dans ces démarches qui visent à renforcer le rôle de professionnel de santé du pharmacien notamment grâce à la pharmacie clinique qui s'est développée ces dernières années à Grenoble, sans cesser de prendre de l'ampleur. Elle est enseignée dès les premières années d'études puis appliquée lors de la 5^{ème} année hospitalo-universitaire. Les étudiants nourrissent de grandes espérances concernant ces nouvelles missions et leurs applications en pharmacie de ville

❖ **Le dossier pharmaceutique (DP)**

Les étudiants arrivent en stage de pratique professionnelle sans avoir de réelles connaissances de ces outils. La majorité d'entre eux ne se sent que moyennement capable de les utiliser. Le dossier pharmaceutique, par exemple, est un outil très précieux qui doit permettre d'établir une relation de confiance, une fidélisation des patients, une pertinence des conseils associés à la délivrance des médicaments. De plus, il peut être un lien entre le médecin et le pharmacien par le biais de l'opinion pharmaceutique et ainsi renforcer la collaboration entre les différents professionnels de santé. Il est dommage que de nombreux pharmaciens ne tirent pas profit de cette avancée professionnelle.

Retournant à nos étudiants, sur une échelle de 1 à 4 (1 : pas du tout capable et 4 : tout à fait capable) la moyenne est de 1.5 en ce qui concerne l'ouverture d'un dossier pharmaceutique. Ce résultat est d'autant plus surprenant que le DP a été créé par la loi du 30 janvier 2007 et que le décret du 15 décembre 2008 a permis de le généraliser à l'ensemble des officines. Fin février 2013, 97 % des officines étaient rattachées au DP et 25 millions de patients ont déjà consenti à la création d'un DP. [16][17] De plus, être rattaché au DP est une obligation pour obtenir l'agrément de maître de stage. Il est étonnant que les étudiants n'aient pas eu l'occasion de se familiariser avec cet outil lors de leurs stages précédents. Toutefois, la

progression des stagiaires a été très significative dans ce domaine car la majorité des étudiants se sent désormais capable, à la fin de son stage, de créer et d'alimenter un DP.

❖ Les entretiens pharmaceutiques

Ces entretiens constituent l'un des principaux moyens permettant aux pharmaciens d'assurer la prise en charge personnalisée et optimale du patient (article 10-2 de la convention nationale).^[18] Ils doivent notamment permettre de renforcer les rôles de conseil, d'éducation et de prévention du pharmacien auprès des patients, de valoriser l'expertise du pharmacien sur le médicament, d'évaluer la connaissance par le patient de son traitement et de rechercher l'adhésion thérapeutique du patient.

Les étudiants ont été initiés au déroulement de ces entretiens et ont pu les mener auprès des patients hospitalisés lors de la 5^{ème} année hospitalo-universitaire. Leurs compétences dans ce domaine étaient déjà présentes au commencement du stage, sans toutefois, que l'étudiant se sente tout à fait capable de mener lui-même un entretien. C'est un constat bien dommage étant donné les heures passées à ces activités. Nous pouvons donc nous interroger sur les raisons qui font reculer les étudiants devant ce nouvel acte. Est-ce un manque de confiance en soi, un manque d'exercice ou une qualité de l'enseignement qui pourrait être encore améliorée ? Il faut noter que la 5^{ème} année hospitalo-universitaire offre la possibilité de pratiquer différents types d'entretiens mais seulement dans certains services. Faudrait-il que les étudiants ne soient présents uniquement ou du moins majoritairement que dans des services qui offrent ces perspectives ? Durant le stage, la progression a été faible et cela peut être imputé au fait que ces outils de dispensation ne font pas encore parti du quotidien des pharmaciens, malgré la loi HPST.

Néanmoins, tous ces thèmes sont largement évoqués à la faculté ainsi que dans le guide de stage des étudiants. Cela crée parfois une frustration de ne pas pouvoir appliquer sur

le terrain tout ce qui est appris sur les bancs de la faculté. En effet, il reste encore un écart conséquent entre l'idéal enseigné et ce qui est réellement appliqué en ville peut être à cause d'apriori encore bien enracinés dans les mentalités ou d'un manque de moyens. Les pharmaciens d'officine déjà diplômés ne se sentent pas toujours capables de mettre en place ces nouvelles missions, souvent par manque de temps, d'effectif, de formation ou de lieu approprié pour recevoir les patients. Les stagiaires, fraîchement formés à cette pratique, ont pour mission de transmettre leur jeune savoir, et pourquoi pas d'instaurer certains de ces outils, avec l'accord du titulaire. En effet, même si l'étudiant est présent en tant qu'élève, il est primordial qu'un stage soit un échange, et que chacun puisse apporter à l'autre son expérience ou ses acquis.

1.4. La gestion, parce qu'une officine est aussi une entreprise.

L'enseignement de la gestion à la faculté commence en 5^{ème} année officine. Il s'agit principalement d'une initiation qui va permettre à l'étudiant de découvrir les bases de la comptabilité, du marketing, et de l'économie d'entreprise.

La gestion d'une officine est un volet de la profession qui intéresse particulièrement les étudiants qui jugent les connaissances et les compétences comme extrêmement importantes pour la pratique professionnelle. C'est pourtant un sujet qui est délaissé, d'une part à la faculté mais également durant le stage de pratique professionnelle. En effet, les connaissances des étudiants avant le stage sont réellement très faibles (situées entre très insuffisant et insuffisant). Les connaissances en comptabilité et ressources humaines ont évolué favorablement mais restent tout de même peu satisfaisantes. Une progression plus significative s'est appliquée à la gestion administrative des régimes obligatoires et complémentaires ainsi qu'à la stratégie commerciale (merchandising, politique de prix). Cette différence s'explique certainement par le fait que la gestion des factures ou l'organisation

d'un planning sont des sujets traités, la plupart du temps par les titulaires contrairement à la gestion administrative qui peut facilement être encadrée par un membre de l'équipe officinale (gestion des rejets, merchandising, vitrines...). Un membre de l'équipe officinale sera plus disponible pour expliquer à l'étudiant en quoi consistent ces tâches. De plus, le domaine de la gestion d'entreprise peut, parfois, être perçu comme un sujet un peu tabou par les titulaires qui préfèrent garder ces informations confidentielles.

Lorsqu'on compare ces résultats aux études qui ont été menées à ce sujet en 1997 ou plus récemment en 2013, on se rend compte que les données n'évoluent pas. La gestion reste le domaine du titulaire, peu abordé par le stagiaire.

En effet, en 1997 à Nancy, seulement 30 % des stagiaires ont été familiarisé à la gestion et à la comptabilité. De plus, 82.8 % des étudiants souhaitaient devenir titulaire d'une officine mais 86 % ne s'en sentaient pas capable à la fin de leurs études par manque d'expérience et de formation tout particulièrement dans le domaine de la gestion. Cependant, cette information est à nuancer et nous fait-nous interroger. Est-ce réellement leur manque de connaissances en gestion qui les freine ? Ou une impression plus globale d'avoir encore beaucoup de choses à apprendre ?

En 2013, l'ANEPF publiait les résultats de leur enquête selon laquelle : 88% des stagiaires étaient satisfaits de leur stage mais il subsiste un sentiment de frustration devant une formation à la « gestion d'officine » minime. 65% des étudiants interrogés considèrent comme insuffisant le temps consacré à la gestion administrative de l'officine, ils regrettent de ne pas être plus impliqués à la vie économique de l'officine et redoutent de ne pas être compétent une fois diplômé, dans un poste avec plus de responsabilités.

Les MDS délaissent ce sujet, par manque de temps, parfois par discrétion mais le plus souvent car ils considèrent, à juste titre, que l'étudiant aura le temps de se former plus tard à la gestion, et que ces connaissances sont secondaires face à tout ce qui doit être vu au cours

des 6 mois de stage. Un point positif à la faculté de Grenoble, la gestion est au programme du grand oral donc le stagiaire doit de se pencher, avec son MDS, sur différents sujets.

Bien que de nombreux étudiants aspirent à être titulaires un jour, cela est rarement un projet qui se concrétise à la fin des études ; cependant, il est essentiel que l'étudiant aborde toutes les facettes du métier de pharmacien et notamment celui de chef d'entreprise et de commerçant. De plus, les étudiants accordent autant d'importance à ce domaine de compétence qu'à la dispensation !

1.5. La préparation du médicament : un art qui tend à disparaître.

Malgré le fait que les préparations magistrales et officinales soient de plus en plus délaissées dans les officines au profit de la sous-traitance par des pharmacies mieux équipées, les étudiants situent ce domaine entre important et extrêmement important. La préparation du médicament, le plus souvent réalisée par un préparateur en pharmacie, reste sous la responsabilité du pharmacien qui est dans l'obligation de contrôler la préparation avant de libérer les lots.

L'étudiant se sent capable de réaliser une préparation, de la conditionner et de réaliser sa tarification. Cependant, il ne s'estime pas capable d'analyser, de manière critique, la formule galénique. Le stage n'a pas permis au stagiaire d'approfondir ce sujet. La galénique est pourtant une matière largement étudiée à la faculté, seulement, les travaux pratiques de galénique avec réalisation de préparation selon une prescription fictive ne sont présents qu'en 6^{ème} année d'étude et avec un nombre de séance très réduit.

1.6. Reconnaissance des plantes et champignons.

Qu'il s'agisse des plantes ou des champignons, les étudiants jugent ces domaines importants dans leur pratique. Cependant leurs compétences avant le stage ne leur permettent pas de reconnaître les principales espèces toxiques. De plus, c'est le seul domaine où les étudiants ont régressé probablement parce que ce sont des activités anecdotiques dans la majorité des officines. Il faut également souligné que la période de stage n'était pas celle durant laquelle on nous amène des champignons.

Concernant la mycologie, l'enseignement de 5^{ème} année de Grenoble propose 6 heures de cours magistraux, 4 heures de travaux dirigés et 8 heures de travaux pratiques avec en plus une sortie mycologique d'une journée. Les cours magistraux nous ont enseigné la base pour pouvoir reconnaître les différentes espèces. Par la suite, pour la réalisation des travaux pratiques, les étudiants devaient aller eux-mêmes ramasser des champignons comme base de reconnaissance. Pour finir, la sortie mycologique a permis une reconnaissance des champignons dans leur environnement naturel. C'est une démarche ludique, pratique et structurée que les étudiants ont apprécié. Comment expliquer qu'après une telle formation, le niveau des étudiants soit si bas ? La mycologie est un apprentissage qui demande du temps, de la pratique et que l'étudiant se forme en continu par lui-même. Les heures passées à la faculté ne suffisent pas à couvrir un domaine aussi vaste.

Concernant les plantes toxiques, le constat n'est pas plus valorisant. Pourtant de nombreux travaux pratiques de reconnaissance, que ce soit pour les plantes médicinales ou plantes toxiques, sont prévus dans le cursus. Un jardin botanique de plantes médicinales et toxiques a été créé cette année sur le site de la faculté de médecine et pharmacie de Grenoble. Cette démarche permettra de parfaire la formation des étudiants, d'attiser leur curiosité et leur intérêt. De la même manière cela permettra de valoriser l'usage de la phytothérapie et d'attirer l'attention sur les plantes toxiques. Au même titre que la mycologie, cette discipline demande

une formation continue, un intérêt et un investissement personnel des étudiants. Malgré l'importance que les étudiants portent aujourd'hui à ces disciplines, au vu des résultats obtenus, les étudiants semblent ne pas s'y être intéressés en temps voulu.

1.7. Le « savoir être », pharmacien, une profession qui demande de l'empathie...

Après s'être penché sur les connaissances des stagiaires et leur savoir-faire, il est intéressant de regarder de plus près l'attitude de l'étudiant au cours de son stage : le « savoir être ». A quel point le stagiaire se sent-il capable de communiquer avec le patient de manière efficace à l'aide de questions ouvertes ou fermées, reformulation, et d'instaurer une relation de confiance avec lui, essentielle à l'adhésion du patient à son traitement ? Le métier de pharmacien est avant tout une profession sociale de communication. Le pharmacien doit être capable de fournir au patient les informations nécessaires à la bonne utilisation de ses traitements, dans un langage simple, compréhensible et rassurant. Le pharmacien doit faire preuve d'empathie, de respect envers le patient. En effet c'est, entre autre, de cette manière que le professionnalisme est défini dans une étude tirée de l'American Journal of Pharmaceutical Education.^[12] Ce n'est pas quelque chose qui s'apprend grâce à des cours classiques mais qui se développe selon nos personnalités et nos propres expériences. De plus, des qualités de communication du pharmacien dépendent l'observance du patient et l'adhésion à son traitement

Il est bon de constater qu'après 6 mois de stage, l'étudiant aborde avec facilité son rapport avec le patient. En effet, établir une relation de confiance avec le patient et lui communiquer efficacement les informations nécessaires font désormais partie du quotidien du stagiaire.

D'autre part, avec quelle facilité trouve-t-il sa place au sein d'une équipe de travail déjà formée ? Il ressort de ces réponses une grande aisance quant à leur intégration au sein de l'équipe déjà formée. C'est un point important car cela participe amplement au bon fonctionnement d'une entreprise et au maintien d'une bonne ambiance de travail et par conséquent a une bonne approche avec le patient.

1.8. Après le stage...

Les étudiants sont en grande majorité satisfaits de leur stage, de l'ambiance de travail et de la pratique officinale car plus de 76 % des étudiants accepteraient d'exercer là où ils ont fait leur stage. Cependant, moitié d'entre eux désirerait un contrat à durée déterminée, espérant multiplier les expériences professionnelles en début de carrière.

2. Questionnaire destiné aux maîtres de stage.

L'analyse des réponses des maîtres de stage est difficile car nous avons recueilli seulement 6 questionnaires sur les 44 envoyés. Il est délicat d'extrapoler ces résultats. Cependant, il en ressort quelques grandes idées : les maîtres de stage sont désireux de transmettre leur savoir et de profiter des connaissances fraîchement acquises des stagiaires. A l'unanimité, ils regrettent pourtant manquer de temps pour l'encadrement.

Une information retient notre attention, la moitié des maîtres de stages interrogés seraient intéressés par une formation qui permettrait, entre autre, de définir, des outils pédagogiques d'encadrement et de décrire les missions du maître de stage. Cette formation devrait rester, cependant facultative.

Bien que les maîtres de stage considèrent leur rôle comme bien défini, il serait intéressant de créer un lien entre eux et la faculté de pharmacie au travers des formations continues, ou même un diplôme universitaire afin d'homogénéiser la qualité de l'enseignement et de veiller au bon encadrement du stagiaire. Le comportement du MDS et de l'équipe est primordial car l'étudiant regarde beaucoup et apprend souvent par mimétisme.

Mais l'équipe travaille-t-elle comme cela est enseigné à la faculté ? Il est important que l'étudiant ne reçoive pas le message « fais ce que je te dis et pas ce que je fais »^[12]

Les terrains de stage sont aujourd'hui trop hétérogènes, et les étudiants se battent pour une officine recommandée par la faculté pendant que d'autres sont abandonnées ou critiquées.

Les stagiaires devraient recevoir un encadrement semblables ou du moins, que tous les objectifs cibles puissent être abordés avec la même qualité.

3. Quel bilan ? Quelles propositions pour avancer ?

L'objectif de notre travail était d'évaluer le stage de pratique professionnel et analyser la progression des étudiants à l'aube de leur nouvelle vie professionnelle. L'étude a été réalisée auprès des étudiants Grenoblois et cela, sur une seule promotion. Evidemment, il n'y a pas assez de résultats pour réaliser une véritable étude statistique qui donnerait des résultats significatifs. D'autre part, il est difficile d'interpréter la progression des étudiants uniquement au travers de ces résultats. Il faut tenir compte de l'implication et de la motivation de chaque stagiaire et c'est un critère qui n'a pas pu être évalué ni quantifié. Certains stagiaires se sont sûrement impliqués plus que d'autres, notamment en assistant à diverses formations. Le fait que les questionnaires étaient anonymes ne nous a pas permis de relier un terrain de stage à un étudiant, un maître de stage à son étudiant ce qui limite notre interprétation des résultats. De plus, l'effectif du questionnaire retour est moins important que le premier et nous sommes

incapables de savoir si la personne qui a répondu au premier questionnaire a répondu au deuxième et vice-versa. Dans toute cette étude, il y a une part importante de subjectivité liée au fait que le questionnaire ai été rédigé par des étudiantes directement impliquées par le sujet et faisant partie des répondants. Même si nous avons essayé de rédiger les questions de manière la plus neutre possible en se servant des objectifs de stage officiels, la rédaction, le choix des questions ainsi que leur interprétation ont probablement été influencés par notre position. Pour finir, les questionnaires sous forme d'autoévaluation positionnent l'étudiant comme seul juge de sa progression et il est difficile d'être objectif avec soi-même.

Néanmoins, des idées se dégagent de tout cela. Tout ne peut être changé en un jour et des changements sont déjà en cours. En effet, dans le cadre de la réforme des études de pharmacie, les étudiants s'orientent dès le milieu de la quatrième année. Ils gagnent ainsi un semestre dans la filière choisie. Les enseignements sont également réorganisés et on note l'apparition de matière comme la gestion des effets indésirables et interactions médicamenteuses sous forme d'apprentissage par résolution de problème.

De fait, nous avons décidé de nous focaliser sur quelques pistes qui pourraient être explorées.

Tout d'abord revaloriser le statut des maitres de stage en intégrant une formation qui serait obligatoire avant d'obtenir l'agrément de maître de stage et son renouvellement. Cette formation pourrait faire partie du développement professionnel continu et contribuer partiellement à l'homogénéisation des terrains de stage. Cette formation serait dispensée par la faculté dont ils dépendent afin de mieux communiquer sur les objectifs attendus.

D'autre part, du coté de la faculté de Grenoble, il serait intéressant d'exploiter davantage la pharmacie expérimentale pour favoriser le travail en groupe et la pratique de

dispensation. Les intervenants pourraient être des pharmaciens officinaux qui sont tous les jours sur le terrain. Toujours concernant les enseignements, les étudiants souhaiteraient que des séances d'application de commentaires d'ordonnances soient mises en place plus tôt, comme cela est fait tout au long de la 5^{ème} année hospitalo-universitaire. Peut-être que ces séances pourraient aussi perdurer pendant le stage de pratique professionnel en présentant des cas rencontrés quotidiennement ? Cependant cette idée reste difficilement envisageable étant donné les terrains de stage parfois éloignés de la faculté.

Ensuite, ce qui est majoritairement pointé du doigt est le manque de professionnalisation de nos études. En effet, les étudiants souhaitent avoir plus de stage professionnalisant et obligatoires durant leurs études. Nous restons persuadées que, comme la médecine et l'odontologie, la pharmacie gagnerait beaucoup à une formation par alternance dans des stages d'immersion face à des responsabilités à prendre et des problèmes à résoudre.

Enfin, notre idée de fond était de créer un journal de bord qui serait rempli pendant toute la durée du stage et présenté le jour du grand oral. Il existe ce type de document à la fin du guide de stage de pratique professionnelle mais avec des objectifs nombreux et non personnalisés.

Or, il serait intéressant de permettre aux étudiants de se fixer leurs propres objectifs et de créer ainsi leur propre journal de bord. De nombreuses universités de pharmacie aux Etats-Unis soulèvent cette idée en introduisent le « problem-based learning » (PBL) ou « apprentissage basé sur un problème » dans leur programme de formation. Le PBL est une technique d'enseignement et d'apprentissage spécifique centré sur l'étudiant (l'apprenant détermine ce qu'il a besoin de savoir) [19]. Comment pourrions-nous mettre ceci en place ?

En élaborant un journal de bord où la faculté de pharmacie pourrait imposer des objectifs jugés primordiaux et inévitables et laisser une place aux idées du stagiaire. Ce journal de bord doit être pratique et réalisable.

L'auto-évaluation semble être un moyen intéressant pour les stagiaires de prendre conscience de leur niveau de connaissance dans le cadre de l'activité qu'ils accomplissent quotidiennement. Du point de vue de l'encadrement, cette auto-évaluation permettrait à l'étudiant de quantifier et de valoriser sa pratique professionnelle et ses connaissances acquises. Elle pourrait être réalisée en trois temps ce qui rejoindrait les recommandations pédagogiques préconisées par le guide de maître de stage.^[6]

Notre journal de bord se présenterait sous la forme d'un tableau. Tout d'abord, le maître de stage prendrait connaissance des objectifs généraux de son stagiaire. Le stagiaire s'évaluerait à T= 0 selon 3 niveaux (A : acquis ; AA : à améliorer ; NA : non acquis). Ensemble, ils pourraient discuter des moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs (un nombre d'ordonnance à analyser, formations à suivre...) mais l'étudiant complètera cette colonne au fur et à mesure du stage en décrivant ce qui l'a aidé à progresser au cours des 6 mois. Lors de l'évaluation de mi stage, à T = 3mois, ils feraient le point sur ce qui est acquis, ce qui reste à améliorer. Enfin, le dernier rendez-vous, à T = 6 mois permettrait d'estimer le chemin parcouru.

Un second tableau laisserait place aux objectifs personnels de l'étudiant par exemple s'il veut se perfectionner dans un domaine particulier. Enfin, une partie libre permettrait au stagiaire de décrire ce qu'il a pu mettre en place pendant son stage selon son initiative ou sur la demande de son maître de stage. Cette partie permettrait de valoriser le travail personnel de l'étudiant. (cf. annexe n°6).

Pour aller plus loin, nous pourrions imaginer que le grand oral qui permet de valider le stage tournerait autour de ce journal de bord en plus des commentaires d'ordonnances qui s'apparente à un contrôle de connaissances de plus. Cela rejoindrait l'idée du rapport du CNE

de 1998 qui propose de favoriser un exercice d'auto-apprentissage aux multiples contrôles de connaissances.^[4] Nous pourrions aussi imaginer que ce type d'apprentissage s'étendrait au cursus de pharmacie dans sa globalité...

Conclusion

Ces derniers siècles, les études de pharmacie n'ont cessé d'évoluer avec l'avancée des connaissances scientifiques. Même si elles sont qualifiées de beaucoup trop théoriques par les étudiants, elles ont la chance d'intégrer dans leur cursus toute une diversité de stage : le stage officinal d'initiation, le stage d'application des enseignements coordonnés, le stage hospitalier et enfin le stage de pratique professionnelle sur lequel nous avons porté toute notre attention. Ces stages sont un lien entre la faculté et la vie professionnelle que l'étudiant va découvrir progressivement, d'abord en observant puis en pratiquant jusqu'au moment où il abandonnera son statut de stagiaire pour se retrouver face à ses responsabilités et à son rôle de professionnel de santé. Les stages sont là pour le préparer au mieux et lui donner confiance dans ses compétences et dans son savoir-faire.

Le stage de pratique professionnelle, qui clôt les études de pharmacie, a tout particulièrement cette fonction de transition entre deux mondes et est aujourd'hui le moment le plus professionnalisant et un des plus attendus de notre cursus.

L'enquête, menée auprès d'étudiants en 6^{ème} année officine de la faculté de Grenoble visait à évaluer l'intérêt de ce dernier stage et la progression des étudiants dans différents domaines de compétence.

Notre design d'étude est de type avant-après. Nous avons construit une grille d'évaluation des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) ainsi que du sentiment d'efficacité personnelle de l'étudiant concernant les rubriques majeures que sont la dispensation, la gestion, la pharmacotechnie. Nous avons proposé cette grille avant le stage puis en fin du stage. Une grille similaire a été proposée, en parallèle, au maîtres de stage, à la fin des 6 mois.

Le résultat est indéniable : les étudiants ont progressé dans toutes les activités évaluées. Certains domaines obtiennent même une progression largement satisfaisante comme le conseil en médication familiale ou l'analyse d'ordonnance qui est au cœur de notre métier. Néanmoins, plusieurs secteurs restent en retrait comme les dispositifs médicaux ou la gestion d'officine qui faisaient pourtant partie des attentes des stagiaires. Il faut constater que ce sont des problématiques qui existaient déjà il y a plus de 10 ans. Les étudiants ont les mêmes attentes qu'hier et ont malheureusement rencontré les mêmes difficultés, pourquoi ? Ce constat devrait attirer l'attention des enseignants et responsables pédagogiques sur le fait que le système actuel ne permettrait pas aux étudiants de se sentir tout à fait capable de remplacer un pharmacien une fois diplômé. Toutefois, cette étude reste en partie subjective et il serait injuste d'incriminer uniquement un système sans tenir compte de tous les facteurs qui peuvent influencer la progression d'un étudiant en commençant par sa propre implication.

Tout ceci n'est possible que si des travaux sont engagés pour évaluer la pédagogie actuellement appliquée, mais pour cela des moyens doivent être mis à disposition des facultés pour encourager ces recherches. Si on regarde ce qu'il se fait dans d'autres pays, c'est l'auto-apprentissage qui est favorisé et c'est cette voie qu'on a voulu explorer en proposant le journal de bord. Néanmoins, il reste encore beaucoup de piste à explorer.

Bibliographie

Nota Bene : La bibliographie est numérotée selon son ordre d'apparition dans le texte.

[1] PIMENTA Sébastien. Etude des stages en officine depuis la réforme de 2003. Enquête auprès des étudiants et réalisation d'une base de données consultable sur internet. [En ligne].

Thèse de doctorat en pharmacie. Nancy : Université Henri Poincaré Nancy 1, 2005.

Disponible sur :

http://docnum.univlorraine.fr/public/SCDPHA_T_2005_PIMENTA_SEBASTIEN.pdf

[2] Girollet T, et al. Activités et ressenti des étudiants concernant les stages des études de pharmacie en France. Annales Pharmaceutique Française, 2013, 71, 3, p 164-173. [En ligne].

Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1016/j.pharma.2013.02.003>

[3] MICHEL François. Etudes en pharmacie et pratique professionnelle, à propos d'une enquête réalisée en 1997 auprès des étudiants en 6ème année de la faculté de pharmacie de Nancy. Thèse de doctorat en pharmacie. Metz : Université Henri Poincaré Nancy 1, 1998
170p.

[4] Comité National d'Evaluation des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. La formation des pharmaciens en France, rapport d'évaluation. 1998. 114p.

[En ligne]. Disponible sur https://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/Pharmacie1.pdf

[5] Collège Français des Pharmaciens Conseillers et Maîtres de stage. Guide de stage de pratique professionnelle en officine, pharmacie générale, officine, 6^{ème} année. 21^{ème} édition. Paris : Ordre des Pharmaciens, 2014, 463p.

[6] Ordre national des pharmaciens. Guide des maîtres de stage. Site de l'Ordre National des Pharmaciens. [En ligne]. Disponible sur :

http://cfpcms.fr/file/Guide_des_maitres_de_stage_CCA.pdf. (Page consultée le 05/04/14)

[7] Arrêté du 17 juillet 1987 **relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en pharmacie**. Article 24 Modifié par Arrêté 2003-08-14, Abrogé par Arrêté du 8 avril 2013. [En ligne] disponible sur

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000657132> (page consultée le 08/08/2013)

[8] Charte d'engagement en vue de l'agrément de maître de stage. [En ligne]. Disponible sur http://stages.mikagrout.fr/file/charte_engagement.pdf (page consultée le 28/08/2013)

[9] Berthier Nicole. Les techniques d'enquêtes en sciences sociales, Méthodes et exercices corrigés. Paris : Armand Colin, 1998, 254p. (Collection Cursus, série « travaux dirigés »)

[10] Eval&Go, Logiciel de questionnaire, de sondage et d'étude de marché en ligne. [En ligne]. Disponible sur <http://www.evalandgo.fr/>

[11] Marie Lunginsland. La faculté de pharmacie de Paris-Sud forme les futurs maîtres de stage. Le moniteur des pharmacies. N°3004 du 26 octobre 2013. Cahier 1. 2013. p10

[12] HAMMER Dana. Improving student professionalism during experimental learning. American Journal of Pharmaceutical Education, 2006; 70 (3) Article 59, 6p.

[13] Maryann Z. Skrabal, Rhonda M. Jones, Ruth E. Nemire, et al. National survey of volunteer Pharmacy Preceptors. American Journal of pharmaceutical Education, 2008; 72 (5) article 112, 8p.

[14] Deville Sidonie. La dispensation des dispositifs médicaux à l'officine, quelques exemples. [En ligne]. Thèse de doctorat en pharmacie. Nancy : Université Henri Poincaré Nancy 1, 2010. p2.

[15] JORF n°0167 du 22 juillet 2009 page 12184 texte n° 1. LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires. [En ligne]. Disponible sur

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020879475&categorieLien=id> (page consultée le 16/06/2014)

[16] Code de la sécurité sociale, *article L.161-36-4-2* Modifié par LOI n°2007-1786 du 19 décembre 2007, Transféré par LOI n°2009-879 du 21 juillet 2009. [En ligne]. Disponible sur http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=66D061217B093555EED0C CAF1F85DE4.tpdjo02v_3?cidTexte=LEGITEXT000006073189&idArticle=LEGIARTI000006741285&dateTexte=29990101&categorieLien=cid (page consultée le 18/06/14)

[17] Centre national de l'ordre des pharmaciens. Appels à projets de recherche relatif à l'évaluation du Dossier Pharmaceutique. Juin 2013 [En ligne]. Disponible sur

[file:///C:/Users/Sandrine/Downloads/CNOP-DP_AAP_Reglement%20de%20consultation%20180613%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/Sandrine/Downloads/CNOP-DP_AAP_Reglement%20de%20consultation%20180613%20(1).pdf)

[18] Ministère du travail, de l'emploi et de la santé. Convention nationale des pharmaciens titulaires d'officines, Article 10-2. [En ligne]. Disponible sur http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/documents/joe_20120506_0107_0034.pdf (page consultée le 07/07/2014)

[19] Jean Calop et Benoit Allenet, Référentiels pédagogiques en pharmacie et impact sur les pratiques professionnelles : revue de la littérature française. Journal de pharmacie clinique, 2008, 27, 2, p113-119. [en ligne] disponible sur : http://www.jle.com/download/-10.1684_jpc.2008.0084referentiels_pedagogiques_en_pharmacie_et_impact_sur_les_pratiques_professionnelles_revue_de_la_litterature_francaise-U-M8mH8AAQEAAAumw-cAAAAA.pdf

ANNEXES

Annexe n°1 : questionnaire pré-stage étudiants.



Dans le cadre de notre **thèse d'exercice de pharmacie**, nous souhaiterions **évaluer la progression des compétences des étudiants** en 6ème année de pharmacie durant le stage de pratique professionnelle.

Pour cela, nous avons élaboré ce **premier questionnaire** qui nous permettra de dresser un état des lieux de vos connaissances et compétences à l'aube de ce dernier stage qui clos les études de pharmacie.

Un deuxième questionnaire vous sera adressé à l'issue de ces 6 mois de stage afin de revenir sur cette expérience professionnalisante.

Ce travail nous permettra de comprendre quels sont les points forts ou les points d'amélioration de nos études, du contenu du stage, de son organisation...

Notre travail consiste également à comprendre la position et les difficultés rencontrées par les maîtres de stage dans ce rôle de tuteur. Pour cela, nous avons conçu un questionnaire adapté qui leur sera adressé début mai 2014.

Cette enquête est réalisée par des étudiants et pour les étudiants afin d'optimiser, dans les années futures, le stage de 6 mois en officine.

Vos réponses, vos avis permettront à ce travail d'exister...

Merci pour le temps que vous prendrez afin de répondre à ce questionnaire en toute objectivité...

Ce questionnaire vous sera accessible du 1er au 15 décembre 2013.

A propos de vous :

1. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

2. Quel est votre âge?

3. Quelle est votre expérience en officine?

- < 350 heures
- > 350 heures
- Une seule pharmacie
- Plusieurs pharmacies

4. L'officine où se déroulera votre stage est :

- Une pharmacie choisie parmi la liste des maîtres de stage de votre région
- Une pharmacie que l'on vous a recommandée
- Une pharmacie où vous avez effectué un ou plusieurs stages
- Une pharmacie où vous avez déjà travaillé
- Une pharmacie choisie pour convenance personnelle

5.Si oui, par qui ?

- Un étudiant
- Un pharmacien
- La faculté de pharmacie
- Autre

6.Quelle est la typologie de l'officine où se déroulera votre stage?

- Pharmacie de centre ville
- Pharmacie de quartier
- Pharmacie rurale
- Pharmacie de centre commercial

A propos du contenu du stage de pratique professionnelle

7.Avez-vous connaissance du guide de stage de pratique professionnelle en officine ?

- Oui
- Non



8.Avez-vous une idée concrète des objectifs du stage ?

- Oui
- Non

9. Selon vous, combien de fois est-il nécessaire de rencontrer son maître de stage pour faire un bilan ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- > 3

10. Selon vous, la rémunération du stagiaire de 6ème année officine (montant brut mensuel de 518.65€) vous semble :

-  
- Très insuffisant Excessive
- 1 2 3 4

Connaissances fondamentales



L'objectif de cette partie est de cibler les connaissances théoriques qu'importantes dans votre pratique professionnelle et pour chacune d'entre elles, à quel niveau pensez-vous vous situer.

Dans les questions qui vont suivre, nous vous demandons d'évaluer l'importance des connaissances suivantes dans la pratique officinale, sur une échelle de 1 à 4 :

1: pas du tout important

2: moyennement important

3: important

4 : extrêmement important

Nous vous demandons également de situer votre niveau par rapport à ces connaissances sur une échelle de 1 à 4 :

1 : très insuffisant

2 : insuffisant

3 : satisfaisant

4 : très satisfaisant

11. A propos de votre pratique de dispensation :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Physiopathologie	-- ▾	-- ▾
Recommandations de traitement des principales pathologies	-- ▾	-- ▾
Pharmacologie des médicaments	-- ▾	-- ▾
Posologies	-- ▾	-- ▾
Formes pharmaceutiques et conseils associés	-- ▾	-- ▾
Excipient à effet notoire	-- ▾	-- ▾
Principaux suivis de traitement	-- ▾	-- ▾
Effets indésirables principaux	-- ▾	-- ▾
Contre-indications absolues	-- ▾	-- ▾
Interactions médicamenteuses principales	-- ▾	-- ▾
Conseils associés aux traitements/pathologies	-- ▾	-- ▾

12. D'une manière générale, sur les items précédents, je sais où trouver l'information quand j'en ai besoin

- Oui
- Non

13. A propos de la gestion:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Administrative (régimes obligatoires, complémentaires...)	-- ▾	-- ▾
Comptabilité (journal de caisse, factures...)	-- ▾	-- ▾
Ressources humaines (planning, fiche de paie)	-- ▾	-- ▾
Stratégie commerciale (marketing, merchandising, politique de prix...)	-- ▾	-- ▾

14. A propos du droit:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Droit social (contrats de travail...)	-- ▾	-- ▾
Responsabilités du pharmacien	-- ▾	-- ▾
Monopole pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Règles de prescription	-- ▾	-- ▾

15. A vous de jouer...



Pensez-vous que l'enseignement dispensé durant ces 6 années d'étude vous permet d'appréhender sereinement ce stage ? Justifier votre réponse.

Savoir faire

L'objectif de cette partie est d'avoir un aperçu de vos compétences dans différents domaines de la pharmacie d'officine ainsi que l'importance que vous accordez à chaque tâche dans la pratique professionnelle.

Dans les questions qui vont suivre, nous vous demandons d'évaluer l'importance des compétences suivantes dans la pratique professionnelle sur une échelle de 1 à 4.

1: pas du tout important

2: moyennement important

3: important

4 : extrêmement important

Nous vous demandons également d'évaluer votre niveau sur une échelle de 1 à 4:

1: pas du tout capable

2: moyennement capable

3: capable

4: tout à fait capable

16.A propos des outils de dispensation :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Conciliation médicamenteuse	-- ▾	-- ▾
Intervention pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Entretien pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Suivi éducatif	-- ▾	-- ▾
Ouverture/alimentation d'un dossier pharmaceutique	-- ▾	-- ▾

17. A propos de la dispensation sur ordonnance de manière générale:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Analyse juridique	-- ▾	-- ▾
Validation des objectifs thérapeutiques	-- ▾	-- ▾
Sécurisation (interactions, posologies...)	-- ▾	-- ▾
Optimisation (suivi, conseil)	-- ▾	-- ▾

18.A propos de la dispensation de médicament à statut particulier :

PIH: Prescription initiale hospitalière/ PH: Prescription hospitalière/ PRS: Prescription réservée à un spécialiste / SP: surveillance particulière

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
PIH,PH, PRS, SP	-- ▾	-- ▾
Médicaments stupéfiants et assimilés	-- ▾	-- ▾
Médicaments dérivés du sang	-- ▾	-- ▾
Médicaments d'exception	-- ▾	-- ▾

19. A propos de la dispensation sur conseil (de l'analyse de la demande à la dispensation):

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Médication familiale	-- ▾	-- ▾
Homéopathie	-- ▾	-- ▾
Phytothérapie/aromathérapie	-- ▾	-- ▾
Dermocosmétique	-- ▾	-- ▾
Nutrition / diététique	-- ▾	-- ▾
Pharmacie vétérinaire	-- ▾	-- ▾

20. A propos de la dispensation des dispositifs médicaux:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Plaie / cicatrisation	-- ▾	-- ▾
Traumatologie (attelle, genouillère, ceinture lombaire, colliers cervicaux....)	-- ▾	-- ▾
Contention / compression	-- ▾	-- ▾
Petit appareillage (lecteurs de glycémie, tensiomètre...)	-- ▾	-- ▾
Gros appareillage (fauteuil roulant, lit médicalisé, aérosol, tire-lait...)	-- ▾	-- ▾

21. A propos des limites du conseil:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Reconnaître les vraies urgences	-- ▾	-- ▾
Reconnaître les situations qui nécessitent une consultation médicale	-- ▾	-- ▾

22.A propos des préparations magistrales et officinales :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Analyse juridique	-- ▾	-- ▾
Analyse critique de la formule	-- ▾	-- ▾
Réalisation de la préparation	-- ▾	-- ▾
Contrôle du produit fini	-- ▾	-- ▾
Conditionnement/étiquetage/enregistrement	-- ▾	-- ▾
Tarification	-- ▾	-- ▾

23. A propos de la gestion:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Négociation d'un marché	-- ▾	-- ▾
Passer/réceptionner une commande	-- ▾	-- ▾
Calcul d'un prix	-- ▾	-- ▾
Merchandising	-- ▾	-- ▾

24. A propos des plantes et champignons:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Reconnaissance des principales espèces toxiques de plantes	-- ▾	-- ▾
Reconnaissance des principales espèces toxiques de champignons	-- ▾	-- ▾

25. Pharmacien et santé publique:

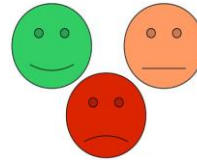
	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Conseils aux voyageurs	-- ▾	-- ▾
Vaccination	-- ▾	-- ▾
Campagne de sensibilisation	-- ▾	-- ▾

26. A vous de jouer...





Quelles compétences souhaiteriez-vous particulièrement acquérir ou perfectionner durant ce stage ?

Savoir être





27. Selon vous, à quel point vous sentez-vous à l'aise avec les items suivants?

Vis-à-vis du patient...

				
	Pas du tout à l'aise		Très à l'aise	
	1	2	3	4
Etablir une relation de confiance avec le patient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gérer une situation difficile au comptoir (patient agressif, impatient...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communiquer une solution à un problème de manière efficace	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. Selon vous, à quel point vous sentez-vous à l'aise avec les items suivants?

Vis-à-vis de l'équipe officinale..

				
	Pas du tout à l'aise		Très à l'aise	
	1	2	3	4
Etablir une relation d'échange avec votre maître de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vous intégrer à l'équipe officinale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garder votre rôle de stagiaire tout au long des 6 mois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gérer une situation difficile au sein de l'équipe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pouvoir accepter la critique et se remettre en question	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communiquer vos idées / propositions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire !

Bon stage à tous!

Annexe n°2 : questionnaire post-stage étudiants :



Dans le cadre de notre **thèse d'exercice de pharmacie**, nous souhaiterions **évaluer la progression des compétences des étudiants** en 6^{ème} année de pharmacie durant le stage de pratique professionnelle.

Pour cela nous avons élaboré ce **second questionnaire** qui nous permettra d'analyser l'importance d'un stage de pratique professionnelle clôturant les études de pharmacie.

Ce travail nous permettra de comprendre quels sont les points forts ou les points d'améliorations de nos études, du contenu du stage, de son organisation...

Cette enquête est réalisée par des étudiants et pour les étudiants afin d'optimiser, dans les années futures, le stage de 6 mois en officine.

Vos réponses, vos avis permettront à ce travail d'exister...

Merci pour le temps que vous prendrez afin de répondre à ce questionnaire...

Nous rappelons que les réponses données sont anonymes.

A propos de vous :

1. Vous êtes :

- Un homme
- Une femme

2. Quel est votre âge?

3. Quelle est votre expérience en officine?

- < 350 heures
- > 350 heures
- Une seule pharmacie
- Plusieurs pharmacies

4. L'officine où se déroulera votre stage est :

- Une pharmacie choisie parmi la liste des maîtres de stage de votre région
- Une pharmacie que l'on vous a recommandée
- Une pharmacie où vous avez effectué un ou plusieurs stages
- Une pharmacie où vous avez déjà travaillé
- Une pharmacie choisie pour convenance personnelle

5.Si oui, par qui ?

- Un étudiant
- Un pharmacien
- La faculté de pharmacie
- Autre

6.Quelle est la typologie de l'officine où se déroulera votre stage?

- Pharmacie de centre ville
- Pharmacie de quartier
- Pharmacie rurale
- Pharmacie de centre commercial

**A propos du contenu du stage de pratique
professionnelle**

7. Le guide de stage vous a-t-il servi durant ces 6 mois?

- Oui
- Non

8. Avez-vous disposé d'un espace de travail approprié ?

- Oui
- Non

9. Avez-vous eu accès aux outils de travail tels que : ouvrage de référence, internet, documentation diverse...



accès très insuffisant



accès très satisfaisant

1 2 3 4

10. Pensez-vous que l'environnement de travail de votre officine est propice à un stage?

- Oui
 Non

11. Qui vous a majoritairement accompagné durant ce stage?

Répartissez les pourcentages entre les différents choix pour atteindre 100%

Equipe officinale	<input type="text"/>
Maître de stage	<input type="text"/>
Total:	0%

12. Combien de fois avez-vous rencontré votre maître de stage pour faire un bilan?

- 1
 2
 3
 > 3

13. A quel point êtes-vous satisfait de l'encadrement reçu?

Déplacez le curseur pour répondre à l'aide de la souris ou des flèches du clavier

Pas du tout satisfait

Très satisfait



14. Pourriez-vous justifier votre réponse concernant la qualité de

l'encadrement? 

15. Selon vous, la rémunération du stagiaire de 6ème année officine (montant brut mensuel de 524.15€) vous semble :



Très insuffisant

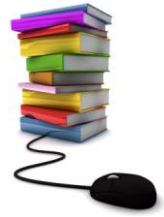


excessive

1 2 3 4

16. Pourriez-vous justifier votre réponse concernant la rémunération ? 

Connaissances fondamentales



L'objectif de cette partie est de cibler les connaissances théoriques qui vous semblent importantes dans votre pratique professionnelle et pour chacune d'entre elles, à quel niveau pensez-vous vous situer.

Dans les questions qui vont suivre, nous vous demandons d'évaluer l'importance des connaissances suivantes dans la pratique officinale, sur une échelle de 1 à 4 :

1: pas du tout important

2: moyennement important

3: important

4 : extrêmement important

Nous vous demandons également de situer votre niveau par rapport à ces connaissances sur une échelle de 1 à 4 :

1 : très insuffisant

2 : insuffisant

3 : satisfaisant

4 : très satisfaisant

17.A propos de votre pratique de dispensation :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Physiopathologie	-- ▾	-- ▾
Recommandations de traitement des principales pathologies	-- ▾	-- ▾
Pharmacologie des médicaments	-- ▾	-- ▾
Posologies	-- ▾	-- ▾
Formes pharmaceutiques et conseils associés	-- ▾	-- ▾
Excipient à effet notoire	-- ▾	-- ▾
Principaux suivis de traitement	-- ▾	-- ▾
Effets indésirables principaux	-- ▾	-- ▾
Contre-indications absolues	-- ▾	-- ▾
Interactions médicamenteuses principales	-- ▾	-- ▾
Conseils associés aux traitements/pathologies	-- ▾	-- ▾

18. D'une manière générale, sur les items précédents, je sais où trouver l'information quand j'en ai besoin

- Oui
- Non

19.A propos de la gestion:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Administrative (régimes obligatoires, complémentaires...)	-- ▾	-- ▾
Comptabilité (journal de caisse, factures...)	-- ▾	-- ▾
Ressources humaines (planning, fiche de paie)	-- ▾	-- ▾
Stratégie commerciale (marketing, merchandising, politique de prix...)	-- ▾	-- ▾

20.A propos du droit:

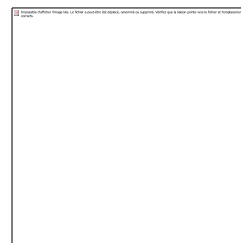
	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes connaissances
Droit social (contrats de travail...)	-- ▾	-- ▾
Responsabilités du pharmacien	-- ▾	-- ▾
Monopole pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Règles de prescription	-- ▾	-- ▾

21.A vous de jouer...



Pensez-vous avoir enrichi vos connaissances fondamentales durant ce stage ? Justifier votre réponse.

Savoir faire



L'objectif de cette partie est d'avoir un aperçu de vos compétences dans différents domaines de la pharmacie d'officine ainsi que l'importance que vous accordez à chaque tâche dans la pratique professionnelle.

Dans les questions qui vont suivre, nous vous demandons d'évaluer l'importance des compétences suivantes dans la pratique professionnelle sur une échelle de 1 à 4.

1: pas du tout important

2: moyennement important

3: important

4 : extrêmement important

Nous vous demandons également d'évaluer votre niveau sur une échelle de 1 à 4:

1: pas du tout capable

2: moyennement capable

3: capable

4: tout à fait capable

22.A propos des outils de dispensation :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Conciliation médicamenteuse	-- ▾	-- ▾
Intervention pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Entretien pharmaceutique	-- ▾	-- ▾
Suivi éducatif	-- ▾	-- ▾
Ouverture/alimentation d'un dossier pharmaceutique	-- ▾	-- ▾

23.A propos de la dispensation sur ordonnance de manière générale:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Analyse juridique	-- ▾	-- ▾
Validation des objectifs thérapeutiques	-- ▾	-- ▾
Sécurisation (interactions, posologies...)	-- ▾	-- ▾
Optimisation (suivi, conseil)	-- ▾	-- ▾

24.A propos de la dispensation de médicament à statut particulier :

PIH: Prescription initiale hospitalière/ PH: Prescription hospitalière/ PRS: Prescription réservée à un spécialiste / SP: surveillance particulière

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
PIH,PH, PRS, SP	-- ▾	-- ▾
Médicaments stupéfiants et assimilés	-- ▾	-- ▾
Médicaments dérivés du sang	-- ▾	-- ▾
Médicaments d'exception	-- ▾	-- ▾

25. A propos de la dispensation sur conseil (de l'analyse de la demande à la dispensation):

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Médication familiale	-- ▾	-- ▾
Homéopathie	-- ▾	-- ▾
Phytothérapie/aromathérapie	-- ▾	-- ▾
Dermocosmétique	-- ▾	-- ▾
Nutrition / diététique	-- ▾	-- ▾
Pharmacie vétérinaire	-- ▾	-- ▾

26. A propos de la dispensation des dispositifs médicaux:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Plaie / cicatrisation	-- ▾	-- ▾
Traumatologie (attelle, genouillère, ceinture lombaire, colliers cervicaux....)	-- ▾	-- ▾
Contention / compression	-- ▾	-- ▾
Petit appareillage (lecteurs de glycémie, tensiomètre...)	-- ▾	-- ▾
Gros appareillage (fauteuil roulant, lit médicalisé, aérosol, tire-lait...)	-- ▾	-- ▾

27. A propos des limites du conseil:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Reconnaître les vraies urgences	-- ▾	-- ▾
Reconnaître les situations qui nécessitent une consultation médicale	-- ▾	-- ▾

28. A propos des préparations magistrales et officinales :

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Analyse juridique	-- ▾	-- ▾
Analyse critique de la formule	-- ▾	-- ▾
Réalisation de la préparation	-- ▾	-- ▾
Contrôle du produit fini	-- ▾	-- ▾
Conditionnement/étiquetage/enregistrement	-- ▾	-- ▾
Tarification	-- ▾	-- ▾

29. A propos de la gestion:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Négociation d'un marché	-- ▾	-- ▾
Passer/réceptionner une commande	-- ▾	-- ▾
Calcul d'un prix	-- ▾	-- ▾
Merchandising	-- ▾	-- ▾

30. A propos des plantes et champignons:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Reconnaissance des principales espèces toxiques de plantes	-- ▾	-- ▾
Reconnaissance des principales espèces toxiques de champignons	-- ▾	-- ▾

31. Pharmacien et santé publique:

	Importance pour la pratique officinale	Etat de mes compétences
Conseils aux voyageurs	-- ▾	-- ▾
Vaccination	-- ▾	-- ▾
Campagne de sensibilisation	-- ▾	-- ▾

32. A vous de jouer...



Dans quels domaines avez-vous la sensation d'avoir le plus progressé?

Au contraire, avez-vous des regrets concernant des thèmes que vous n'auriez pas assez abordés? Si oui, lesquels?

Savoir être



33. Selon vous, à quel point vous êtes-vous senti à l'aise avec les items suivants?

Vis-à-vis du patient...



Pas du tout à l'aise Très à l'aise

1 2 3 4

- | | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Etablir une relation de confiance avec le patient | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Gérer une situation difficile au comptoir (patient agressif, impatient...) | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Communiquer une solution à un problème de manière efficace | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

34. Selon vous, à quel point vous vous êtes-vous senti à l'aise avec les items suivants?

Vis-à-vis de l'équipe officinale...



Pas du tout à l'aise Très à l'aise

1 2 3 4

- | | | | | |
|---|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Etablir une relation d'échange avec votre maître de stage | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Vous intégrer à l'équipe officinale | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Garder votre rôle de stagiaire tout au long des 6 mois | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Gérer une situation difficile au sein de l'équipe | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Pouvoir accepter la critique et se remettre en question | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire !

Bon stage à tous!

Annexe n°3 : questionnaire post-stage : maître de stage



Dans le cadre de notre thèse d'exercice en pharmacie, nous réalisons une enquête destinée à évaluer la progression des compétences des étudiants en 6ème année de pharmacie durant leur stage de pratique professionnelle.

Pour cela, nous avons élaboré ce questionnaire qui nous permettra de comprendre votre point de vu concernant le rôle de tuteur. Il nous permettra également d'obtenir votre avis concernant l'évolution de votre stagiaire tout au long de ces six mois.

D'autre part, deux questionnaires ont été conçus pour les étudiants. Toutes les réponses obtenues nous permettront de toucher du doigt les points forts ou les points d'amélioration des études de pharmacie, du stage, de son organisation...

Merci pour le temps que vous prendrez afin de répondre à ce questionnaire.

Nous rappelons que les réponses données sont anonymes.

Présentation



1. Vous êtes:

- Un homme
- Une femme

2. Quel est votre âge ?

- < 30 ans
- Entre 31 ans et 45 ans
- Entre 46 ans et 60 ans
- > 60 ans

3. En quelle année avez-vous obtenu votre diplôme de pharmacien?

4. Dans quelle ville avez-vous suivi vos études de pharmacie?

5. Avez-vous d'autres diplômes universitaires ? Si, oui lesquels?

6. Depuis combien d'années êtes-vous installé?

- < 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- > 21 ans

7. Êtes-vous associé ?

- Oui
- Non

8. Quel est le profil de votre officine

- Officine de centre-ville
- Officine de quartier
- Officine en milieu rural
- Officine de centre commercial

9. Depuis combien d'années êtes-vous maître de stage?

- < 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 11 et 20 ans
- > 21 ans

10. Etes-vous impliqué dans les domaines suivants?

- Groupement d'achat
- Syndicat
- Conseil de l'ordre
- Association des maîtres de stage
- Association de malade
- Réseau de santé
- Aucun
- Autre

11. Concernant vos liens avec la faculté de pharmacie la plus proche:

- Vous donnez des cours/ conférences
- Vous participez à des jurys de thèse/jurys d'examen
- Vous intervenez dans les journées de formation ou les forums des métiers
- Vous n'avez pas de lien avec la faculté de pharmacie

12. Proposez-vous la création d'un Dossier Pharmaceutique à vos patients?

- Oui
- Non

13. Etes-vous impliqué dans les nouvelles missions du pharmacien (loi HPST) ?

(Education thérapeutique, pharmacien référent/correspondant, HAD,...)

- Oui
- Non

14. Nommez-vous un pharmacien adjoint "maître de stage adjoint"?

- Oui
- Non

Maître de stage, un rôle à endosser!



15. Quelles ont été les motivations qui vous ont poussé à devenir maître de stage?

- Transmettre mes connaissances, mon expérience et mon savoir faire
- Conserver des liens avec la faculté
- Pallier à la charge de travail à l'officine et au besoin d'employés
- Bénéficier des connaissances nouvellement acquises et du dynamisme d'un jeune étudiant
- Former un étudiant dans le but d'une embauche
- Autre

16. Quelles sont, selon vous, les difficultés qui pourraient décourager un jeune pharmacien à devenir maître de stage?

- Contraintes d'obtention/ renouvellement de l'agrément.
- Etudiants peu motivés
- Manque de temps pour encadrer le stagiaire
- Manque d'accompagnement des maîtres de stage de la part de la faculté, de l'Ordre national des pharmaciens.
- Absence de rémunération des maîtres de stage
- Rémunération des stagiaires
- Aucune
- Autre

17. Combien de stagiaires de 6ème année officine avez-vous encadrés depuis les 5 dernières années?

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

18. A quel point avez-vous été satisfait de vos différents stagiaires?



Pas du tout satisfait



extrêmement satisfait

1 2 3 4

19. Avez-vous déjà engagé un stagiaire suite au stage de pratique professionnelle?

- Oui
- Non
- Contrat à durée déterminée
- Contrat à durée indéterminée

Préparation du stage :

20. Pensez-vous que le rôle de maître de stage est bien défini et connu de tous avant d'accueillir un stagiaire?

- Oui
- Non

21. Avez-vous pris connaissance du guide des maîtres de stage?

- Oui
- Non

22. Pensez-vous que les missions définies dans ce guide sont réalisables?

- Oui
- Non

23. Avez-vous participé à la faculté de pharmacie à des réunions de préparation au stage de pratique professionnelle?


- Oui
- Non


24. La faculté de pharmacie de Paris propose aux Maîtres de stage et aux titulaires désireux de le devenir, 2 journées de formation. Ce concept pourrait-il vous intéresser ?


- Oui
- Non


25. Si oui, quels thèmes aimeriez-vous aborder en priorité?


Déplacez les réponses pour les ordonner ou choisissez leur rang grâce au menu déroulant


 Mises en situation, jeux de rôle


 Techniques d'encadrement, pédagogie

 Reconsidération du cadre administratif et des missions du maître de stage

 Définir des outils pédagogiques: plan de commentaires d'ordonnance, cas de gestion, etc...

 Modalités d'examen de fin de stage

 Réforme des études de pharmacie

 Nouvelles missions du pharmacien

26. Pensez-vous que suivre une formation devrait être obligatoire pour toute demande d'agrément ou de renouvellement?

- Oui
- Non

27. Pensez-vous que les études de pharmacie préparent correctement un étudiant à son stage de 6ème année?

- Oui
- Non

28. Pourriez-vous justifier votre réponse concernant la question précédente?



29. Concernant la rémunération des stagiaires, vous pensez qu'elle est :

Placer sur l'échelle suivante

Insuffisante

Excessive

1 2 3 4

Déroulement du stage

30. Avez-vous recueilli les attentes et défini les objectifs de stage de votre étudiant?

- Oui
- Non

31. Le stagiaire dispose-t-il d'un espace de travail?

- Oui
- Non

32. Votre stagiaire vous a-t-il suivi dans les activités suivantes?

- Gestion de produits de santé (choix d'un grossiste, gestion de stock, factures/avoirs, calcul de prix...)
- Comptabilité (journal de caisse, TVA, régime fiscal...)
- Tiers payant (type de contrat, remboursement, rejets/recyclages...)
- Relation avec la sécurité sociale et les différents organismes complémentaires
- Droit du travail (contrats, convention collective, congés...)
- Merchandising
- Négociation avec les laboratoires
- Formations laboratoires
- Aucune

Autre

33. Votre stagiaire a-t-il pu réaliser avec vous ou un autre membre de l'équipe officinale les activités suivantes?

Conciliation médicamenteuse

Intervention pharmaceutique

Entretien pharmaceutique

Suivi éducatif

Création et alimentation d'un dossier pharmaceutique

Campagne de dépistage

Aucune

Autre

34. Comment avez-vous réparti l'encadrement de votre stagiaire avec l'équipe officinale?

Répartissez les pourcentages entre les différents choix pour atteindre 100%

Maître de stage

Equipe officinale

Total:

35. Avez-vous organisé un ou plusieurs bilans de stage avec votre étudiant durant ces 6 mois?

Oui

Non

36.Si oui, combien?

- 1
- 2
- 3
- > 3



Bilan du stage





37.De manière générale, votre étudiant a-t-il été curieux, demandeur d'explications, participatif..?

- Oui
- Non

38. Pouvez-vous définir la progression de votre stagiaire dans les domaines suivants?

				
	Aucune			Nette
	Progression			Progression
	1	2	3	4
Dispensation de médicaments classiques	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dispensation de médicaments à statut particulier	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Dispensation de dispositifs médicaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préparations magistrales et officinales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Médication familiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Parapharmacie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fonctionnement de la pharmacie (gestion des produits, comptabilité, tiers payant...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

39. Avec quelle facilité votre stagiaire a-t-il abordé les points suivants?

				
	Pas du tout			Facile
	Extrêmement			Facile
	Facile			Facile
	1	2	3	4
Etablir une relation d'échange avec le maître de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
S'intégrer à l'équipe officinale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Garder son rôle de stagiaire tout au long des 6 mois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Etablir une relation de confiance avec le patient	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gérer une situation difficile au comptoir (patient agressif, impatient...)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gérer une situation difficile au sein de l'équipe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accepter la critique et se remettre en question	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

40. Pensez-vous que votre stagiaire est désormais prêt à remplacer un pharmacien?

- Oui
- Non

41. Si vous en aviez la possibilité, seriez-vous prêt à embaucher votre stagiaire?

- Oui
- Non

42. Si non, pourquoi?



Merci d'avoir répondu à ce questionnaire.

3) ACTIVITES PARTICULIERES DE L'OFFICINE (COCHER LES CASES CORRESPONDANTES)

➤ **Activités spécialisées :**

Audioprothèse Optique Orthopédie

➤ **Etes-vous titulaire d'un diplôme ou d'une formation spécialisée pour les activités suivantes :**

Appareillage Gériatrie Mycologie
 Diététique et nutrition Homéopathie Phytothérapie et aromathérapie
 Gaz médicaux Maintien à domicile Pharmacie vétérinaire
 ETP (40h min)

➤ **Nouvelles missions (loi HPST) :**

Participation à un programme d'éducation thérapeutique du patient oui non
Pharmacien correspondant oui non
Pharmacien référent au sein d'un EHPAD oui non
Pharmacien d'une SISA oui non

➤ **Participation à des réseaux (cancer, diabète, asthme, SIDA, addictions...) :**

➤ **HAD :**
➤ **EHPAD :**
➤ **Autres :**

4) EQUIPEMENT DE L'OFFICINE

➤ **Préparatoire : Surface :** m²

Bonnes Pratiques de Préparations (BO 2007-7 bis) oui non
Local fermé oui non
Local ventilé oui non
Balance contrôlée annuellement oui non
Balance électronique oui non
Sa précision :
Gélulier oui non
Fiches de préparation oui non
Autres matériels :

Total (en moyenne) des préparations effectuées mensuellement

A l'officine : Domaine privilégié (ex. : dermatologie) :

Par une pharmacie sous-traitante :

➤ **Equipement informatique :**

Nom du logiciel professionnel :
Nom de la base de données d'interactions médicamenteuses mise à jour régulièrement :
Fréquence des mises à jour :
Gestion de stocks oui non
Historique des ordonnances oui non
Accès à Internet à chaque poste oui non

C - L'EXERCICE OFFICINAL

1) DOSSIER PHARMACEUTIQUE (DP)

Etes-vous connecté au dispositif DP (loi n°2007-127 du 30 janvier 2007) ? oui non

2) ASSURANCE QUALITE

Nom du Pharmacien Responsable de l'Assurance Qualité (PRAQ) :

Mise en place de procédures qualité à l'officine oui non

Référentiels ou normes oui non Lesquels :

3) OPINION PHARMACEUTIQUE

Emissions d'opinions pharmaceutiques oui non

Mise en place d'un Dossier de Suivi Pharmaco Thérapeutique oui non

Pour quelle(s) pathologie(s) :



D - LA DOCUMENTATION

1) COLLECTIONS

Plantes médicinales oui non
Produits chimiques et galéniques oui non

2) DOCUMENTATIONS PROFESSIONNELLES

➤ Documentation papier :

Pharmacopée/ Formulaire national à jour oui non
B.P.P. - (BO 2007-7 bis) oui non
Code de la santé publique en vigueur oui non
Dictionnaire des médicaments de l'année en cours oui non
Dictionnaire des termes médicaux oui non
Dictionnaire des constantes biologiques et physiques oui non
Ouvrage de référence pour les préparations oui non
Ouvrages de matière médicale homéopathique oui non
Ouvrages sur les plantes médicinales oui non
Ouvrages de mycologie oui non
Ouvrages sur les accessoires et articles médico-chirurgicaux oui non
Autres ouvrages (à préciser) :

➤ Documentation via Internet :

Avez-vous des abonnements en ligne ? oui non
Si oui lesquels :
Avez-vous accès à des bases de données en ligne ? oui non
Si oui lesquelles :
CD Rom disponibles :

3) REVUES D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES (A PRECISER)

.....

4) SYSTEMES D'INFORMATION

Abonnement(s) à des sites de formation (e-learning) :

➤ Sites Internet de référence régulièrement consultés :

Ordre des pharmaciens	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Pharmavigilance	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Medispar	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Légifrance	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Eqo	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	ANSM	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Autres :					

E - LES MOTIVATIONS ET LE PROJET PEDAGOGIQUE DU MAITRE DE STAGE*

*il est indispensable de remplir cette rubrique

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

cachet et signature du pharmacien



Annexe n°5 : charte d'engagement.

<p style="text-align: center;">CHARTE D'ENGAGEMENT EN VUE DE L'AGREMENT DE MAITRE DE STAGE</p>
--

Le maître de stage s'engage à respecter les points suivants qui constituent la charte d'engagement du maître de stage telle qu'elle est exprimée dans l'arrêté du 17 juillet 1987, modifiée par l'arrêté du 14 août 2003 - article 24 -

Le pharmacien s'engage à :

- avoir une disponibilité suffisante pour consacrer le temps nécessaire à la formation pratique du stagiaire ;
- inspirer au stagiaire le respect de la profession de pharmacien d'officine et lui donner l'exemple des qualités professionnelles requises, en particulier le respect de la législation, de la réglementation et de la déontologie ;
- suivre l'évolution du métier de pharmacien d'officine et participer aux formations concourant à la mise à jour des connaissances nécessaires à l'exercice du métier de pharmacien d'officine ;
- faire participer à la formation du stagiaire une équipe officinale qualifiée ;
- associer le stagiaire au suivi thérapeutique des patients et à la pratique de l'opinion pharmaceutique, en lui faisant prendre conscience de son rôle d'acteur de santé publique ;
- communiquer au stagiaire son expérience professionnelle, y compris les bases élémentaires de gestion d'une officine, et des relations humaines ;
- faciliter la participation du stagiaire aux réunions d'information et de formation se déroulant au cours du stage ;
- accepter l'évaluation du déroulement du stage et de la formation reçue par le stagiaire ;
- respecter le barème d'indemnisation des étudiants en pharmacie en stage de 6^{ème} année ;
- participer aux jurys de validation de stage.

A _____ le _____

signature du maître de stage

éventuellement, signature
du pharmacien adjoint
délégué par le maître de
stage pour participer à la
formation des stagiaires.

5. Préparatoire - BPP - Validation d'ordonnance - Préparation/sous traitance - Traçabilité												
6. Gestion des stocks - commandes - inventaire / périmés - merchandising - politique de prix - retrait de lots												
7. Gestion administrative - tiers payant/télétransmission - régime obligatoire / complémentaire - rejets												
8. Gestion comptable - journal de caisse - factures/règlements - TVA - fiche de paie												
9. Actualisation des connaissances - formation continue - rédaction de fiche conseil - courte formation à l'équipe												
10. Savoir être - relation patient - relation équipe - relation autres professionnels de santé												

Objectifs propres aux stagiaires	Niveau à T=0			Moyens d'améliorations	Niveau à T=3mois			Commentaires MDS à T=3mois	Niveau à T=6mois			Commentaire MDS à T=6mois
	A	AA	NA		A	AA	NA		A	AA	NA	

THESE SOUTENUE PAR : Colson Géraldine et Vieira Sandrina

TITRE : Stage de pratique professionnelle en officine : état des lieux des connaissances et compétences acquises. Enquête réalisée auprès des étudiants en 6^{ème} année officine de la faculté de Grenoble et des maîtres de stage.

CONCLUSION

Ces derniers siècles, les études de pharmacie n'ont cessé d'évoluer avec l'avancée des connaissances scientifiques. Même si elles sont qualifiées de beaucoup trop théoriques par les étudiants, elles ont la chance d'intégrer dans leur cursus toute une diversité de stage : le stage officinal d'initiation, le stage d'application des enseignements coordonnés, le stage hospitalier et enfin le stage de pratique professionnelle sur lequel nous avons porté toute notre attention. Ces stages sont un lien entre la faculté et la vie professionnelle que l'étudiant va découvrir progressivement, d'abord en observant puis en pratiquant jusqu'au moment où il abandonnera son statut de stagiaire pour se retrouver face à ses responsabilités et à son rôle de professionnel de santé. Les stages sont là pour le préparer au mieux et lui donner confiance dans ses compétences et dans son savoir-faire.

Le stage de pratique professionnelle, qui clôt les études de pharmacie, a tout particulièrement cette fonction de transition entre deux mondes et est aujourd'hui le moment le plus professionnalisant et en des plus attendus de notre cursus.

L'enquête, menée auprès d'étudiants en 6^{ème} année officine de la faculté de Grenoble visait à évaluer l'intérêt de ce dernier stage et la progression des étudiants dans différents domaines de compétence.

Notre design d'étude est de type avant-après. Nous avons construit une grille d'évaluation des compétences (savoir, savoir-faire et savoir-être) ainsi que du sentiment d'efficacité personnelle de l'étudiant concernant les rubriques majeures que sont la dispensation, la gestion, la pharmacotechnie. Nous avons proposé cette grille avant le stage

puis en fin du stage. Une grille similaire a été proposée, en parallèle, au maîtres de stage, à la fin des 6 mois.

Le résultat est indéniable : les étudiants ont progressé dans toutes les activités évaluées. Certains domaines obtiennent même une progression largement satisfaisante comme le conseil en médication familiale ou l'analyse d'ordonnance qui est au cœur de notre métier. Néanmoins, plusieurs secteurs restent en retrait comme les dispositifs médicaux ou la gestion d'officine qui faisaient pourtant partie des attentes des stagiaires. Il faut constater que ce sont des problématiques qui existaient déjà il y a plus de 10 ans. Les étudiants ont les mêmes attentes qu'hier et ont malheureusement rencontré les mêmes difficultés, pourquoi ? Ce constat devrait attirer l'attention des enseignants et responsables pédagogiques sur le fait que le système actuel ne permettrait pas aux étudiants de se sentir tout à fait capable de remplacer un pharmacien une fois diplômé. Toutefois, cette étude reste en partie subjective et il serait injuste d'incriminer uniquement un système sans tenir compte de tous les facteurs qui peuvent influencer la progression d'un étudiant en commençant par sa propre implication.

Tout ceci n'est possible que si des travaux sont engagés pour évaluer la pédagogie actuellement appliquée, mais pour cela des moyens doivent être mis à dispositions des facultés pour encourager ces recherches. Si on regarde ce qu'il se fait dans d'autres pays, c'est l'auto-apprentissage qui est favorisé et c'est cette voie qu'on a voulu explorer en proposant le journal de bord. Néanmoins, il reste encore beaucoup de piste à explorer.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
Grenoble, le 16/02/2014

LE DOYEN



Professeur Christophe RIBUOT

LE PRESIDENT DE LA THESE


C.H.U. de GRENOBLE
POLE PHARMACIE
Pr Benoit ALLET
N° ordre de section 90767-H
N° RPPS : 10001831758
Professeur Benoit Allet



Serment de Galien



« Je jure en présence des Maîtres de la Faculté, des Conseillers de l'Ordre des Pharmaciens et de mes condisciples :

D'honorer ceux qui m'ont instruit(e) dans les préceptes de mon art et de leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à leur enseignement.

D'exercer, dans l'intérêt de la santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement la législation en vigueur, mais aussi les règles de l'honneur, de la probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses. Que je sois couvert(e) d'opprobre et méprisé(e) de mes confrères si j'y manque ».